



Un dossier d'indemnisation qui traîne depuis des décennies

TOURBE L'extraction et l'exploitation de la tourbe sont interdites depuis 1972 en Suisse. Dans le canton de Neuchâtel, l'interdiction est définitive en 1982.

EXPLOITANT Un propriétaire des Ponts-de-Martel, exproprié de fait, demande une indemnité en 1992. Juste avant de décéder, après dix ans d'essai d'un accord à l'amiable.

PAS FINI 2013: les héritiers continuent la lutte. Ils en ont un peu marre. Le juge, qui voyait la fin prochaine en 2011, admet que ça va lentement. Et que ce n'est pas fini. **PAGE 4**

Trésors de la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds révélés



RICHARD LEUENBERGER

EXPOSITION Pour le 175e anniversaire de la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, Pascal Ducommun est parti fouiller dans les fonds de la maison. Il a découvert des documents de toutes sortes dont il ne soupçonnait pas l'existence. «Les Trésors de la Bibliothèque» sont à découvrir jusqu'au 18 mai. **PAGE 5**



RICHARD LEUENBERGER

LE LOCLE
Depuis soixante ans parmi les fleurs

PAGE 7

IMMIGRATION
Faut-il actionner la clause de sauvegarde?

PAGE 15

NUISANCE
Il est temps de reconnaître la valeur du silence

PAGE 19

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



8° 15°

à 1000m



4° 11°

SOMMAIRE

Feuilleton **PAGE 12** Télévision **PAGE 25**
Cinéma **PAGE 13** Carnet **P. 26-27**



KEYSSTONE

CYCLISME

Le team IAM veut s'illustrer lors du Tour de Romandie

Le team suisse IAM a fait parler de lui en ce début de saison. Il entend confirmer son bon départ en s'illustrant cette semaine sur les routes romandes. Les cinq Suisses de cette formation sont très motivés avant le prologue. **PAGES 10 ET 21**



KEYSSTONE

ARC JURASSIEN

Des facteurs contraints d'aller aux toilettes à la forêt

Syndicom s'insurge. A la Poste, les conditions de travail se dégradent à la vitesse grand V, dénonce le syndicat. Ce dernier met en avant notamment le cas de ces facteurs ajoulots, privés de WC, obligés d'aller se soulager en forêt. **PAGE 9**



L'INVITÉ

JEAN GUINAND
ANCIEN
CONSEILLER
D'ÉTAT

Pourquoi renvoyer l'élection du Conseil d'Etat?

Pourquoi, suite au décès de Monsieur Traube, le Conseil d'Etat devait-il annuler et renvoyer l'élection du Conseil d'Etat et pourquoi devait-il prendre des mesures adéquates pour respecter la Constitution?

Le décès, trois semaines avant la date fixée au 14 avril pour l'élection du Conseil d'Etat de Monsieur Traube, candidat PDC, obligeait le Conseil d'Etat à annuler l'élection, à la reporter, à prendre les mesures nécessaires et à fixer les délais (article 75 de la loi sur les droits politiques). C'est ce qu'il a fait en annulant l'élection du 14 avril, en la reportant au 28 avril et en rouvrant la procédure de dépôt des candidatures. Cette décision a surpris de nombreuses personnes et suscité divers commentaires, voire de l'incompréhension. Une remarque souvent entendue consistait à dire que de toute manière Monsieur Traube n'avait pratiquement aucune chance d'être élu et que l'on pouvait bien ainsi maintenir la date du 14 avril. Cette considération ne tient pas compte du fait que la loi s'applique à tous les candidats en liste et oublie pourquoi une telle disposition existe.

L'actuel article 75, qui date de 1984, trouve son origine dans la loi sur l'exercice des droits politiques de 1944, qui prenait en compte l'hypothèse du décès d'un candidat entre le délai fixé pour le remplacement des candidats et le jour du scrutin. La loi de 1944 prévoyait qu'en pareil cas, «le Conseil d'Etat prend les mesures indiquées par les circonstances». La disposition actuelle précise que l'élection doit être annulée et reportée.

L'élection du Conseil d'Etat a lieu au système de la majoritaire à deux tours. Dans le canton de Neuchâtel, seuls les candidates ou candidats qui ont participé au premier tour peuvent se pré-

senter au second tour. C'est dans cette perspective que doit être pris en considération le décès de Monsieur Traube moins de trois semaines avant la date du scrutin. Ce décès avait deux conséquences. Il rendait tout d'abord sans effet le vote des personnes qui avaient déjà voté en faveur de Monsieur Traube. Il en eût été de même des votes qui auraient été faits en faveur de Monsieur Traube après son décès si l'élection avait été maintenue. Deuxième conséquence: les délais pour modifier les listes étant échus, le PDC ne pouvait pas présenter un remplaçant. L'annulation et le report de l'élection permettaient ainsi d'éviter des votes sans effet et donnaient la possibilité au PDC de présenter un autre candidat.

En annulant l'élection du Conseil d'Etat prévue pour le 14 avril et en la reportant au 28 avril, le Conseil d'Etat devait tenir compte de l'article 67 de la Constitution qui prévoit la simultanéité de l'élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Le décès de Monsieur Traube ne devait pas entraîner l'annulation de l'élection du Grand Conseil même si Monsieur Traube était aussi candidat au Grand Conseil sur une liste PDC. En effet, comme l'élection du Grand Conseil a lieu au système de la proportionnelle, le vote en faveur de Monsieur Traube, même décédé n'était pas sans effet. Il apportait un suffrage à la liste de son parti. Si cette liste obtenait un ou des sièges et que Monsieur Traube aurait pu en occuper un, son décès permettait au premier des viennent-ensuite de prendre sa place, exactement de la même manière que s'il avait démissionné ou renon-

cé à son siège. On verra le 28 avril si cette hypothèse se réalise. Comme le décès de Monsieur Traube entraînait l'annulation de l'élection du Conseil d'Etat mais pas celle du Grand Conseil, le Conseil d'Etat devait prendre une mesure qui permettrait de respecter l'article 67 de la Constitution. De l'avis du soussigné, la solution la plus simple aurait été de reporter aussi l'élection du Grand Conseil au 28 avril. Cette solution permettait de respecter la Constitution. Elle n'aurait eu pour conséquence que de donner un délai supplémentaire aux électrices et électeurs pour exercer leur droit de vote. Elle aurait évité de convoquer les bureaux électoraux deux fois. Elle aurait enfin garanti une participation identique pour les deux élections.

Le Conseil d'Etat a semble-t-il renoncé à cette solution en raison des craintes émises par la chancellerie du risque de voir certains voter deux fois puisqu'une deuxième carte de vote devait être envoyée pour la nouvelle élection du Conseil d'Etat. La solution finalement retenue par le Conseil d'Etat de maintenir l'élection du Grand Conseil au 14 avril mais de renvoyer le dépouillement au 28 permettait cependant de respecter, si ce n'est la lettre, du moins l'esprit de l'article 67 de la Constitution. Comme cette décision n'a pas fait l'objet d'un recours, elle ne met pas en péril la validité de l'élection du Conseil d'Etat. Il n'empêche que le décès de Monsieur Traube a fortement perturbé le processus. Cette situation malheureuse ne devrait heureusement rester qu'un cas exceptionnel. ◉

La solution la plus simple aurait été de reporter aussi l'élection du Grand Conseil au 28 avril.



ROUTE

Une publicité politique dangereuse?

Parcourant régulièrement les routes du bas du canton, je constate qu'à chaque période électorale, une pub des candidats s'organise parfois sans discernement aux abords et surtout aux giratoires de nos routes. Certains automobilistes ont déjà pas mal de difficultés à se diriger à l'approche ou dans les giratoires, est-il légal ou judicieux d'en mettre encore une couche pendant plus de six semaines environ avec certaines affiches dangereusement disposées.

La loi sur la circulation routière prévoit: publicité interdite aux abords immédiats des routes par mesure de sécurité et d'inattention... Sauf pour les élections... Ignorance ou incompetence des partisans poseurs de ces panneaux?

Espérons que les futurs élus apprécieront avec un peu plus de clairvoyance l'avenir et l'orientation de notre canton...

Blaise Zweiacker
(Saint-Blaise)

HÔPITAUX

Le Haut veut vivre... Le Val-de-Travers aussi

Sans surprise, le Grand Conseil a plébiscité le projet hospitalier proposé par le Conseil d'Etat.

LE CLIN D'ŒIL



À TOUTE ALLURE L'impressionnante course du lièvre dans la réserve du Fanel
PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER

Ainsi, on maintiendra en Haut et en Bas, des services coûtant un saladier (chirurgie, médecine, soins intensifs). On conservera la gynéco-obstétrique à Neuchâtel mais les affections du sein seront traitées à La Chaux-de-Fonds. Génial support mnémotechnique offert: pathologies du haut, en Haut, pathologies du bas, en Bas.

Qu'importe le coût, la qualité de fonctionnement et les promesses d'économies! Quant à l'hôpital unique de soins aigus, avec regroupement de l'élite médicale, solution finale inéluctable tôt ou tard, on laisse le soin à d'autres de l'initier ultérieurement. Dans cette saga, le Val-de-Travers, ignoré de l'accommodement politique ambiant, est à nouveau largué avec son seul élixir régional pour oublier. Ou-

blier que son hôpital n'en est même plus un, car pour y accéder, il faut subir un examen médical préalable à Pourtalès. Oublier la surdité affligeante et l'égoïsme de nos concitoyens et décideurs d'outre-Clusette. Cerise sur le gâteau: les transports de patients hors Vallon, en ambulance, sont facturés aux utilisateurs à des prix prohibitifs. Quelques vaillants députés ont opté pour un référendum contre ce projet hospitalier égoïstement consensuel et dépourvu de toute vision d'avenir! Dans cette perspective, d'aucuns seraient bien inspirés de se souvenir de la cuisante leçon servie par le Val-de-Travers à l'occasion de la votation sur le Transrun!

Jean-Jacques Kirchofer
(Travers)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu).

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

RÈGLES DE BASE Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS | L'IMPARTIAL | 新聞網

A 170 km/h sur la H20 au Crêt-du-Locle

Un conducteur a circulé dimanche à la vitesse de 170 km/h sur la H20 au Crêt-du-Locle. Son permis a été saisi et son véhicule confisqué. Vous avez été nombreux à réagir.

Un nouveau cycliste

Sans anticiper une décision de la justice, il y a de fortes chances, que la Ville de La Chaux-de-Fonds compte bientôt un nouveau cycliste... (...)
Jazz

A relativiser

Quel danger ce jeune a-t-il fait courir au bon peuple? Bien moindre en tout cas que celui qui passe à 70 ou 80 km/h dans une rue bordée d'écoles ou de bâtiments publics. (...) A part cela, cette pointe de vitesse est à relativiser. Pour ma part, je la punirais par une forte amende et trois mois de retrait si le conducteur n'est pas récidiviste.

Révérénd Père Fouettard

Bravo à la police

Bravo aux forces de l'ordre de pincer ces dangereux personnages. Honte à lui.

SébastienS

Lui donner une chance

Cela ne vous arrive jamais d'être en retard, d'être pressé ou seulement de vouloir nettoyer vos bougies de temps en temps? (...) La première fois, on doit lui donner une chance...

Pajo

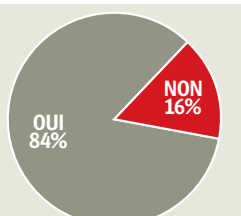
Un énorme excès

On parle bien d'un excès de près de 100 km/h en plus, pas d'un petit excès de 20 ou 30 km/h, n'en déplaise aux condescendants de service!

Patrick

LA QUESTION DE SAMEDI

Allez-vous ou avez-vous voté pour l'élection du Conseil d'Etat le 28 avril?



Participation: 179 votes

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

TÉMOIGNAGE Ex-héroïnomane, il est l'un des meilleurs apprentis du canton.

«J'ai fait un sacré bout de chemin»

NICOLAS HEINIGER

«Toxicomane, c'est un boulot à plein-temps: la nuit, vous réfléchissez où vous pourrez voler de l'argent pour pouvoir vous acheter votre produit durant la journée.» Antoine*, gaillard athlétique à l'œil vif, vient de fêter ses 40 ans. «Pourtant je pensais mourir à 30», confie celui qui a été héroïnomane durant une dizaine d'années, avant de décrocher définitivement il y a dix ans.

Antoine grandit à La Chaux-de-Fonds, dans une famille bourgeoise qui lui impose une éducation stricte. «Je me suis rebellé», raconte-t-il. A 15 ans, il devient toxicomane. S'ensuivent des années de galère, émaillées de condamnations avec sursis qui ne l'empêchent pas de continuer l'héroïne. «J'avais qu'une envie, c'était de me péter la tête. Je dormais entre 16 et 18 heures par jour, pour oublier que je vivais. Car si on prend cette drogue, c'est pas pour se sentir bien, c'est pour ne plus exister.» A cette époque, il descend jusqu'à 54 kilos, alors qu'il en pèse 75 aujourd'hui.

«Je me sentais surveillé»

Lorsqu'il a 24 ans, Antoine est une nouvelle fois arrêté. «Mais cette fois, le juge m'a mis en prison.» Sa peine est rapidement suspendue au profit d'une cure de désintoxication en milieu fermé. Il y restera plusieurs années, sans véritable succès. «Quand je suis sorti, je ne touchais plus à la drogue mais je prenais beaucoup de médicaments et d'alcool.»

Lorsqu'il quitte l'institution, Antoine, comme tous ceux qui ont passé par la case prison, est

encore tenu de rendre régulièrement des comptes au Service cantonal de probation. Sur décision d'une autorité judiciaire (tribunal) ou administrative (l'Office d'application des peines et des mesures), les collaborateurs de ce service doivent veiller à la réinsertion de leurs «clients», tout en évitant qu'ils ne commettent de nouvelles infractions (lire ci-dessous).

«La première fois que j'y suis allé, je me suis dit: c'est quoi ces tarés?», rigole Antoine. Les débuts sont difficiles. «Je suis arrivé bourré, j'ai été mis à la porte», se rappelle l'ancien toxicomane. «Je me sentais surveillé, contrôlé, j'étais très frustré. Dans ces moments, vous regardez que votre nombril. Vous ne vous remettez pas en question, vous pensez que c'est le monde qui doit changer, pas vous.»

Désapprendre à mentir

Pourtant, au fil des rendez-vous, les choses s'améliorent. «Mon subconscient m'a poussé à réagir. Ça s'est passé comme une suite de prises de conscience, d'abord toutes petites puis de plus en plus grandes, qui m'ont fait me rapprocher du monde réel. Comme de petites graines qui ont commencé à germer et que mon assistant de probation a arrosées», image Antoine.

Première étape, réapprendre à parler: «Quand on est toxicomane, on n'entraîne plus son cerveau, on utilise 80 mots», note Antoine. Puis, plus difficile encore, désapprendre à mentir: «J'ai commencé par deux ou trois petites vérités. Mais il m'a fallu des mois pour que je fasse vraiment confiance.»



Bien qu'il n'y soit plus tenu depuis 13 ans, Antoine* continue à se rendre une fois par mois au Service de probation, à La Chaux-de-Fonds. Il y trouve une assistance administrative mais surtout une présence humaine. DAVID MARCHON

Aujourd'hui, Antoine a repris un apprentissage, qu'il s'appête à terminer avec l'une des meilleures moyennes du canton. «J'ai fait un sacré bout de chemin: je travaille, je paie mes assurances et mes impôts et je n'ai plus peur que la police débarque chez moi à 6h du matin». Il continue pourtant à venir chaque mois au Service de probation, bien qu'il n'ait plus aucune obligation légale de le faire depuis 13 ans. «J'y trouve un peu d'aide administrative mais surtout de l'écoute. Ça me fait du bien de parler à quelqu'un d'humain.»

Et de conclure: «Quand j'étais dans la drogue, je manquais parfois de nourriture ou je dormais dans la rue. Mais ces moments durs m'ont appris quelque chose. Aujourd'hui, quand j'ai un steak dans mon assiette, je trouve ça génial!»

*Prénom fictif

De la préventive à la sortie de prison

Si le parcours d'Antoine* n'est pas unique, «il est plutôt rare que nous connaissions le devenir des personnes qui ont été suivies sur le long terme, l'obligation de se présenter au service de probation ayant une durée définie par l'autorité judiciaire ou administrative, en règle générale de un à cinq ans», indique Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service de probation. «Cela signifie également que les personnes que nous ne voyons plus n'ont en principe pas récidivé et que notre intervention a porté ses fruits.»

Mais la récidive existe. «Dans ces cas-là, on peut être confronté à un sentiment d'impuissance, mais cela permet de redéfinir l'encadrement et les objectifs du suivi. Pourtant, une majorité des parcours évoluent bien sur le long terme. Notre intervention permet de débloquent des situations et d'engager un processus pour que les personnes suivies vivent hors de la délinquance», affirme Vincent Huguenin-Dumittan.

Le Service de probation, dont les locaux sont situés juste à côté de la prison de la Promenade, à La Chaux-de-Fonds, emploie une quinzaine de personnes, assistants de probation mais aussi psychologues ou animateur socioculturel. Il prend en charge les personnes dès leur détention provisoire, les suit en prison durant l'exécution de leur peine puis après leur libération conditionnelle. «La pratique des suivis sous contrainte demande un juste équilibre entre le cadre et l'aide», note Vincent Huguenin-Dumittan.

L'objectif de l'assistance de probation, fixée par le code pénal, est de préserver les personnes prises en charge de la commission de nouvelles infractions et de favoriser l'intégration sociale des condamnés à leur sortie de prison. Il s'agit également de contrôler les règles de conduites des personnes condamnées avec sursis ou l'exécution des mesures de traitement ambulatoires.

«Si on prend cette drogue, c'est pas pour se sentir bien, c'est pour ne plus exister.»

ANTOINE* ANCIEN HÉROÏNOMANE

NEUCHÂTEL

Conférence avec Edwy Plenel et Darius Rochebin

Quel est l'avenir du journalisme, métier en pleine mutation? Internet est-il un danger pour le journalisme, ou au contraire une opportunité? Dans une société hyper informée et familière aux nouvelles technologies, quel rôle les journalistes ont-ils à jouer? Le journalisme est-il aujourd'hui uniquement réservé aux professionnels de l'information?

C'est à ces questions que répondront, entre autres, les journalistes Edwy Plenel et Darius Rochebin lors d'une conférence intitulée «Le journalisme d'aujourd'hui et de demain», lundi 29 avril de 12h à 14h à l'aula des Jeunes-Rives de l'Université de Neuchâtel. L'organisation est as-

surée par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) et l'entrée sera libre.

Directeur de Mediapart

Après avoir été directeur de la rédaction du journal «Le Monde» de 1996 à 2004, Edwy Plenel est cofondateur et directeur du site d'information en ligne Mediapart, site qui a notamment sorti «l'affaire Cahuzac». Edwy Plenel est également professeur associé à l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel.

Darius Rochebin présente le journal télévisé de la RTS depuis 1998. Il conduit également l'émission «Pardonnez-moi».

● RÉD

MÉTAUX PRÉCIEUX Les chiffres du Groupe de travail Suisse-Colombie pour 2012.

Metalor a traité 3,1 tonnes d'or colombien

Selon le Département colombien de la planification, le groupe neuchâtelois Metalor Technologies a importé l'an passé 3134 kilos d'or de Colombie, sur un total de 16 tonnes expédiées en Suisse. Ces chiffres nous ont été communiqués par Stephan Suhner, représentant de l'ONG Ask!, ou Groupe de travail Suisse-Colombie. Ils font suite à la mise en cause de Metalor dans l'exploitation d'or en Colombie au détriment des droits de l'Homme et de la protection de l'environnement (notre édition de jeudi 18 avril).

«Ce sont des chiffres officiels», indique Stephan Suhner. «Ils montrent que le principal importateur suisse d'or colombien est Argor Heraeus, avec environ 10 tonnes en 2012.» Un tiers de l'or colombien est exporté vers la Suisse, le solde part presque entièrement aux Etats-Unis. Mais le représentant d'Ask! a constaté que la Floride exportait de grosses quantités d'or vers... la Suisse. «Nous allons maintenant essayer de savoir si cet or est



Metalor précise que son or provient uniquement «d'entreprises dûment contrôlées et reconnues pour leur sérieux et leur éthique». KEYSTONE

expédié aux banques ou à des affineurs». La question de l'or colombien est sur le devant de la scène ces jours en Suisse. Deux militants colombiens, Américo Mosquera,

représentant des paysans afro-colombiens, et Ximena Gonzalez, avocate de l'ONG Tierra Digna, sont en tournée pour dénoncer les impacts environnementaux et humains de l'extraction aurifère en Colombie. Ils étaient à Neuchâtel la semaine dernière et seront à Berne, puis à Genève, mercredi et jeudi, avec le soutien de Terre des hommes.

Metalor réfute les accusations

De son côté, le groupe Metalor conteste formellement les accusations portées contre lui. Il précise «ne coopérer qu'avec des entreprises dûment enregistrées, contrôlées, reconnues pour leur sérieux et leur éthique et qui – sur la base d'éléments concrets en notre possession – font partie des entreprises responsables qui fournissent le ratio restant d'or équitable.» Metalor refuse cependant de communiquer le nom d'entreprises auprès desquelles il s'approvisionne en Colombie, arguant du secret des affaires. ● FRK

EXPROPRIATION Depuis 1973, un gros serpent de mer prospère dans les tourbières de la vallée des Ponts, nourri de refus d'entrée en matière, de recours, d'expertises et de dossiers égarés.

Dossier non réglé depuis... 40 ans!

LÉO BYSAETH

«Cette fois, je ne me hasarderai pas à donner une date!»

Echaudé, le juge Fabio Morici, président de la Commission d'estimation en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique se refuse à prédire quand il pourra mettre un point final au litige qui oppose les héritiers d'un propriétaire de tourbières à l'Etat et à la commune des Ponts-de-Martel.

Il y a un an et demi, le juge avait estimé [réd.: notre édition du 12 août 2011] qu'il n'était pas impensable que le dossier (lire le détail dans l'encadré) puisse trouver son épilogue... au printemps 2012. Il ne restait plus alors qu'à nommer l'expert chargé de déterminer le montant de l'indemnité. Las. Un an après, l'expert, bien que pressenti, n'est toujours pas nommé.

«Déni de justice»

De guerre lasse, la mandataire du demandeur, l'avocate Christiane Terrier, a déposé le mois dernier auprès de la Cour de droit public un recours en déni de justice contre la commission. Cette démarche vise à faire constater par la cour que le retard apporté à la résolution de la cause est injustifié. C'est aussi une pression sur le juge Morici.

Christiane Terrier est pantoise: «Je n'ai jamais vu ça de toute ma carrière. J'ai commencé cette affaire quand j'étais jeune avocate. Je m'en occupe depuis plus de 20 ans. L'expertise dont l'expert n'est toujours pas nommé, nous l'avons demandée en 2009!»

Le juge n'est «pas indifférent» au reproche. Il «comprend l'agacement des héritiers.» Il invite cependant à considérer d'une part la complexité du cas, d'autre part les moyens dont dispose la commission pour faire son travail. Le président, explique-t-il, fait seul tout le travail, en plus de sa charge de juge ordinaire. «C'est vrai que je m'occupe en priorité de dossiers qui me semblent un peu plus urgents, comme des divorces difficiles», admet-il.

Dans cette affaire, «il s'agit aujourd'hui, pour l'expert, de tenter

de reconstituer le marché de la tourbe d'il y a 50 ans. C'est un exercice très difficile.» Si l'expertise n'est pas encore ordonnée, c'est que le juge a tenté de lui faciliter la tâche en lui fournissant le dossier, clos, d'une affaire similaire. Même scénario – cessation imposée de l'exploitation de tourbe et demande d'indemnisation, avec, comme dans le cas Stengel, une lutte acharnée de l'Etat pour éviter de passer à la caisse.

L'expert de cette affaire X avait calculé le volume de tourbe que le propriétaire aurait pu extraire s'il avait pu continuer son exploitation et les revenus qu'il en aurait tirés. Les documents à l'appui de la décision rendue le 16 février 2005 par le Tribunal administratif dans cette affaire X aurait été bien utile pour avancer dans l'affaire Stengel. Et cela aurait permis d'en abaisser le coût. «Les honoraires sont supportés par les parties», rappelle Fabio Morici.

Des dossiers s'évaporent

Mais «les archives de la commission sont constituées de dossiers sans inventaire.» Il a passé des heures à rechercher le dossier X. Sans succès. D'où son courrier du 5 avril dernier aux parties, dans lequel il écrit, noir sur blanc: «Pour une raison qui demeure inexplicite, le dossier de ce litige X n'est plus en mains de la Commission.» Coïncidence ou pas, en 2000, déjà, le dossier d'une première expertise Stengel s'était déjà perdu.

Bruno Stengel se pose des



Bruno Stengel, ici sur le terrain, désormais rendu à la nature et qui appartenait à son père, n'en démord pas: lui est les 10 co-héritiers doivent être indemnisés pour la cessation ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

questions. Et il note qu'avec les intérêts qui continuent de courir, l'Etat devra payer beaucoup plus que demandé à l'origine par son père. «Ça me fait mal, c'est du gaspillage des deniers publics!», s'insurge-t-il.

«Qu'il faille chaque fois six mois pour avancer d'une case, cela ne me satisfait pas», dit le juge. Tout en rappelant que même l'expertise ne signera pas forcément la fin du match. La décision future espérée est encore susceptible

d'un recours devant la Cour de droit public, puis devant le Tribunal fédéral. Et la décision est annulée, il y aura peut-être un renvoi devant la commission pour qu'elle statue à nouveau...o

La longue marche juridique à travers la tourbe

Bruno Stengel, agissant au nom des 11 héritiers de son père, Fritz Stengel, réclame 128 000 fr. à l'Etat et à la commune des Ponts-de-Martel.

Pour résumer cette très longue histoire à moult rebondissements, il faut remonter à 1972, lorsqu'un arrêté fédéral urgent interdit l'exploitation de la tourbe. En 1973, le Conseil d'Etat concrétise cette exigence fédérale. Fritz Stengel doit cesser d'exploiter sa tourbière. En 1982, le plan d'aménagement des Ponts-de-Martel rend définitif l'arrêt de toute exploitation industrielle de

la tourbe. Fritz Stengel estime que cette interdiction revient à une expropriation matérielle, pour laquelle il doit être indemnisé. Pendant près de 10 ans, il cherche à négocier. En vain. En 1992, 19 ans après la cessation effective de son exploitation et moins de trois mois avant de mourir, il dépose une demande en indemnisation. Il estime son préjudice à 128 000 francs, sur la base des revenus qu'il aurait pu tirer de l'exploitation si elle avait pu continuer et compte tenu de ses investissements. Niet catégorique des col-

lectivités. Après le décès du demandeur, ses héritiers, représentés par son fils Bruno, reprennent le flambeau. Durant 10 ans, le dossier avance cahin-caha. En 2002, la commission refuse toute indemnisation. Décision cassée par le Tribunal administratif en 2005. La commission rend une nouvelle décision en 2009. Le principe de l'indemnité est cette fois bétonné. Reste à fixer qui doit payer et combien. Pour cela il faut que la commission rende une ordonnance d'expertise. C'est imminent, semble-t-il.o

HISTOIRE Le conseiller national sème la confusion sur le nombre de juifs refoulés durant la guerre Yvan Perrin «joue» Klarsfeld contre Bergier

La polémique a été relancée en février mais, visiblement, le conseiller national neuchâtelois Yvan Perrin n'a pas envie qu'elle s'éteigne. Il réclame du Conseil fédéral, par une motion, la mise sur pied d'une nouvelle commission d'historiens pour dire enfin combien de juifs ont été refoulés à la frontière suisse pendant la dernière guerre.

Malheureusement, pour justifier sa demande, il entretient à deux reprises la confusion entre deux chiffres. Dans son interpellation du 6 mars, il se réfère au chasseur de nazis Serge Klarsfeld, qui parle d'au maximum 3000 juifs refoulés, alors que le rapport de la commission d'his-

toriens présidée par Jean-François Bergier donnerait le chiffre de 24 000.

Et dans sa motion du 16 avril, Yvan Perrin reprend ces deux mêmes chiffres, mais il les applique cette fois à des «personnes refoulées» (juives ou non).

Du coup, les deux formulations sont fausses. Il suffit d'écouter Serge Klarsfeld et de relire le rapport Bergier pour s'en convaincre: le premier évoque des juifs refoulés, le second des refoulements en général. Recouvrant des réalités différentes, les deux chiffres ne sont pas contradictoires: les opposer n'est donc pas correct.

Sur le fond, on ne sait pas très



L'«historien» Yvan Perrin a choisi son camp. RICHARD LEUENBERGER

bien pourquoi Serge Klarsfeld – qui traque avant tout les criminels de guerre français – tient à l'image d'une Suisse sans tache. Mais il dit que la commission Bergier a mal travaillé, en s'appuyant sur les travaux (pas encore publiés) d'une historienne genevoise.

Yvan Perrin et un certain nombre de (pseudo) historiens conservateurs vont déjà plus loin: la commission Bergier est accusée d'avoir sali la Suisse. Et même d'avoir été payée pour le faire!

Affirmation un peu étonnante: la commission Bergier a été instituée par le Conseil fédéral, avec l'aval du Parlement, pour décortiquer la politique inté-

rieure et extérieure de la Suisse pendant la guerre, sur les plans économique, monétaire, diplomatique, social, etc. Pour ce faire, elle a bénéficié d'un accès sans entraves à toutes sortes d'archives, notamment privées (banques, assurances, entreprises), fermées jusqu'alors.

Pourquoi les plus hautes autorités suisses auraient-elles voulu à tout prix salir leur pays? Là, on se perd dans une brume de complots non identifiés...

Mais Yvan Perrin a choisi son camp, celui du «fameux chasseur de nazis», comme il le dit, contre le panel international d'historiens réunis durant quatre ans par Bergier. o FRANÇOIS NUSSBAUM

PRO PATRIA Timbres bientôt en vente

La Fondation suisse Pro Patria bénéficie à nouveau d'un comité actif dans le canton de Neuchâtel. L'an dernier, il a organisé une vente de timbres, une première depuis une dizaine d'années. Il remet l'ouvrage sur le métier cette année et organisera aussi une vente d'insignes du 1er Août.

La collecte 2013 de Pro Patria est dédiée aux musées locaux et régionaux suisses. La Poste émet une série de timbres spéciaux, dont les sujets rappellent le thème de la campagne. Ces timbres seront émis le 7 mai et seront valables dès cette date sans limite. Il y a deux motifs pour chacune des deux valeurs d'affranchissement (85 ct et 1 fr.), avec une surtaxe de respectivement 40 ct et 50 centimes.

La fondation soutient également des projets scolaires d'échanges linguistiques. C'est ce qui a motivé Jean-Claude Guyot, député, enseignant et organisateur de manifestations sportives, à s'engager à la présidence du comité neuchâtelois, qui doit sa renaissance au député Claude Borel, rappelle-t-il.

L'appel à bien accueillir les vendeurs de timbres-poste est sous-tendu par un constat: ces dernières années, Pro Patria a soutenu de nombreux projets dans le canton, à hauteur de 800 000 fr. Le Théâtre et la loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds, le Bain des dames à Neuchâtel, le Musée d'Areuse à Boudry, le Moulin Bayerel dans le Val-de-Ruz ou encore la tour Jürgensen aux Brenets ont bénéficié des fonds de la fondation. o LBY



Deux timbres à 85 ct et deux à 1 fr., surtaxés 40 et 50 ct. SP

ESCROQUERIE Quatre tentatives d'arnaque au «faux neveu»

La Police neuchâteloise a été informée de quatre tentatives d'escroquerie au «faux neveu» entre mardi et jeudi derniers dans le canton. L'arnaque, qui consiste à se faire passer par quelqu'un de la famille auprès des personnes âgées et de demander d'importantes sommes d'argent, «peut mener à de gros préjudices», indique-t-elle dans un communiqué.

Selon le site suisse de la prévention, «les escrocs racontent des histoires sur le sort inquiétant d'un membre de la famille si jamais celui-ci ne rassemble pas une certaine somme d'argent en très peu de temps.»

«Dans les cas qui nous occupent, les sommes demandées oscillaient entre 50 000 et 80 000 francs», ajoute la police neuchâteloise. Elle invite la population à parler de cette problématique avec leurs aînés. o RÉD

LA CHAUX-DE-FONDS Des documents rares exposés pour les 175 ans de l'institution.

La bibliothèque couve des trésors

SYLVIA FREDA (TEXTE)
RICHARD LEUENBERGER (PHOTOS)

Vous avez vu «Retour vers le futur»? Pascal Ducommun a le même genre de dégain de savant original que le héros de ce film. Airs d'ermite docte, barbe et cheveux blancs, front aussi immense que sa curiosité, c'est lui, le commissaire de l'exposition «Trésors de la Bibliothèque de la Ville» à La Chaux-de-Fonds.

Féru de science-fiction et d'uchronie – genre qui repose sur le principe de la réécriture de l'histoire à partir de la modification d'un événement du passé –, il se plaît à voyager dans le temps et les ailleurs. Donc, lors de ses visites guidées organisées, il sait fasciner son public, en révélant les perles qu'il a trouvées dans les archives de la maison, et dont il ne connaissait lui-même pas l'existence, avant de préparer l'exposition. Ces pièces, qu'il a dénichées dans les fonds à force de les fouiller, seront visibles jusqu'au 18 mai.

Pascal Ducommun révèle les perles qu'il a dénichées dans les fonds, et dont il ne connaissait lui-même pas l'existence, avant l'exposition.

L'entendre parler des livres qu'il a choisis de montrer en ce 175^e anniversaire de la bibliothèque est un délice. Non seulement parce qu'il a un débit, un ton et un humour pince-sans-rire désarçonnants, mais aussi parce que la promenade porte indéniablement sa griffe. Par exemple, au premier poste de la balade, il donne à voir l'ouvrage intitulé «L'an 2440», publié en 1771 et signé Louis-Sébastien Mercier. «Il a cette particularité d'être le premier de tous les romans, dans la littérature mondiale, à porter une date future comme titre. Pour simplifier, c'est l'un des tout premiers romans d'anticipation, un genre de la science-fiction – vieille, elle, de plusieurs siècles – apparu très tardivement, au 17^e siècle seulement.»

Premier roman d'anticipation

Si «L'an 2440» se trouve dans la même vitrine que les pièces imprimées par Lesquereux et celles de son cabinet littéraire, c'est que Pascal Ducommun, d'abord poussé par son goût de la science-fiction à le faire découvrir, a ensuite, par hasard, trouvé une mention manuscrite sur la page de titre. «C'était le nom de Lesquereux, qui est sans doute de la famille de l'imprimeur de La Chaux-de-Fonds, si ce n'est l'imprimeur lui-même. Mais il n'y a pas moyen de le savoir avec certitude...»

Durant la promenade, autre moment-clé: grâce à une annotation, collée à l'image en bas à droite, on apprend en observant une lithographie de «L'album neuchâtelois de 1840», série de



Dans la vitrine dédiée aux questions politiques, plusieurs petits fascicules liés au même périodique anarchiste, diffusé pendant la Seconde Guerre mondiale.



Plusieurs incunables, ces livres datant d'avant 1501, dont l'un, de 1486, et un autre, de 1509, ont comme reliure, une feuille de musique médiévale.



La carte postale est apparue en 1869 à La Chaux-de-Fonds, et en 1870 en Suisse.



Atlas cosmographique de 1708, qui appartenait à la bibliothèque de Monsieur A. Lesquereux.



Un coin audio aussi est prévu dans l'exposition. A droite: l'intégrale de Jacques Dutronc dans une boîte de conserve.

vues du canton éditée par Hercule Nicolet, qu'elle est dessinée «d'après daguerréotype».

«Ce qui signifie qu'il y avait des photographes à La Chaux-de-Fonds, en 1840!», souligne Pascal Ducommun. «Sur cette lithographie, on voit une sorte de caisse sur pied. C'est... une machine à daguerréotypes! Par contre, semble-t-il, les personnages ont été dessinés après coup dans le cliché d'impression. Parce qu'il fallait un temps de pause extraordinaire, et qu'on a vite compris qu'on ne pouvait pas vraiment demander à quelqu'un de rester sans bouger pendant si longtemps!»

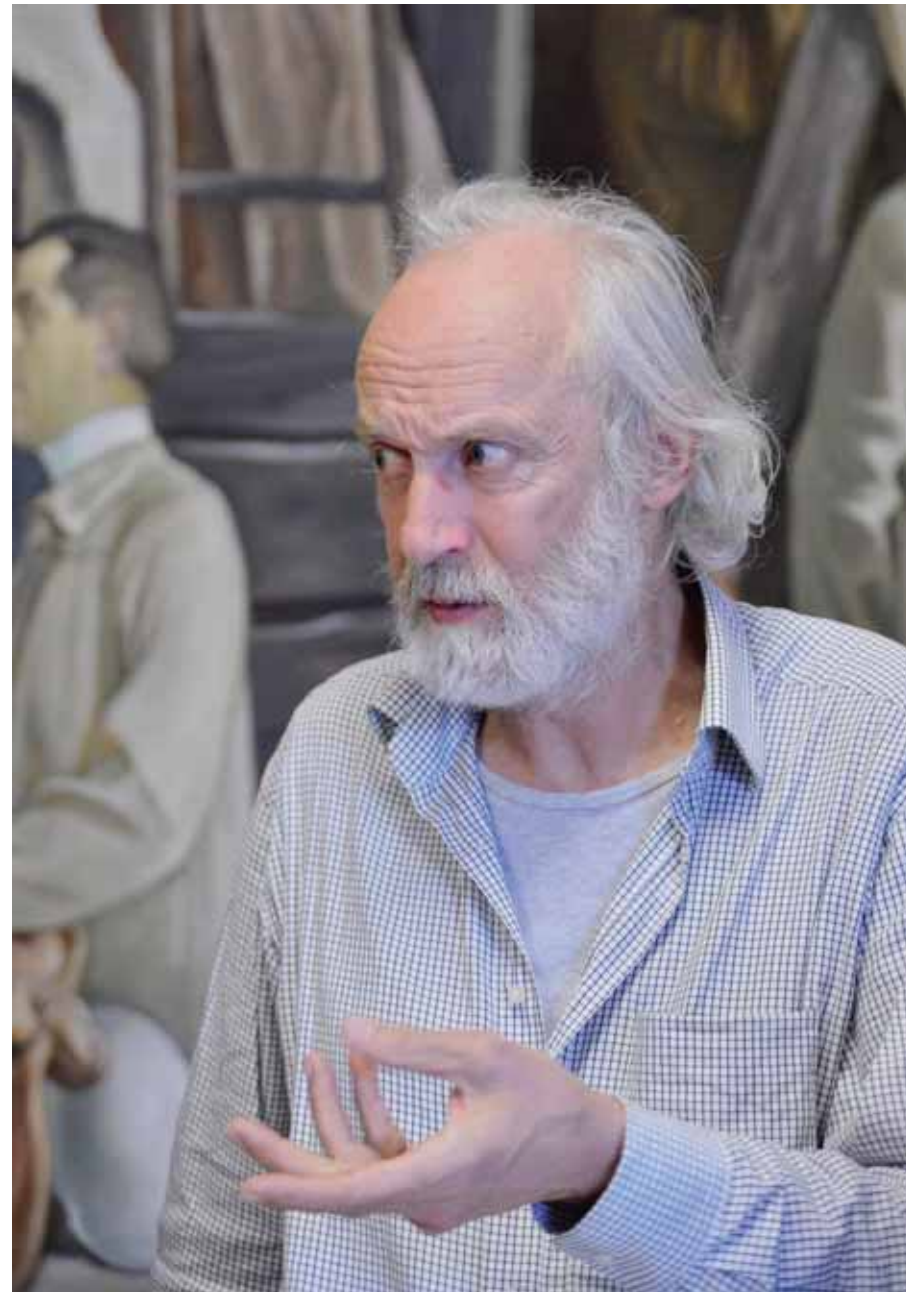
Dans la vitrine, où sont considérées les questions politiques, sont exposés plusieurs petits fascicules, tous liés au même périodique: «Le Réveil anarchiste». Il paraissait, en Suisse, pendant la Seconde Guerre mondiale, de façon interdite et clandestine. «Et

le lieu d'impression, où était-il?», s'amuse à demander Pascal Ducommun. «Quelque part en Suisse, peut-on lire sur leur couverture», répond-il, taquin, pour démontrer la prudence du mouvement anarchiste.

Dans la même vitrine: «L'Avant-Garde», organe de la Fédération française de l'Association internationale des travailleurs, qui a été brièvement publié à La Chaux-de-Fonds en 1877 et 1878. «On peut y lire: «Avis important, par mesure de prudence: L'Avant-Garde ne prendra point d'abonnement.» A côté de ses documents, bien d'autres encore sont à voir... Un trésor, en effet. ◉

INFO+

Heures de visite de l'exposition:
«L'exposition des trésors de la Bibliothèque de la Ville», est à voir aux heures d'ouverture, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 18 mai. Visites avec Pascal Ducommun: les 27 avril à 10h15 et le 2 mai à 17h30. S'inscrire au 032 967 68 31.



De sa promenade surprise dans les fonds de la bibliothèque, Pascal Ducommun a ramené manuscrits, lettres, imprimés, incunables, enregistrements sonores, etc.

Editions piratées de livres de Balzac

Honoré de Balzac (image SP) a été l'une des grandes victimes de contrefaçons au 19^e siècle, apprend-on dans l'exposition «Trésors de la Bibliothèque de la Ville», visible, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 18 mai prochain. «Ce n'est pas pour rien qu'il a contribué à la naissance du droit d'auteur tel qu'on le connaît encore aujourd'hui», commente Pascal Ducommun, le commissaire de la rétrospective. «Il a souvent été piraté par des éditeurs belges.»

Pascal Ducommun explique la manière de procéder des pirates de l'époque. «Des romans de Balzac paraissaient en feuilleton dans un quotidien. Que faisait l'éditeur belge? Il achetait le journal. Tous les jours. Au fur et à mesure, il préparait des for-



mes d'impression. Et dans la semaine qui suivait les épisodes, il publiait le volume terminé et le diffusait sur le marché.»

Donc les éditions originales de Balzac sont parfois des éditions pirates belges. «A la bibliothèque, on a deux exemplaires imprimés à Bruxelles, et qui sont donc des contrefaçons d'œuvres de Balzac.»

A côté de ces éditions pirates, sont tout de même visibles, dans la même vitrine de l'exposition, des volumes originaux de Balzac, dont il a été lui-même l'imprimeur. «Il avait décidé de faire des affaires. Il avait donc lancé une imprimerie qui a assez rapidement coulé.»

Aussi à voir: un ouvrage datant de 1843, provenant du fonds Charles Humbert... et dédié par Balzac. ◉

POUR UN PRINTEMPS ITALIEN du 15 au 27 avril

Exposition

Une farandole de scooters

LML Star à découvrir 

Profitez de notre chéquier

23 offres à ne pas manquer

CONCOURS
1 scooter LML Star
Deluxe à gagner
chaque samedi!



Horaires d'ouverture et autres informations disponibles sur:
www.lesentilles.ch



20^{ÈME} GRANDE VENTE «À QUAI» DE PRINTEMPS

VINOOTHÈQUE DE LA CHARRIÈRE

Plus de 30'000 bouteilles
avec un RABAIS jusqu'à 30%

sur près de 70 variétés de grands vins, en dégustation libre!

| EXTRAIT DE NOTRE LISTE (demandez notre liste complète)* | | | CHF | Au lieu de |
|--|------|----|-------|------------|
| • MINERVOIS, Prestige "Sélection Vinothèque de la Charrière" rouge | 2012 | MS | 6.25 | 8.90 |
| • GEVREY-CHAMBERTIN, "Vieilles Vignes", Domaine Marc Roy rouge | 2011 | MO | 52.80 | 62.70 |
| Alexandrine Roy, Propriétaire, présente sur places les 3 jours | | | | |
| • IGP DE L'HÉRAULT, "Grains de sagesse", Mas des Armes rouge | 2012 | MO | 11.75 | 14.70 |
| Régis Puccini, Propriétaire, présent sur place les 3 jours | | | | |
| • MARGAUX, Château Moutte Blanc, Patrice de Bortoli RARE rouge | 2010 | MO | 31.20 | 39.00 |
| • SAUMUR-CHAMPIGNY, "Les Lizières", René-Noël Legrand rouge | 2010 | MO | 11.95 | 14.40 |
| • RULLY "La Chaume", Claudie Jobard rouge | 2011 | MO | 17.55 | 22.50 |
| • CROZES-HERMITAGE, Domaine Etienne Pochon rouge | 2011 | MO | 15.60 | 19.50 |
| • CÔTE RÔTIE, "Champion le Seigneur", Jean-Michel Gerin rouge | 2009 | MO | 41.20 | 53.50 |
| • CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, "Cuvée du Baron", Château Fortia rouge | 2010 | MO | 27.35 | 36.00 |
| • CÔTES DU ROUSSILLON, "Moné Daria", Mas Mudigliza RARE rouge | 2011 | MO | 11.00 | 15.70 |
| • POUILLY-FUISSIE, "Madrigal", Frantz Chagnoleau blanc | 2011 | MO | 28.90 | 34.80 |
| • SAINT-JOSEPH, "Ro-Rée", Louis Chèze blanc | 2011 | MO | 23.45 | 33.50 |
| • IGP DE VAUCLUSE, "Certitude", Fontaine du Clos Lég. doux | 2012 | MO | 6.95 | 9.90 |
| • MONTLOUIS-SUR-LOIRE, "Moelleux", François Chidaine blanc doux | 2010 | MO | 23.00 | 29.50 |

Étc. etc. (voir liste complète - près de 70 vins! - fournie sur demande)*

Ainsi que d'autres : LANGUEDOC-ROUSSILLON, MAURY, TAVEL, VACQUEYRAS, VISAN, CONDRIEU, CORNAS, CHENAS, SAINT-VERAN, POMMARD, CHAMPAGNE, BORDEAUX, SUISSE, ITALIE, DIVERS et lots hors liste à venir découvrir!
DÉGUSTATION LIBRE! Si désiré, conseils et commentaires par Nadia ou Dany POCHON et leur équipe.

Vente (sous réserve d'épuisement), par carton d'origine, 6 ou 12 bouteilles, (selon liste complète). PAIEMENT COMPTANT.

JEUDI 25 AVRIL 2013 de 16H à 20H

VENDREDI 26 AVRIL 2013 de 10H à 19H, non stop

SAMEDI 27 AVRIL 2013 de 9H à 17H, non stop

* Liste complète avec prix: sur place durant la vente, ou à nos magasins (La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel), sur www.vinotheque-charriere.ch ou envoyée par fax ou par e-mail sur simple demande de votre part.

VINOOTHÈQUE DE LA CHARRIÈRE SA - CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS

BUREAUX ET ENTREPÔTS RUE DE LA CHARRIÈRE 84 - T. +41 32 968 07 79 - F. +41 32 968 07 10 - vinotheque@bluewin.ch

MAGASINS CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS - PLACE DU MARCHÉ - T. +41 32 968 71 51 - CH-2000 NEUCHÂTEL - RUE DE L'HÔPITAL 12 - T. +41 32 724 71 51

VENTE: DIRECTEMENT DANS NOS ENTREPÔTS,
RUE DE LA CHARRIÈRE 84, LA CHAUX-DE-FONDS (À L'EST DU CENTRE SPORTIF)

Nouveau site www.vinotheque-charriere.ch

OFFRES D'EMPLOI



Le Home Médicalisé Le Châtelard SA

aux Brenets recherche pour compléter son équipe:

1 AIDE-SOIGNANT (-E) À 50%

1 AIDE-SOIGNANT (-E) À 80% (JOUR/NUIT)

Votre profil: Au bénéfice d'une formation d'aide-soignant(e), vous avez de l'expérience dans le milieu psycho-gériatrique. Vous vous adaptez facilement aux horaires irréguliers et êtes domicilié(e) dans la région. Véhicule indispensable.

Ce que nous avons à vous offrir: Un cadre de travail familial et chaleureux, une équipe dynamique, des conditions de travail ANIPPA

Entrée en fonction: Début mai pour le 50% / Début juillet pour le 80%

Plus d'infos sur www.homechatelard.ch

Merci de nous faire parvenir vos courriers à :

Home Médicalisé Le Châtelard SA, à l'att. de M. Damien Nicolier, Rue du Châtelard 110, CH - 2416 Les Brenets ou par email: direction@homechatelard.ch

ENSEIGNEMENT

Demandez
la Brochure



SWISS LANGUAGE CLUB
(10-18 ANS)

INTERNATIONAL
SUMMER CAMPS
CAMPS D'ÉTÉ

30^{ÈME}
ANNIVERSAIRE

Anglais,
Allemand,
Français

Activités et
Excursions

www.slc.ch
0844 200 400



MANIFESTATIONS

Offrez des
LENDEMAINS



Sans faim.

© Medair / Miguel Samper

Donnez aujourd'hui:
CCP 10-648-6
medair.org

MEDAIR



LES BOIS

Samedi 27 avril 2013 dès 8h

**Foire - Marché de
petits animaux**

Animations: démonstrations organisées
durant la matinée par l'Amicale
«Franc de collier»

LE LOCLE Ruth Frey est une célébrité discrète de la rue du Temple.

Soixante ans parmi les fleurs pour la dame à la rose

CLAIRE-LISE DROZ

«Une fois, j'ai reçu une carte postale de Bangkok. L'adresse, c'était "magasin de fleurs au Coco, Le Locle"». Le signataire demandait qu'on apporte des fleurs à sa maman qui habitait au Locle «et je vous paierai à Noël quand je reviendrai». Dont acte.

Reprenons. Coco, c'est un mainate, ou merle des Indes, qui trône depuis plusieurs générations dans le magasin de fleurs Frey, à la rue du Temple, au Locle. C'est toujours un Coco, mais les exemplaires ont changé avec le temps. Ce Coco est presque aussi célèbre que la maîtresse de céans, Ruth Frey. Celle-ci est sans doute la plus ancienne commerçante du Locle, depuis 60 ans qu'elle préside aux destinées de cette boutique.

Aujourd'hui âgée de... 80 ans et des poussières, Ruth Frey ne met plus la main à la pâte comme autrefois. «J'ai deux fleuristes qui sont précieuses» et l'un de ses fils, Bernard, «Monsieur Horloge fleurie» et jardinier de la Ville, va reprendre le commerce.

«De la VILLE de Boudry!»

Mais elle est toujours par là, Ruth Frey, D'abord, cette fille d'agriculteurs boudryens, «oui, je suis originaire de Boudry, la VILLE de Boudry!» insiste-t-elle avec vigueur, à toujours eu l'habitude de travailler. Et de travailler dur parfois. Sans trop vouloir s'étendre sur le sujet, elle pourrait en raconter, sur les foins qu'on faisait en se ramassant plein de cloques dans les mains.



Ruth Frey parmi ses fleurs depuis 60 ans, toujours prête à offrir une rose pour mettre du soleil dans un sourire. RICHARD LEUENBERGER

Ou bien, en ces temps de guerre, toutes les fillettes et jeunes filles qui passaient leurs loisirs à tricoter pour les soldats, et attention, pas de la laine fine, non, de cette bonne grosse laine qui vous sciait les doigts! C'est une lève-tôt. Les grasses matinées, ce n'est pas trop son genre.

Un chaleureux stamm

Et puis, Ruth Frey connaît son monde depuis au moins trois générations, et vice-versa. «Vous ne me reconnaissez pas, n'est-ce pas?», lui demandait jeudi matin

une grand-maman toute souriante. «Mais bien sûr que je vous connais, vous pensez!» Elle connaît tout le monde, Ruth Frey, comme Lotti. «Lotti et moi, on est de la même génération. On est des battantes. «Monté», qu'est-ce que j'aurais fait sans ma Lotti!» Justement, une autre cliente entre et demande des nouvelles: «Comment elle va, notre petite Lotti?» Il est chaleureux, ce magasin. C'est le stamm. «On est resté assez villageois par ici. C'est moins anonyme que dans ces grandes surfaces...» Cette Lotti, Ruth Frey va toujours la voir à la Résidence. Et cela lui fait mal au cœur de voir tous ses anciens clients, qui à l'époque étaient tellement ravis de venir acheter de beaux bouquets, aujourd'hui tout amoindris dans leurs fauteuils.

Un amour éternel

Des chagrins, elle en a eu comme chacun: tous ces voisins et amis disparus, et ces Galeries

du Marché qui ont brûlé... Mais cette énergique grand-maman, toujours la rose à la main, généreuse et qui ne fait pas mystère de sa foi, se souvient aussi de toutes les joies qu'elle a vécues. Parfois avec nostalgie, comme lorsqu'elle évoque ces temps révolus où on composait une quantité de bouquets pour les Promotions, «et toutes ces bouquinières pour les garçons! Et pour la Fête des mères, c'était trop joli, ces petits enfants qui arrivaient avec trois sous donnés par le papa...» Un jour, un bouèbe haut comme trois pommes arrive, très assuré: «Je voudrais un bouquet méli-mélo!» Je vous garantis qu'il a été servi. Ah il savait bien ce qu'il voulait. Aujourd'hui, il est banquier.

Un autre beau souvenir? Tous ces jeunes mariés qui arrivaient radieux. «A voir la joie de ces gens, on sentait que, pour eux, le bonheur serait éternel. Mais cela, ça existe encore!»

«Lotti et moi, on est de la même génération, on est des battantes. «Monté», qu'est-ce que j'aurais fait sans ma Lotti!»

RUTH FREY DEPUIS 60 ANS AU MAGASIN DE FLEURS DU MÊME NOM

MÉMENTO

LES PONTS-DE-MARTEL
Victoria sur scène. Le club d'accordéonistes Victoria donnera son concert annuel samedi à 20h à la salle de paroisse. La soirée se poursuivra avec une pièce de théâtre intitulée «L'amour est dans la grange», interprétée par les membres de la société. BILLETS disponibles sur place.

LE LOCLE
Retour du «Pauv' p'tit gars». Fabrice Botteron signe son retour sur scène avec son «One man chauve». Humour toujours dans le quotidien du Pauv' p'tit gars. Représentations: vendredi 26 avril à 20h15 et dimanche 28 avril à 14h30, au Cercle de l'Union. Réservations: tél. 032 914 13 91, de 17h à 20h ou sur pauvrepetitgars@gmail.com

LE LOCLE 150 personnes à la soirée partenaires à la salle Dixi.

Soutien à la Fête des promos

«Les Promos, c'est la plus grande fête de la ville du Locle», rappelait vendredi soir Bernard Gafner, président du comité organisateur de la célèbre Fête des promotions depuis 15 ans. Dans la salle Dixi, quelque 150 personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs pour participer au premier repas de soutien à la manifestation. Chaque année, l'événement, qui célèbre la fin de l'année scolaire, rassemble sur deux jours quelque 50 000 personnes venues de tout le canton. Une quinzaine de concerts gratuits y sont programmés. Le budget de la manifestation tourne autour du demi-million, a confié Bernard Gafner.

On en saura plus d'ici peu sur le programme de la prochaine édition. Vendredi soir, les généreux



Gratuite, la manifestation vit grâce à ses donateurs. CHRISTIAN GALLEY

amis, bénévoles, autorités et entreprises partenaires ont pu profiter d'un excellent souper rythmé par les prestations musicales des

groupes Sang d'Ancre et Voxset. Récompense de leur engagement pour cette manifestation des plus populaires. ● SYB

CULTURE

Jour J-10 pour les jeunes



Les Ecolades, festival des écoles romandes et tessinoises, débute le vendredi 3 mai à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Plus de 60 prestations gratuites jusqu'au dimanche.

Expositions: dès samedi à 10 heures au Collège Jehan-Droz du Locle, trois expositions, dont deux de photos, réalisées par le Gymnase français de Bienne et l'Ecole spécialisée de maturité de Moutier et le Cercle scolaire du Locle. Cette dernière présente les propos de jeunes et d'adultes sur les grands thèmes de la vie.

Théâtre: samedi au Casino du Locle à 10h30, le collège de l'Abbaye de Saint-Maurice présente «Un chapeau de paille d'Italie», pièce d'Eugène Labiche. La disparition d'un chapeau vire au cauchemar burlesque...

Musique: samedi 4 mai à 11h, à Arc en scènes - TPR à la rue de Beau-Site 30, Une vingtaine de violonistes de l'Ensemble musical pour jeunes (EMJ) sont en mouvement, pour un spectacle où le violon va au-delà de sa fonction.

Audiovisuel: le Lycée Edgar-Faure de Morteau présente quelques courts métrages, réalisés par les élèves de l'option cinéma audiovisuel le samedi au cinéma ABC. Dans ce même lieu à 14h30, présentation des travaux de maturité du Lycée Blaise-Cendrars. ● RÉD

PUBLICITÉ

ARCINFO.CH LE SITE INTERNET DE L'Express L'Impartial SRF 3 PARTENAIRE MÉDIA

BCN

FEST'INZUCH

NEUCHÂTEL OPENAIR FESTIVAL / 30.05 - 02.06.2013
WWW.FESTINEUCH.CH

NAS / STEPHAN EICHER / TRICKY / KLAXONS
WAX TAILOR / BOYS NOIZE LIVE / GORAN BREGOVIC
ORELSAN / OLIVIA RUIZ / VITALIC VTLZR
RACHID TAHA / KID KOALA / PSY4 DE LA RIME
SÉBASTIEN TELLIER / SALIF KEITA / THE BEWITCHED HANDS
DUCHESS SAYS / LA FEMMÉ / HEIDI HAPPY
JUNIOR TSHAKA / FAUVE / THE ANIMEN
OLIVIA PEDROLI / THE BIANCA STORY / GAËTAN

SPONSORS OFFICIELS
Heineken jobup.ch swisscom

PARTENAIRE OFFICIEL
E-REGISTRATION viteos

PARTENAIRES COMMUNICATION
laurent allemann alexandre lala matthieu spohn VAV

PARTENAIRES MÉDIAS
EORX L'illustré



Abi et Fredy à la schwytzoise: des musiciens de Zumikon, amis de la maison. RICHARD LEUENBERGER

LA BRÉVINE

La musique champêtre s'est mise au vert

Heu-reux! Il était vraiment content, Bichon, organisateur avec son équipe de la grande soirée folklorique de La Brévine: c'était quasi plein samedi soir, malgré la neige. La musique champêtre a été une grande rassembleuse. Bichon lui-même s'est mis à l'accordéon à la mi-temps, et la fête s'est poursuivie dans le bistrot Chez Bichon dimanche, avec le duo zurichois

Abi et Fredy, qui font désormais partie de la famille.

Cette année le folklore s'était mis au «vert»: les verres en plastique étaient consignés (à 2 fr). Alfaset, à La Chaux-de-Fonds, se chargeait de les recycler. Cette initiative a, semble-t-il, bien passé la rampe après une petite période d'adaptation et sera sans doute reconduite l'an prochain. ● CLD



Laurent Jeanneret et Claude Meyer sont les deux organisateurs de la Fête du vélo, une manifestation qui a obtenu le soutien logistique de la commune de Saint-Imier en particulier le vice-chancelier Tiago Rodrigues et le conseiller municipal Patrick Tanner (de gauche à droite). B. DROZ

SAINT-IMIER La petite reine va prendre possession de la place du Marché.

Une longue semaine de vélo pour tester ses mollets

BLAISE DROZ

Bientôt, la place du Marché imérienne sera recouverte de bosses et de collines confectionnées avec 12 m³ de sable argileux pour permettre le déroulement de la Fête du vélo. Cancellara n'y sera pas, mais toutes les Paulette des environs pourront venir tester leur bicyclette pendant une longue semaine, qui débutera samedi et qui sera ponctuée de deux compétitions. La fête qui s'y déroulera ne sera pas réservée à une quelconque élite, mais sera ouverte à tout un chacun.

Organisée par Claude Meyer et Laurent Jeanneret, les deux compères du commerce Velo Nello, qui mettront des vélos à disposition, la manifestation promet d'être belle. Avant tout, elle sera chargée de symboles, puisque les organisateurs, de redoutables opposants à la sup-

pression du parking de la place du Marché, manifesteront qu'ils sont prêts à tourner la page et à se rallier à la politique des autorités communales. Pour autant, ils continuent de faire part de nombreuses réserves, mais puisque la place du Marché se doit d'être piétonne et réservée à des manifestations durant la belle saison, autant en tirer parti.

Nouvelle vocation

Présent lors du point presse annonçant la venue de la Fête du vélo du samedi 27 avril au dimanche 4 mai, le conseiller municipal Patrick Tanner a rappelé que la place sera livrée aux piétons et aux manifestations annuellement depuis la foire de printemps (ce vendredi) jusqu'à la foire d'automne. Cette année, on attendra toutefois la fin de la fête pour installer le mobilier urbain, à savoir principalement des bancs et des parasols.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, parlons des sponsors. Eux-mêmes commerçants ayant pignon sur place ou presque, les organisateurs de la fête ont sollicité le soutien des autres commerces bordant la nouvelle zone piétonne et souvent également opposés à la disparition du parking.

Ce sera le grand paradoxe de la manifestation que plusieurs d'entre eux ont répondu favorablement, dont la brasserie de la Place, du bouillant Manu, qui proposera durant toute la manifestation et tout au long de la semaine prochaine un menu cycliste encore mystérieux, mais d'ores et déjà annoncé à un prix sympa.

Le gros de la manifestation se déroulera en deux temps, samedi 27 avril et samedi 4 mai, avec le Grand Prix Terre d'Énergie, puis le Grand Prix Raiffeisen. En fait, les deux compétitions seront identiques: des courses contre la montre VTT /BMX sur un par-

cours bosselé mais accessible à tous les mollets. Les meilleurs seront départagés par des finales organisées en milieu d'après-midi, puis les proclamations de résultats auront lieu à 17h.

Conseil réticent

Le dimanche 28 avril, les cyclistes de toute la région seront conviés à un parcours dans les environs de Saint-Imier en compagnie de guides qui les initieront à la pratique du vélo hors des grandes routes. Départ à 11h.

Patrick Tanner a avoué que le Conseil municipal s'était d'abord montré réticent à l'idée de déverser 12 m³ de sable et de glaise sur la place, mais les organisateurs ont su les convaincre qu'ils avaient tout prévu. Des bâches de protection seront d'abord disposées sur les pavés afin de rendre les lieux parfaitement en état au terme de la manifestation. ◉

24 NOVEMBRE

Le Groupe Débat neutre

Contrairement à Alliance jurassienne (AJU), qui regroupe toutes les composantes de la famille autonomiste à Saint-Imier, le Groupe Débat de Tramelan ne rejoindra pas en tant que tel Construire ensemble, le comité interpartis et interjurassien militant en faveur du oui le 24 novembre. En prenant cette décision, les Tramelots suivent un peu la position du Parti évangélique du Jura bernois et des Verts, lesquels éviteront aussi de s'immiscer dans cette problématique, parce qu'ils savent leurs membres divisés sur la question.

«Nous avons décidé qu'il en irait ainsi lors d'une assemblée», confirme l'ancien conseiller municipal Mathieu Chaignat, représentant la tendance verte du mouvement. «Chez nous, il n'y a pas que des Jurassiens. Nous sommes plus mélangés que par le passé. Mais nous restons cependant très ouverts au débat.»

Le Groupe Débat, actif uniquement à Tramelan, accueille tout l'échiquier autonomiste, du PDC au PSA, et aussi des Verts. Sans oublier quelques individualités

qui ne se sentent pas à l'aise dans un parti traditionnel et se disent d'abord intéressées par la vie locale. «Comme quoi, ne vous attendez pas à une position très ferme de notre part comme celle d'AJU, même si nous représentons aussi cette mouvance», avance Mathieu Chaignat.

Président de Débat et conseiller général, Laurent Donzé se définit comme un autonomiste convaincu. Il précise qu'à défaut d'engagement collectif, les membres ont été incités à rallier Construire ensemble de manière individuelle: «J'ai personnellement procédé de la sorte, mais en précisant bien que je suis président du Groupe Débat. Je regrette cette situation, mais je respecte la liberté de nos membres. Pour certains, l'enjeu régional du 24 novembre ne concerne pas spécifiquement la localité de Tramelan.»

Quant à Débat, son président ne le trouve pas forcément plus revendicatif que les autres partis, mais peut-être plus critique, vu qu'il se compose de personnes venues d'horizons différents: «Ce qui favorise aussi l'émulation», conclut-il. ◉ PAB

CANTON DE BERNE

Mention au Jura bernois

Le Beco Economie bernoise vient de publier les tout derniers indicateurs statistiques des régions administratives du canton. Chacune de ces régions a son propre profil économique, qui se démarque de la moyenne cantonale. En matière d'emplois, le poids des différentes régions administratives est très variable.

Le Seeland (14% d'actifs) et le Jura bernois (4%) sont les deux plus importantes régions exportatrices du canton. L'industrie des biens d'investissement est fortement présente dans le Seeland, où se concentrent notamment deux tiers des emplois du canton

dans le secteur de l'horlogerie. Quant au Jura bernois, c'est la région la plus industrielle de tout le canton, les emplois étant surtout axés dans les domaines de l'horlogerie, de la métallurgie et de l'industrie de la précision.

La région de Berne-Mittelland est en quelque sorte le poumon économique du canton. C'est là que se concentrent pratiquement la moitié des emplois (290 700 sur 590 000), principalement dans l'administration publique (49 900), les services liés aux entreprises (44 000) et la santé et affaires sociales (43 600). ◉ COMM

MÉMENTO

TRAMELAN

Russie. Le documentaire du cinéaste Yves Somavilla «La Russie aujourd'hui de Moscou à Saint-Petersbourg», met un terme à la saison du cycle Connaissance du monde ce soir au Cinématographe à Tramelan (20h).

RECONVILIER Deux cambrioleurs interpellés

La police cantonale bernoise a interpellé deux individus tôt dimanche matin à Reconvilier. Un coffre-fort dérobé dans un immeuble de la Grand-Rue a été retrouvé à proximité du lieu de leur arrestation. Le duo s'appropriait à commettre un nouveau vol. Les deux hommes ont avoué leur forfait. ◉ RÉD

SAINT-IMIER Route de Mont-Soleil fermée demain

La route Saint-Imier - Mont-Soleil sera fermée demain entre 9h et 12h. Cette mesure doit permettre aux bénévoles de Pro Saint-Imier de procéder au nettoyage du sentier de la Brigade. ◉ RÉD

AMÉNAGEMENT Le Conseil général a donné son accord hier soir à une nouvelle zone d'habitations.

Tramelan réagit à son manque de terrains à bâtir

Réunis hier soir au CIP sous la présidence de Pascal Gagnebin (PS), les conseillers généraux tramelots ont malmené les projets que lui soumettait le Conseil municipal. Les enjeux étaient de taille avec un total de 2,6 millions de demandes de crédits pour trois objets. Seul le crédit d'engagement de 995 806 fr. pour la viabilisation du quartier Deutes Est, ainsi que le plan de quartier y relatif, valant permis de construire, a été accepté.

Il s'agit en fait d'un préavis favorable donné par le législatif au corps électoral qui, lui, se prononcera le 9 juin. Ce nouveau secteur à bâtir privé permettra

d'implanter 35 maisons familiales et sept blocs locatifs. Une aubaine pour la cité tramelote en manque de terrains à bâtir. Cependant, certains conseillers des fractions Débat et UDC n'ont pas soutenu le projet en raison de la prolongation de la rue des Deutes en cul-de-sac, mais aussi par rapport au peu de parcelles H4 (habitations à quatre étages). Au vote final, on a comptabilisé 23 oui, 5 non et 5 abstentions.

Vifs débats autour des moloks

Le crédit d'engagement de 308 800 fr., diminué de subventions de tiers de 73 400 fr.,

destiné à la mise en place de conteneurs semi-enterrés de type moloks, a, lui, fait l'objet de vifs débats. Il est prévu d'implanter une trentaine de ces conteneurs de 5 mètres cubes sur des parcelles communales, ce qui réduirait drastiquement le nombre de points de ramassage des sacs à ordures sur les trottoirs, au nombre de 240 actuellement.

Toutefois, les conseillers généraux se sont interrogés sur la réelle nécessité de cette révolution du ramassage des ordures. Les odeurs, l'esthétique, la diminution de la qualité de ce service, le coût et l'entretien ont aussi été contestés. Après

discussion et une intervention émanant de François Zeller (PS), il a été décidé que le crédit serait assujéti à l'amendement suivant: pour être débloqué, il faudra qu'un nombre suffisant de communes représentant le 50% des habitants du Giron Celtor (qui récolte les ordures) adhèrent aussi à ce projet de moloks, afin d'assurer un coût minimum du ramassage. C'est donc oui mais...

Discussions reportées

Quant au crédit d'engagement de 855 036 fr. en faveur de la réfection des rues de la Gare et du Pont, il a été renvoyé au Conseil

municipal. Ce dernier devra le revoir, l'adapter et prendre l'avis des riverains avant de le représenter au prochain Conseil général, en juin.

De l'avis du législatif, il n'aurait également pas été judicieux financièrement de le proposer au peuple en même temps que les Deutes.

Culture encouragée

Enfin, le nouveau règlement du financement spécial pour l'encouragement de la culture a été adopté unanimement. Paul Doebeli (PLR) a été élu à la commission de dépouillement, en remplacement de Joachim Augsburg. ◉ MICHEL BOURQUI

ARC JURASSIEN Les temps sont de plus en plus durs pour les employés de la Poste. Le syndicat Syndicom s'insurge contre certaines conditions de travail. Il en va de la santé des collaborateurs.

Facteurs forcés de se soulager en forêt

GÉRARD STEGMÜLLER

A cran. Président de la section Arc Jurassien Media-Poste-Télécom (1500 membres) du syndicat Syndicom, Jean Maraldi sort les crocs. Selon lui, la direction de la Poste va trop loin. Les conditions de travail auxquelles les employés sont confrontés sont devenues inhumaines dans beaucoup de domaines. La section, active dans les cantons de Neuchâtel, du Jura, dans le Jura bernois et la Bienne francophone, fera entendre sa voix lors de ses assises annuelles qui se tiendront au Centre de loisirs samedi à Saignelégier. Courroucé, le président dénonce des exemples concrets. Tel celui de ces facteurs ajoulots. Privés de local, ils sont obligés d'aller se soulager en forêt...

Que voilà une histoire à pisser dehors. Jean Maraldi explique que, depuis quelque temps, les facteurs lettres et colis n'ont plus accès au local de poste. «Ils ont été séparés des guichets. On leur a retiré la clef. Avant, ils pouvaient se faire un café, aller au WC. Mais comme ils n'ont plus de locaux...»

Fort heureusement, ces cas ne sont pas nombreux. «Trois de nos collègues ajoulots nous ont alertés. En janvier, nous avons écrit au responsable régional. En février, il nous a répondu qu'il n'était pas au courant. C'est bizarre, car les collègues s'étaient déjà plaints en haut lieu. Finalement, nous avons pu obtenir une rencontre pour lundi prochain.»

Buralistes sympas

Les collaborateurs concernés ont bien sûr rouspété. On leur aurait répondu qu'ils n'avaient qu'à aller chez l'habitant pour se soulager. Ou alors dans les bistrot du village. Réponse de l'un d'entre eux: «Je refuse d'aller frapper à la porte de particuliers pour leur demander d'utiliser leurs toilettes. Quant aux bistrot, dans mon village, ils sont tous fermés.» Dès lors, plus que deux solutions: se retenir jusqu'à la fin de la tournée ou aller en forêt. «Pas terrible pour se laver les mains», grogne Jean Maraldi. «Heureuse-



Se délester d'un besoin naturel en pleine nature? Certains facteurs ajoulots n'ont guère d'autres choix... KEYSTONE

ment, il existe encore des buralistes qui bravent l'interdiction de ne plus laisser entrer personne dans leur local. Mais quand j'entends ça, je me demande où l'on va.»

Ulcéré, le président prévôtois du syndicat, lui-même chauffeur chez Car Postal, a donc décidé de porter l'affaire sur la place publique. Dans l'espoir de faire bouger les choses. «La Poste n'aime pas quand le public sait.» C'est fait.

Interrogé sur cette histoire au goût très naturel, le service de presse de la Poste joue l'étonnement. A Berne, en l'absence de données plus précises, on émet de sérieux doutes. «Ou alors s'agit-il d'un malentendu? Vous savez, les gens racontent parfois des choses...»

Presse-citron

La forêt comme WC est une chose. «Il s'agit d'un tout. Les conditions de travail se dégradent à

tous les niveaux», clame Jean Maraldi. «De plus en plus de collaborateurs sont victimes de burn out et il semble que rien ne pourrait arrêter la machine. Certains employés parlent déjà de suicide», écrit encore le président.

Le syndicaliste n'hésite pas une seule seconde: «Notre section entre en guerre! Le grand problème, c'est que tout en haut, à la direction générale, on ne se rend pas compte. Ou on veut ignorer la situation...»

Jean Maraldi enrage quand il commente le bénéfice de plus de 850 millions réalisé l'an dernier par la Poste. «Les gens sont poussés à travailler plus sans augmentation de salaire. Un facteur doit effectuer sa tournée au pas de charge. Il est minuté à la seconde près. Certains chefs du réseau de la distribution du courrier font pression sur des employés déjà touchés par la maladie pour les inciter à la faute afin de les licencier. Quand un membre de la di-

rection générale déclare en décembre 2012 que les salaires de la Poste sont trop élevés par rapport à ceux pratiqués chez Coop ou à la Migros, on ne peut que rester dubitatif. On ne respecte plus les gens, tout simplement. Cela ne peut plus durer.»

Le président de Syndicom Arc jurassien est conscient que ses moyens d'action sont limités. «Je sais, il est très difficile de faire bouger le bateau. Samedi, nous devons nous positionner et élaborer un plan de travail pour tenter de sauver mais aussi d'améliorer nos conditions de travail. Si rien n'est fait et ne bouge, plus rien ne pourra empêcher le presse-citron d'écraser les employés jusqu'à la dernière goutte. Si cela continue de la sorte, on écrira à l'administration fédérale. Et on dénoncera publiquement tout ce qui ne va pas.»

Point de pause-pipi! ●

« Si rien n'est fait, rien ne pourra empêcher le presse-citron d'écraser les employés jusqu'à la dernière goutte. »

JEAN MARALDI PRÉSIDENT SYNDICOM ARC JURASSIEN

BIOGAZ La plus grande centrale à Bure

La plus grande centrale de biogaz du canton du Jura sera inaugurée le week-end prochain à Bure. L'installation produira l'équivalent de la consommation en électricité de 600 foyers et permettra de chauffer la caserne militaire adjacente. Les 1260 mètres carrés de panneaux solaires installés sur les toits de la place d'armes produiront aussi de quoi alimenter en électricité 40 ménages, a annoncé hier sol-E Suisse, branche chargée des énergies renouvelables des Forces motrices bernoises (FMB). Il aura fallu plusieurs années de démarches jusqu'à la mise en service du site. La centrale de biogaz a coûté 4,3 millions tandis que les panneaux solaires ont atteint 500 000 francs. ● ATS

SAIGNELÉGIER La 46e édition de la Médaille d'or de la chanson samedi à la halle du Marché-Concours.

Un concours qui se professionnalise toujours plus

Sur la septantaine de candidatures qui ont atterri sur le bureau des organisateurs, ils seront finalement 15 à se disputer samedi la Médaille d'or de la chanson à la halle du Marché-Concours de Saignelégier. Un Jurassien, Romain Banzai (Les Genevez), trois Romands (Loiraine Félix, Pamplemousse, Nalé), un duo belge et dix Français tenteront de convaincre un jury fort de cinq membres, présidé par le Français Zedrus, vainqueur en 2012.

Moins politisée qu'à ses débuts – le Groupe Bélier assurait alors l'organisation – la Médaille est ouverte à toute la francophonie. Le comité a pris le pari de professionnaliser le concours. Nul doute que cette 46e édition ré-

servera de belles surprises aux amateurs de découvertes. Le vainqueur se verra remettre un prix en espèces de 1500 francs (1200 pour le 2e, 1000 pour le 3e). De nombreux autres prix, dont celui du public (un franc par entrée payante), gratifieront une manifestation qui sera précédée la veille par une jam chanson dans trois bistrot de Saignelégier (la Poste, le Jura et le Soleil). La jam laisse libre cours aux improvisations et rencontres spontanées entre candidats à la Médaille d'or et autres artistes du cru.

Samedi, à partir de 23h30, le groupe franc-montagnard Serge et Vincent Vallat se chargeront de l'animation. Le budget pour cette année est devisé à 60 000 francs.



Vainqueur en 2012, Zedrus présidera le jury. ARCHIVES BIST-ROGER MEIER

«Nous offrons l'hébergement, la nourriture et un forfait pour le transport», dévoile Fabrice Gelin, président du comité d'organisation.

Cinq concurrents présents samedi soir ont déjà participé une fois à la Médaille d'or de la chanson, unique concours du

VACANCES Feu et Joie cherche des familles

Comme chaque printemps, Feu et Joie cherche des familles d'accueil pour la période du 7 juillet au 2 août dans la région Jura/Jura bernois. Le but est de permettre à de petits Parisiens (entre 3 et 8 ans), issus de familles défavorisées, de goûter aux joies des vacances. «Cela ne fait qu'une assiette de plus à table», explique Mireille Fuhri-mann, responsable jurassienne de l'antenne Feu et Joie.

La Noirmontaine ne cache pas qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles disposés à accueillir des gamins. «Il nous en faut une bonne quarantaine. On a déjà une vingtaine de familles. On va chercher les enfants à Glovelier, et on les ramène. Chaque année, on arrive à atteindre notre objectif. Mais il faut aussi se dire que plus on a de familles, plus on aura d'enfants.»

C'est transmis. ● GST

INFO

Plus de renseignements sur: www.feuetjoie.org et auprès de Mireille Fuhri-mann, 032 953 15 93 ou 079 234 81 77.

FINANCES

Des comptes 2012 positifs à Delémont

Pour la troisième année d'affilée, Delémont affiche des comptes positifs. Ceux de 2012 font état d'un bénéfice de 188 000 francs, alors que le budget prévoyait une perte de 840 000 francs. L'arrivée de nouveaux habitants, et par conséquent, de nouveaux contribuables, a contribué à obtenir ce bon résultat. Mais la prudence doit être de mise, a rappelé le maire Pierre Kohler. ● RED

MÉMENTO

SAIGNELÉGIER

Adolescence contact. La Genevoise Christine Cook évoquera l'adolescence jeudi à la salle de la paroisse catholique de Saignelégier (20h) dans le cadre des soirées contact. Inscriptions jusqu'à demain au 032 953 15 33 ou à psbircher@bluewin.ch. La conférence sera suivie d'un buffet.



Les voleurs à l'astuce échangent des lunettes solaires bon marché (au premier plan) contre des paires de marque et de qualité. DAVID MARCHON

NEUCHÂTEL Des voleurs sévissent actuellement chez les opticiens de la ville.

Lunettes de marque changées par des paires sans valeur

FANNY NOGHERO

Avec le printemps qui s'annonce, il n'y a pas que les jardineresses qui sont prises d'assaut. C'est également la période toute indiquée pour choisir les lunettes de soleil à arborer sur les terrasses et plages cet été. Elevées au rang d'accessoire de mode incontournable, elles sont devenues la cible de nombreux voleurs, qui ont trouvé une technique quasi imparable pour berner les opticiens. Plusieurs enseignes de la ville de Neuchâtel l'ont découverte à leurs dépens.

«Deux femmes entre trente et quarante ans, de type asiatique, essayent plusieurs paires et remplacent subrepticement nos lunettes par un exemplaire bon marché qu'elles avaient caché dans leur manche», explique Virginie Sutter Lamboley, du magasin Optique des Arcades. Son père, propriétaire du commerce, a surpris les voleuses en flagrant délit il y a une dizaine de jours. Il a pu récupérer une paire, mais elles l'avaient déjà délesté de trois autres sans qu'il ne s'en aperçoive. «Ce n'est que plus tard, en nettoyant les montures que nous nous sommes rendus compte de la supercherie», précise l'opticienne. «La brigade urbaine

nous a indiqué qu'il s'agissait d'une bande de réfugiés mongols séjournant en France, qui a déjà sévi dans plusieurs villes romandes.»

Filmées en pleine action

«Regardez, je vais vous montrer comment elles procèdent. Mi-février, elles nous ont dérobé six paires en une fois», lance Yann Ferrez, directeur de Ber-

difficile de quantifier le nombre de vols annuels. En ne laissant aucun emplacement vide, ils attirent moins l'attention, mais certains repartent tout simplement avec les lunettes, sans faire d'échange.»

Chez Fielmann, la semaine passée, ce sont deux hommes, eux-aussi d'origine étrangère, qui sont repartis avec des solaires bien plus onéreuses que

sayant des lunettes.» Mais comme le souligne Karine Schmitz, chez Fielmann tous les modèles vendus plus de 150 francs sont mis sous clef.

Un système qui ne convainc guère Yann Ferrez. «Le samedi, quand c'est noir de monde, c'est ingérable d'avoir un vendeur par client pour lui ouvrir à chaque fois un cadenas.» Virginie Sutter Lamboley estime quant à elle que les systèmes d'alarme sont peu pratiques, inconfortables pour les essayages et de surcroît onéreux.

Toujours déposer plainte

Face à ces pratiques crapuleuses, Maxime Boidin et Yann Ferrez ont opté pour la même ligne de conduite: déposer systématiquement plainte auprès de la police. «Quand on va jusqu'au bout de la procédure, ça se sait dans le milieu et les voleurs hésitent avant de venir chez nous», conclut Maxime Boidin.

Une attitude encouragée par la police, qui regrette que certains commerçants ne déposent pas plainte en de pareils cas. «Sans dénonciation, nous ne pouvons pas nous rendre compte de l'ampleur du phénomène», déplore Pierre-Louis Rochaix, porte-parole de Police neuchâteloise. ●

«Ce n'est que plus tard, en nettoyant les montures que nous nous sommes rendus compte de la supercherie.»

VIRGINIE SUTTER LAMBOLEY OPTIQUE DES ARCADES À NEUCHÂTEL

doz Optic en enclenchant une vidéo sur laquelle on voit opérer les deux femmes. «Elles profitent de la pause de midi, où nous sommes moins nombreux, et attendent que nous soyons occupés avec un client pour agir.»

Selon Maxime Boidin, gérant de la succursale neuchâteloise de Visilab, qui a également été victime de ce genre d'astuce, il s'agit d'un phénomène saisonnier. «Il est très

celles qu'ils ont laissées dans les présentoirs. «Ils regardaient toutes les lunettes, pour homme et pour femme, indifféremment du prix, alors que d'habitude les clients ont tout de même une petite idée de ce qu'ils souhaitent», remarque Karine Schmitz, responsable de vente de l'enseigne. «Et alors qu'il faisait chaud, ils portaient un blouson sur le bras, qu'ils changeaient sans arrêt de côté tout en es-

CIRCULATION

Le Tour de Romandie passe par le bas du canton ce jeudi

Les cyclistes professionnels du Tour de Romandie 2013 traverseront le canton de Neuchâtel à toute allure – 40 à 50km/h de moyenne – jeudi après-midi lors de la deuxième étape entre Prilly et Granges (190 km). On pourra les applaudir vers 13h40 à Vauxmarcus. Ils passeront par Saint-Aubin, Bevaix, Bôle, Rochefort, Valangin, monteront à Chaumont par le Val-de-Ruz (Grand prix de la montagne; 14h49), puis traverseront Enges et Lignières (vers 15h). La caravane publicitaire passera, elle, 45 minutes avant les coureurs.

Les cyclistes seront escortés par la Police vaudoise entre le canton de Vaud et celui de Soleure. La Police de la circulation neuchâteloise lui prêtera main-forte dans le canton avec un im-

portant dispositif: huit policiers dans l'escorte (trois motards et un véhicule de commandement) ainsi que 43 agents pour assurer la sécurité dans les carrefours. Une centaine de commissaires du Tour de Romandie et autant de militaires seront également engagés pour régler la circulation.

«Ça ne pose pas de problème particulier, ce sont des heures où les gens travaillent. Il y a peu de circulation sur cet itinéraire. La route est fermée seulement dix minutes avant le passage des coureurs et rouverte dès que le dernier coureur est passé», précise l'adjudant Serge Moser, de la Police de la circulation neuchâteloise. Au Tour de France, la route est fermée deux heures avant le passage du peloton. ● BWE



Les cyclistes pros passeront dans le canton de Neuchâtel lors de la 2e étape du Tour de Romandie. KEYSTONE

VAL-DE-RUZ

Les travaux de la traversée de Cernier ont repris

Entamés l'automne dernier, les travaux de réaménagement du centre de Cernier ont redémarré. Pelles mécaniques, marteaux-piqueurs et autres rouleaux compresseurs ont pris possession de la rue Frédéric-Soguel depuis une quinzaine de jours. Le chantier a nécessité l'installation d'une signalisation lumineuse, provoquant ainsi d'inévitables perturbations pour les usagers de la route.

Ingénieur au Service des eaux et environnement de Val-de-Ruz, Jonas Graf indique que «les travaux du ressort de la commune vont désormais principalement porter à l'infrastructure publique installée l'an passé.» Jonas Graf précise que le chantier qui donnera naissance à un aménagement urbain repensé, tant pour les automobilistes que les piétons, sera conduit sur une demi-chaussée. La reconstruction de la superstructure de la

route cantonale et des trottoirs s'effectuera en quatre étapes. Chacune d'elle devrait durer un mois. Les responsables des travaux espèrent ainsi atteindre la zone où se trouvent les commerces vers la mi-juillet. Durant cette période, des arrêts de bus seront déplacés provisoirement.

Depuis la reprise des travaux, le Service cantonal des Ponts et chaussées a procédé au fraissage du tapis de la chaussée. Une opération qui permet de se rendre compte de l'état du caisson. «Nous avions prévu de reconstruire la chaussée et les fondations sur tout le tronçon. Ce ne sera finalement pas nécessaire, la fondation étant apparemment de qualité suffisante», note Aldo Cantoni, responsable de l'office de l'entretien aux Ponts et chaussées. Il souligne que maintenir une accessibilité correcte pour la population durant le déroulement du chantier est un objectif prioritaire. ● NBR

PUBLICITÉ



> NOTRE SUPPLÉMENT LE MONDE DE L'HORLOGERIE LE JEUDI 25 AVRIL 2013.

> NOS PAGES SPÉCIALES DANS L'EXPRESS ET L'IMPARTIAL

> LES DERNIÈRES NEWS DU SALON SUR NOTRE SITE WWW.ARCINFO.CH

> NOTRE DOSSIER COMPLET SUR WWW.ARCINFO.CH

L'EXPRESS | L'Impartial | ARCINFO.CH



LE MAG



BANDE DESSINÉE

Le «Kongo» de Tirabosco

Le Genevois Tom Tirabosco est parti sur les traces de l'écrivain d'origine polonaise Joseph Conrad remontant le cours du fleuve Congo.

PAGE 14



De g. à dr.: «Lorenzaccio», avec Robert Bouvier dans le rôle-titre; «Une lune pour les déshérités» (2004); «Cinq hommes» (2006); «Les deux gentilshommes de Vérone» (2013). DAVID MARCHON / RICHARD LEUENBERGER / MARIO DEL CURTO

THÉÂTRE Mise à l'eau avec «Lorenzaccio», la Cie du Passage vogue depuis 10 ans.

A Bruxelles comme à Neuchâtel

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BOSSHARD

Que faisiez-vous le 23 avril 2003? Pour la plupart d'entre nous, difficile de répondre! Directeur du théâtre du Passage et comédien, Robert Bouvier, en revanche, n'a pas oublié. Ce soir-là, il partageait «son» plateau avec Yves Adam, Madeleine Assas, Serge Merlin... entre autres. Ce soir-là, la compagnie du Passage présentait «Lorenzaccio», sa toute première création. Ainsi mise à l'eau avec ce drame romantique, l'embarcation n'a cessé de voguer depuis, à Neuchâtel et dans des eaux plus lointaines, en France, à Bruxelles, à Montréal, Moscou, Casablanca...

Robert Bouvier, on vous a confié la direction du Passage; pourquoi avoir voulu, en plus, doter le lieu d'une compagnie?

Je pense que si l'on veut donner une âme à un théâtre, il faut qu'il devienne un lieu de création; le syndicat intercommunal qui m'a engagé partageait ce point de vue. Mais, en 2000, le lancement du théâtre lui-même a demandé énormément de travail. Puis en 2002, j'ai eu la chance de mettre en scène «Artemisia» pour l'Expo. Un accord passé entre le canton et la Ville nous a permis, en 2003, de démarrer avec la compagnie.

Je suis arrivé au Passage au moment où Charles Joris quittait le Théâtre populaire romand. Grâce à lui, on savait que notre région existait, des créations partaient en tournée, on parlait du TPR jusqu'à Paris. La Cie du Passage est animée d'une même envie de faire rayonner le nom du canton, de la ville de Neuchâtel. Nous avons, aussi, le souci de faire travailler des gens de la région. Dans chaque création de la Cie, «24 heures de la vie d'une femme» exceptée, des Neuchâtelois ont été impliqués, que ce soit à la technique, parmi les collaborateurs artistiques ou parmi les comédiens.

Créer une Cie pour rayonner, et pour défendre quelle ligne artistique?

J'ai toujours voulu défendre un travail qui soit en rapport avec mes choix en tant que directeur. On a monté autant de classiques que de pièces contemporaines, en lien, souvent, avec des questions sociales. On se risque, parfois, dans des aventures plus singulières, telles que «Les gloutons». Je me sens très



«Les gloutons» (2007), une proposition poétique et très visuelle de la Cie du Passage. SP-MERCEDES RIEDY

proche du public d'ici; d'ailleurs, parmi les abonnés du Passage, plus de la moitié opte chaque année pour la création maison. C'est pour moi un signe de reconnaissance et de complicité formidable. J'ai pour ambition de faire des spectacles exigeants sur un plan artistique, mais destinés à un large public et susceptibles de tourner. Les metteurs en scène contemporains ont tendance à s'éloigner des textes. Je leur reste très attaché, mais cette démarche-là m'intéresse aussi. Le problème, c'est qu'elle demande un gros travail préparatoire, difficilement compatible avec le temps que je dois consacrer à ma tâche de directeur. En renouvelant les collaborateurs, metteurs en scène ou scénographes, j'essaie, toutefois, d'entamer d'autres réflexions.

Les derniers spectacles de la compagnie, «Les fleurs du mal» et «Les deux gentilshommes de Vérone», ont été créés à Bruxelles. Pour quelles raisons?

En ce moment, tous les créateurs rêvent d'avoir des coproductions. Nous

avons pu en faire avec la Cie Marion Bierry, avec le théâtre de l'Atalante, avec Vidy-Lausanne, Le Poche-Genève, le canton du Valais... Quand on monte un spectacle avec une distribution conséquente, il est indispensable de décrocher toute une série de représentations. On ne peut pas mobiliser quinze comédiens – c'était le cas pour «Les estivants» – pour jouer trois fois seulement à Neuchâtel. La coproduction avec le théâtre Le Public nous assurait quarante représentations à Bruxelles, pour la pièce de Shakespeare. Ça permet au spectacle d'exister véritablement, de pouvoir être vu pour être vendu ailleurs. Les coproductions permettent, en outre, de rencontrer d'autres équipes, techniques, artistiques; on découvre d'autres façons de travailler, c'est toujours bénéfique.

Quels sont les obstacles majeurs que la compagnie doit surmonter?

J'ai la chance de pouvoir travailler en résidence au Passage; cela nous donne une identité, une plus grande crédibilité,

comme peuvent en avoir Jean Liermier à Carouge ou Hervé Loichemol à la Comédie de Genève. J'ai la chance d'avoir le soutien des politiques, mais c'est un dialogue à entretenir; nous avons la volonté de dépasser le cadre régional, et il faut pouvoir se montrer convaincant pour défendre cette ambition.

Parmi les obstacles, je mentionnerais la difficulté, justement, de faire exister une troupe de Neuchâtel sur le plan national. Les critiques de Genève ou de Lausanne ne viendront pas nous voir si nous ne jouons pas chez eux; il est difficile aussi de déplacer les programmeurs et les acheteurs dans une petite ville comme la nôtre. De ce fait, il est formidable de pouvoir jouer parfois à Paris ou à Avignon. Il faut, en outre, maintenir une certaine dynamique; penser aux prochaines tournées, travailler beaucoup en amont tout en assurant la diffusion du spectacle en cours. Il faut savoir jouer sur plusieurs claviers, mais comme doivent le faire d'autres aussi. ●

● Brochure éditée pour les dix ans de la Cie, 10fr.

SOUVENIRS, SOUVENIRS

Dix ans de création, 14 spectacles, plus de 1000 représentations... Le parcours fourmille d'anecdotes, d'émotions, de maelströms relationnels. Robert Bouvier a grappillé dans sa mémoire.

LORENZACCIO «Un maître d'armes hongrois nous avait dispensé des cours d'escrime. On travaillait avec des boucliers et des épées presque moyenâgeuses. Je nous revois sortir de répétition complètement éreintés après une heure d'exercice, débarquer au restaurant en cote de mailles pour certains, sous l'œil amusé des spectateurs du Passage.»

ÉLOGE DE LA FAIBLESSE «A chaque fois qu'Alexandre Jollien venait saluer avec nous, il était accueilli par une standing ovation. Hormis une fois. «Moi», nous a-t-il dit, très fâché, «j'ai mis des années à apprendre à me lever; pour eux, c'est si facile, pourquoi ne l'ont-ils pas fait ce soir?»

ANTIGONE «On a pu investir différents lieux dans Neuchâtel, puis se réunir tous au théâtre. J'ai trouvé cela très beau, symboliquement; et belle aussi la cohésion entre deux compagnies de la région (ré: celle du Passage et L'outil de la ressemblance).»

LES PEINTRES AU CHARBON «Nous avons joué la pièce en scolaires. Quand nous l'avons reprise un an après, un élève est venu avec sept copains revoir ce spectacle qu'il avait tant aimé. C'est très émouvant, on se dit qu'on a touché quelqu'un à un point sensible, suscité, peut-être, une vocation.» ●

C'EST SA TOURNÉE!

En 2012-2013, la Cie du Passage tourne, ou a tourné, avec:

«Doute»: Avignon, La Chaux-de-Fonds, Casablanca.

«L'épreuve & Les acteurs de bonne foi»: Chantilly, Moscou, Périgueux, Lorient.

«François d'Assise»: Bellinzona, Mulhouse.

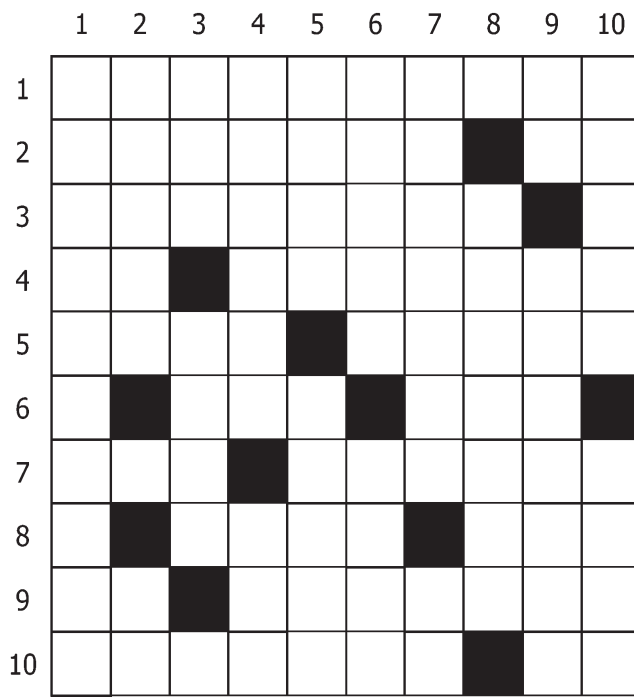
«Les fleurs du mal»: Bruxelles, théâtre Le Public.

«Les deux gentilshommes de Vérone»: Bruxelles, Le Public, à voir jusqu'au 27 avril.

12 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2668



Horizontalement

1. Arrivant au quart de tour. 2. Petit échassier terrestre. Celle qu'il a. 3. Epreuve de rallye automobile. 4. Le titane. Tentai d'assurer un bon fonctionnement. 5. Travaille à l'œil, pas forcément pour des prunes. Familier de Zola. 6. Beau parleur à l'habit coloré. Mis pour baiser en Suisse romande. 7. Personnel collectif. Tous les jours à la une de votre quotidien. 8. Petit du cochon. Elle le porte bien. 9. Comportement habituel. Scandé. 10. Travailles au théâtre. Le stère.

Verticalement

1. Forcément derrière vous. 2. Couvert d'argent. Le sélénium. 3. Finale latine. Diffusait les infos de Russie. 4. Faire miroiter. Cheville ouvrière. 5. Remet de l'ordre. Surface de couleur uniforme. 6. D'une sagesse proverbiale. Homme à plaindre. 7. Dessus-de-lit à fleurs. La fin des haricots. 8. Prénom féminin un tantinet désuet. 9. Contraction. Recueil de poèmes de Guillaume Apollinaire. 10. Heureuse et malheureuse à la fois. Brochet de mer, voisin du barracuda.

Solutions du n° 2667

Horizontalement 1. Neutralisé. 2. Envier. Nus. 3. Ut. Négoce. 4. Rectrice. 5. Ota. Alésa. 6. Levé. Elton. 7. Oméga. Lèse. 8. Gê. Anée. Ti. 9. Ingrat. AEG. 10. Ethérées.

Verticalement 1. Neurologie. 2. Entêtement. 3. UV. Cave. GH. 4. Tint. Egaré. 5. Réera. Anar. 6. Argile. Été. 7. Ocellé. 8. Inceste. As. 9. Sue. Aoste. 10. Esse. Neige.

FEUILLETON

N° 12



Editions Mon Village SA

L'homme a l'air de s'y bien connaître. Il se dirige sans la moindre hésitation, tournant à gauche, puis obliquant à droite, prenant tel raccourci, montant, descendant, et aboutit dans le restaurant luxueusement décoré, havre spacieux et confortable. Des odeurs de pain grillé et de chocolat chaud accueillent Emma qui, remerciant encore son guide, le salue avant de prendre place dans un petit coin tranquille près d'un hublot. Le menu est écrit en anglais et ses connaissances dans la langue de Shakespeare étant très limitées, Emma s'en fait expliquer le contenu. Elle note scrupuleusement la traduction dans son petit carnet noir, afin de paraître plus sûre d'elle, les prochains jours. Elle se délecte de ce premier repas pris en tête à tête avec elle-même. Elle se trouve de bonne compagnie, ma foi... et le spectacle des passagers est à lui seul un sujet assez intéressant pour ne pas sombrer dans l'ennui. Emma observe. Elle a si rarement l'occasion de voir du monde, et le monde qu'elle fréquente à Courtenay est extrêmement étriqué. Ici, que de variété!... Cela lui rappelle les escapades parisiennes que son père lui a naguère offertes. Cette vieille dame maniérée et élégante, couverte de bijoux, qui est assise près d'une femme plus jeune, à l'allure plus modeste, sans doute sa gouvernante, se rend-elle en Guadeloupe, comme elle, ou dans les îles anglaises de la

Caraipe ou va-t-elle s'arrêter en Angleterre? Ce jeune couple amoureux est-il en voyage de noces? Emma remarque avec envie comme il se penche vers sa compagne et lui chuchote des mots à l'oreille qui la font apparemment rougir de plaisir... Ils sont joyeux. Peut-être était-elle ainsi avec Maurice?... Les visites de son père et de Maurice restent les plus grands moments de bonheur de sa vie, mais qui furent tous inévitablement suivis du gros chagrin de leurs départs. Il y eut aussi le fol espoir d'une vie avec Maurice, qu'elle avait ébauché, qu'ils avaient évoqué et qui avait été très vite brisé par une immense déception, à l'annonce du refus catégorique de Jules, le père de Maurice, qui s'était d'ailleurs empressé de rappeler son fils à ses études et à son devoir... Cette union, avait-il déclaré, ne pouvait être envisagée, Maurice et Emma étant cousins germains et donc consanguins. Voilà pour le motif officiel... L'officieux, mais qui avait rouvert la blessure toujours à vif dans le cœur d'Emma, était son origine modeste du côté maternel. L'argument était sans appel. Son propre père, déjà, n'avait-il pas jugé Ernestine indigne d'être son épouse? Ou avait-il lui aussi subi des pressions familiales?... Toujours est-il qu'il l'avait séduite, dans ce Paris de fin de siècle où elle était montée gagner sa vie. Jolie cousette de dix-huit ans, elle avait rapécé quelques effets de ce séduisant étudiant ingénieur de vingt-cinq ans venu des îles lointaines et elle avait finalement accepté de vivre avec lui... Il était passionné, car il aimait les femmes à la folie et savait les rendre heureuses. Il savait leur parler et il disposait de moyens suffisants pour les gâter. Il fut frappé par le port altier de la jeune fille, ses yeux noirs et fiers dans lesquels il devinait une âme pure et loyale, l'épaisse chevelure noire comme celle d'Emma. Elle lui résista un long moment, ce qui attisa sa flamme et il dut utiliser tout son savoir-faire et tous ses pièges de séducteur pour la convaincre. Il en était vraiment

tombé amoureux et il était heureux, très heureux même, comme il le confia, des années plus tard, à Emma dans une lettre, lui assurant: «qu'il n'avait jamais connu d'aussi grand bonheur...» que pendant son séjour en France. Il les quitta néanmoins, elle et sa petite fille de quelques mois, sans toutefois cesser de subvenir à leurs besoins, pour aller épouser en Guadeloupe une riche veuve de vingt ans son aînée, dont il se sépara en cette même année 1875. Le divorce ne fut prononcé que dix-neuf ans plus tard. La vie, pour le moins scandaleuse de son père, selon les critères de la société bien-pensante, est aussi un des sujets de reproches favorisés d'Henry. Avec une telle mère et un tel père, quelle fille peut-elle donc être, Emma?... Il avait pu se rendre compte, le soir des noces, qu'elle était vierge et cela avait dû quelque part le rassurer, mais pour le reste... N'a-t-elle pas hérité de ces mauvais instincts, de cette inclination à la luxure, au vice, au gaspillage, au mensonge?... Tout ce dont il soupçonne son beau-père, qui, après avoir semblé être un homme honorable et de condition nettement supérieure à la sienne, lui paraît maintenant une sorte d'escroc aux mœurs dévoyées. (A suivre)

PMU On parie que vous allez gagner

www.pmur.ch

Aujourd'hui à Maisons-Laffitte, Prix de Beaumesnil
(plat, réunion I, course 1, 2000 mètres, départ à 13h50)

| No | Cheval | Poids | Jockey | Entraîneur | Cote | Perf. |
|-----|------------------|-------|---------------|------------------|------|--------|
| 1. | As Des Flandries | 60 | I. Mendizabal | Y. Barberot | 12/1 | 1p4p1p |
| 2. | Kingzar | 58,5 | F. Spanu | C. Barande | 15/1 | 6p4p1p |
| 3. | Lykastos | 57,5 | C. Soumillon | C. Laffon-Parias | 6/1 | 2p2p3p |
| 4. | Crosstown | 57 | O. Peslier | C. Laffon-Parias | 8/1 | 4p1p2p |
| 5. | Calia Grace | 57 | A. Hamelin | JP Gauvin | 22/1 | 5p2p4p |
| 6. | Flanders Blues | 57 | M. Lerner | C. Lerner | 18/1 | 8p3p1p |
| 7. | Seyfeddine | 56,5 | G. Benoist | X. Nakkachdji | 11/1 | 1p5p1p |
| 8. | La Dame De Grâce | 55,5 | S. Pasquier | Y. Durepaire | 13/1 | 4p1p5p |
| 9. | Setfiretherain | 55 | C. Cardenne | C. Cardenne | 26/1 | 6p7p4p |
| 10. | La Tulipe | 55 | F. Blondel | F. Rossi | 14/1 | 1p3p7p |
| 11. | Davanti | 54,5 | CP Lemaire | B. Renk | 34/1 | 7p6p7p |
| 12. | Spirit's Revench | 54 | T. Jarnet | P. Demercastel | 9/1 | 3p2p2p |
| 13. | Nam June Paik | 54 | T. Bachelot | S. Wattel | 37/1 | 7p8p2p |
| 14. | Axelucatom | 53,5 | F. Minarik | J. Antoniello | 43/1 | 8p3p1p |
| 15. | Net Pour Moi | 53,5 | T. Thulliez | Y. De Nicolay | 27/1 | 0p1p4p |
| 16. | Russian Réel | 53 | J. Victoire | J. Heloury | 16/1 | 3p8p5p |

Note jeu: 4*-3*-1*-6-16-7-8-12 (*Bases)
Coup de poker: 12
Au tiers pour 14 fr.: 4-X-3
Le gros lot: 4-3-2-10-8-12-1-6
Les rapports:
Hier à Longchamp, Prix du Palais Garnier
Tiercé: 7-6-12
Quarté: 7-6-12-8
Quinté: 7-6-12-8-1
Rapport pour 1 franc: Tiercé dans l'ordre: Fr. 1608.-
Dans un ordre différent: Fr. 321.60
Rapport pour 150 francs: Quarté+ dans l'ordre: Fr. 20 390.40
Dans un ordre différent: Fr. 738.90
Trio/Bonus: Fr. 122.40
Rapport pour 250 francs: Quinté+ dans l'ordre: Fr. 64 651.-
Dans un ordre différent: Fr. 907.-
Bonus 4: Fr. 95.50
Bonus 4 sur 5: Fr. 33.35
Bonus 3: Fr. 22.25
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 35.50

Note opinion: 4 - Sa forme est évidente. 3 - Pour un doublé Laffon-Parias. 1 - Il sera encore compétitif. 6 - On l'a vu en nets progrès. 16 - C'est un superbe engagement. 7 - Il vient de montrer ses moyens. 8 - Elle est dans un bel état. 12 - Jamais loin de la victoire.
Remplaçants: 2 - On aurait tort de l'éliminer. 10 - Elle s'épanouit pleinement.

ARCINFO.ch LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartiale

L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur

LOTERIES

Tirages du 22 avril 2013

BANCO 36

1 13

3 6 10 15 16 20 21

24 30 38 39 40 48 52

59 65 67 68 69 70

TRIO MAGIC 8 4 5

ORDRE EXACT: Fr. 922.60
TOUS LES ORDRES: Fr. 153.80
Rapport pour Fr.1.-

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi. www.loro.ch

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : aujourd'hui, votre vie privée ne sera pas de tout repos. Peut-être en faites-vous trop ou pas assez. **Travail-Argent** : vous changerez souvent de lieu et d'ambiance. Certains imprévus viendront même pimenter votre vie, bousculant du même coup un agenda très organisé. **Santé** : le stress gagne du terrain. Faites de la relaxation.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : votre ciel sentimental semble serein, et c'est peut-être tout ce que vous désirez. Vous n'attendez rien de spécial et la routine actuelle vous convient. **Travail-Argent** : rien de très mouvementé dans ce domaine. Votre charme actuel peut vous aider à établir des contacts qui se montreront bientôt décisifs. **Santé** : fatigue générale.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : vous avez envie de voir des gens nouveaux, de vous aérer l'esprit. Prenez le temps de parler avec des personnes que vous côtoyez tous les jours. **Travail-Argent** : ne relâchez pas vos efforts. Ils vont bientôt porter leurs fruits. Ce serait dommage de tout abandonner si près du but. **Santé** : maux d'estomac à prévoir. N'avez pas n'importe quoi, n'importe quand !

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : vous êtes beaucoup trop susceptible ! Votre partenaire ne peut pas faire une remarque même anodine sans que vous preniez la mouche. L'ambiance sera tendue. **Travail-Argent** : si vous devez faire des investissements ou des placements, n'écoutez que vous, votre intuition ne vous trompera pas. **Santé** : manque de tonus.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : en couple, vous ferez des projets d'avenir. Votre bonheur semble complet. **Travail-Argent** : dans le travail, votre progression risque d'être ralentie par des imprévus. Restez calme. **Santé** : ménégez vos articulations.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : vos projets deviennent plus clairs, c'est le moment d'en parler à votre moitié. Célibataire, ne cherchez pas à vous mettre en avant. Laissez votre charme agir. **Travail-Argent** : vous n'aurez aucun mal à trouver des appuis. Ce n'est pas le moment de vous enfermer. **Santé** : si votre tonus est en baisse, faites un bilan de santé pour vous rassurer.

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : célibataire, vous vous apercevrez que votre pouvoir de séduction est très efficace. En couple, vous saurez prouver votre attachement à votre partenaire par de petites attentions. **Travail-Argent** : restez cool ! Sans quoi vous serez tenté de faire n'importe quoi. Autant que possible, restez raisonnable dans vos dépenses. **Santé** : maux de tête.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : vous avez tendance à vous isoler. Changez d'attitude, allez vers les autres et vous serez surpris du résultat. **Travail-Argent** : vous aurez une période de stress et de remise en cause. Mais vous en sortirez plus fort. **Santé** : besoin de repos.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : vos rêves pourront devenir réalité. Donnez-vous-en les moyens. Laissez votre spontanéité s'exprimer. Les rapports avec les autres vous paraîtront plus faciles. **Travail-Argent** : votre vie professionnelle reprend peu à peu du souffle et de l'envergure. Vous voyez plus clair dans vos projets. **Santé** : essayez de canaliser vos émotions.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : célibataire, vous ressentirez le besoin de construire une relation stable et pourquoi pas, durable. En couple, c'est la tendresse qui primera. **Travail-Argent** : vos affaires marchent bien et vous en récolterez très bientôt les dividendes. N'abandonnez pas vos efforts pour autant. **Santé** : votre moral est bon et le physique suit.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : votre âme de bon samaritain vous pousse à tendre la main à toute personne en détresse. Attention, certains profiteront de votre gentillesse. **Travail-Argent** : vous commettez de nombreuses imprudences. Vous prenez des responsabilités qui ne sont pas de votre ressort. Il est temps de redescendre sur terre ! **Santé** : vous avez besoin de vous dévouer.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : vous portez un regard trop sévère sur votre partenaire. Soyez plus indulgent. **Travail-Argent** : attention ! Votre goût de l'indépendance pourrait entraîner quelques tensions avec votre entourage professionnel. Vous savez être diplomate quand il le faut, alors faites un petit effort. **Santé** : votre énergie sera en légère baisse. Vous avez besoin de vacances.



LE MAG LECTURE

BANDE DESSINÉE L'illustrateur genevois et le scénariste français Christian Perrissin signent une adaptation du célèbre roman de Joseph Conrad «Au cœur des ténèbres». Un travail titanesque.

Tirabosco remonte le «Kongo»

SELMA MAADI

Il aura fallu près de trois ans à Tom Tirabosco pour achever ce travail titanesque, qui retrace la remontée du fleuve Congo par l'écrivain anglais d'origine polonaise Joseph Conrad. Un périple raconté dans la fiction «Au cœur des ténèbres», paru en feuilleton dans une revue britannique en 1899. Venu dans la région pour y travailler, Conrad en repartira brisé mentalement et physiquement d'avoir servi un colonisateur cupide et meurtrier qui, sous prétexte d'«arracher des milliers d'ignorants à leurs mœurs effroyables», pillait les ressources naturelles et massacrait les populations. Un génocide estimé à près de six millions de victimes... On se souvient que pour «Apocalypse Now», vertigineuse adaptation cinématographique de Francis Ford Coppola, le récit avait été transposé en plein conflit vietnamien.

«Kongo», l'ouvrage de Tirabosco et Perrissin, participe donc d'une mise en lumière d'un aspect peu connu et particulièrement sombre de l'histoire belge. Très accessible, en particulier à la jeunesse, il pourrait d'ailleurs représenter une bonne entrée en matière à tout professeur traitant la colonisation dans son programme scolaire. Les quelques pages d'explication de fin constituent à cet égard un très bon complément permettant de recontextualiser le récit et de l'ancrer dans la terre congolaise rouge du sang versé par ces millions de morts. Interview du dessinateur genevois de «Kongo».

Comment est né ce projet?

Christian Perrissin a découvert l'œuvre de Joseph Conrad, l'un des plus importants écrivains anglais du 19^e siècle, lors de son service militaire dans la marine. Comme lui, il s'est rêvé un jour marin. Mais il n'avait pas le pied pour cela et, comme Conrad, il a



La mission du capitaine Józef Teodor Korzeniowski consiste à prendre le commandement d'un bateau à vapeur sur le fleuve Congo. SP

dû abandonner ses rêves pour se consacrer au monde littéraire. La filiation entre les deux hommes était née, et le projet de travailler un jour sur son journal de bord de remontée du fleuve Congo ne l'a plus quitté. Perrissin aimait particulièrement mon style de dessin, nous étions donc faits pour nous rencontrer.

Pourquoi votre dessin l'a-t-il attiré?

J'utilise la technique particulière du monotype qui permet de créer des atmosphères étouffantes (1). Elle évite de tout dessiner et permet de suggérer, ce

qui est parfait pour poser une ambiance dense et effectuer cette remontée du fleuve de façon aussi oppressante que Conrad l'a vécue.

Le noir et blanc s'imposait-il pour un récit aussi sombre?

Tout à fait. C'est un pari plutôt osé, mais je voulais une forme de radicalité qui permette de faire ressortir la moiteur du récit. La couleur n'aurait rien amené de plus, au contraire, mon dessin très rond peut être séduisant en couleur, ce qui ne collait pas avec cette histoire.

Connaissez-vous le Congo?

Pas vraiment. J'étais déjà allé en Afrique noire, mais jamais au Congo. Il y a cinq ans, j'ai remonté en bateau l'un des bras de l'Amazone et cela m'a évoqué les mêmes sensations, où l'on est complètement immergé dans cette nature sauvage avec le seul bruit du moteur comme compagnon.

Comment s'est passée la collaboration avec votre scénariste?

Christian me fournissait quelques pages déjà découpées et je les encraiss au fur et à mesure. Je dessinais en quelque sorte à vue, étape par étape, au même rythme que Conrad découvrait les différentes portions du fleuve. Le



TOM TIRABOSCO, AUTEUR DE BD

«Ce livre est en quelque sorte un condensé de ce que je suis capable de faire.»

voyage se passe avec relativement peu d'intrigues mais le récit est très dense. La narration se doit donc d'être particulière, ce que le découpage très dense reflète bien, permettant ainsi de sentir le malaise de Conrad monter en étant au plus près de sa psyché.

Est-ce qu'on ressort indemne d'une entreprise aussi monumentale?

Difficilement. Ce projet a nécessité presque trois années de labeur. Le voyage a donc été éprouvant, non seulement en termes d'énergie investie, mais également financièrement.

Ce voyage change profondément Conrad, en est-il de même pour vous?

LES MEILLEURES VENTES

Le bon moment pour arrêter

- | | | |
|---|--|---|
| 1. «Demain j'arrête!» Gilles Legardinier | 5. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» Joël Dicker | 8. «Demain» Guillaume Musso |
| 2. «Cinquante nuances» (Tome 1, Tome 2, Tome 3) E. L. James | 6. «Les Mondes de Thorgal: Louve, Tome 3. Le royaume du chaos» Yann, Surzhenko | 9. «Immortelle randonnée. Compostelle malgré moi» Jean-Christophe Rufin |
| 3. «Hosanna» Jacques Chessex | 7. «Configuration du dernier rivage» Michel Houellebecq | 10. «Le Manipulateur» «John Grisham» |
| 4. «L'œil du léopard» Henning Mankell | | |

BD EN STOCK

Louve dans le chaos



«Louve» T. 3, Le royaume du Chaos, Yann Surzhenko, Le Lombard, 2013, 48 p, Fr. 18. -

Difficile de se repérer dans les mondes de Thorgal. Déjà parce que le fils des étoiles vit ses propres aventures entrecoupées par celles de son fils Jolan. Maintenant les branches parallèles,

Louve, Kriss de Valnor, la jeunesse de Thorgal risquent de créer un embrouillami dans l'esprit du lecteur (ou une lassitude) si les aventures – parallèles – plutôt que de resserrer l'intrigue voyagent dans tous les sens. Peut-être ne faut-il donc considérer ces branches-filles des aventures de Thorgal que dans leur unicité pour ne pas se perdre... «Le royaume du chaos», tome 3, raconte l'histoire de Louve au royaume de Fenrir, divisée entre sa part animale et sa part humaine. Yann et Surzhenko se sont immergés dans l'œuvre de Rosinski, tissant des ponts avec l'histoire d'Aricia, offrant une contre-lecture au cycle thorgalien des tomes 18 à 23 et apporte de futurs développements pour la série mère. **DC**

POUR LES PETITS

Vert comme un arbre



«Arbres» Biosphoto, De la Martinière jeunesse, 40 p, Fr. 13,50

Tilleul, chène, aulne, bouleau, ginkgo, saule pleureur, charme, palétuvier, séquoia géant, palmier... identifier la feuille d'un arbre n'est pas forcément

évident pour les grands, encore moins pour les tout-petits. Voici un imagier en carton se découpant en vingt doubles pages. Sur chacune, une photo de l'arbre, son nom, une photo de sa feuille et des informations sur elle: apparence, utilisation, spécificité... «Tout se mange dans le tilleul!» «Les éléphants adorent le tronc gorgé d'eau du baobab». Une immersion tout en douceur dans la plénitude du vert. **DC**

LES COUPS DE CŒUR PAYOT



ROMAN

Un conte de Rock'n'rolla!

«Le plus petit baiser jamais recensé»
Mathias Malzieu, Flammarion, 2013, 157 pages, Fr. 30,60

Mathias Malzieu, du groupe français Dyonisos, revient en ce début d'année avec un nouveau conte! Ce pourrait être une suite métaphorique de «La mécanique du cœur», paru il y a quelques années. Les contes de Malzieu entraînent vers un monde différent et beaucoup d'émotions. Et surtout rien de naïf dans ses histoires, dans lesquelles les protagonistes, au milieu de situations fantastiques, nous parlent de sentiments étrangement familiers... Entre une belle femme qui disparaît quand on l'embrasse, un bai-

ser mystérieux, un perroquet enregistreur d'orgasmes capable de détecter les femmes magnifiques, et un héros qui éveillera quelques souvenirs chez les lecteurs de «La mécanique du cœur», «Le plus petit baiser jamais recensé» vous transportera dans un monde étrange qui touchera certaines sensibilités, vous surprendra et, surtout, risque bien de vous laisser un sourire sur le visage après la dernière page refermée! Malzieu, sans prétention, nous fait déjà espérer son prochain roman. **YANN KOBEL**



ESSAI

Informatique et liberté

«L'éthique des hackers», Steven Levy, Globe Éditions, 2013, 516 pages, Fr. 35,60

L'informatique moderne n'a pas toujours arboré le visage séren de grandes multinationales que nous connaissons aujourd'hui. Avant qu'Apple, Microsoft ou Google ne deviennent des institutions, elle a connu une singulière et obscure évolution: ce furent d'abord une poignée d'enthousiastes fêrus de cartes perforées et d'algorithmes qui s'emparaient, la nuit venue, de locaux abritant des ordinateurs grands comme des pavillons de banlieue... Il a fallu un amour singulier pour ces machines, et

une foi inébranlable en leur potentiel futur, pour que ces montagnes de métal et de témoins lumineux accouchent des actuelles tablettes! Le propos fondamental de Steven Levy est de montrer et démontrer que si cet ensemble, disparate hier, a pu converger vers une impressionnante unité, c'est qu'une éthique élégante, simple et puissante était à l'œuvre tout au long du chemin. Une éthique qu'il s'agit de défendre aujourd'hui face au mercantilisme intrusif qui menace nos libertés. **JEAN-MARC ERTEL**



ROMAN

Love Me Or Leave Me

«Nina Simone, roman», Gilles Leroy, Mercure de France, 2013, 270 pages, Fr. 30,20

Oui, la vie de Nina Simone fut bien un roman! C'est ce roman que nous livre Gilles Leroy (auteur du superbe «Alabama Song», Prix Goncourt 2007): une histoire aux pages bouleversantes et lumineuses, mêlant éléments biographiques et détails imaginaires, qui illustre avec brio la destinée de cette légende du jazz. L'auteur retrace avec tendresse le portrait émouvant d'une femme blessée à travers le destin de cette petite fille noire issue d'une famille pauvre de Caroline du Nord, destinée à une carrière de

pianiste classique et qui deviendra l'artiste bouleversante que l'on sait, chanteuse adulée, pianiste sublime, diva excessive aux sautes d'humeur légendaires et aux rêves bafoués. Femme engagée également, dénonçant la violence, le racisme et la bêtise, et qui finira seule, épuisée, malade, droguée par les médicaments et l'alcool, escroquée par les maisons de disques – mais luttant pour rester debout! Un portrait inoubliable et vibrant de cette grande dame du jazz, à lire en réécoutant ses plus belles chansons. **SÉVERINE GIROD**

TRANSPORTS PUBLICS
Les idées des Verts

Les transports publics devraient offrir des tarifs réduits aux heures creuses et dès le deuxième voyageur ou un abonnement à -25%. Les Verts veulent promouvoir l'usage du train et du bus. **PAGE 16**

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

EUROPE Le Conseil fédéral décidera demain s'il faut freiner l'immigration en activant la clause de sauvegarde. Une mesure plus symbolique que pratique.

Vers un frein pour l'immigration?

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

Le Conseil fédéral retourne la question dans tous les sens depuis plusieurs semaines. Cela vaut-il la peine de répondre aux inquiétudes de la population en actionnant une clause de sauvegarde qui freinerait l'immigration européenne, mais fâcherait l'Union européenne?

La question est d'autant plus pertinente que chacun s'accorde à reconnaître les effets limités d'une telle mesure. Elle est déjà appliquée depuis une année à huit pays de l'Europe de l'Est (UE-8) et l'on constate que les contingents de permis B ont été contournés par le recours à des permis L de courte durée. Il est question cette fois d'étendre son application aux 15 Etats les plus anciens de l'UE, ainsi qu'à Malte et Chypre (UE-17). Que faire? Le Conseil fédéral tranchera demain ce dilemme cornélien.

Les critères

Le débat n'aurait pas lieu d'être si la crise économique qui sévit au sein de l'UE n'avait pas entraîné un plus fort courant migratoire que prévu. Or, l'accord sur la libre circulation des personnes permet à la Suisse de réintroduire, unilatéralement, des contingents en cas de dépassement de 10% de la moyenne annuelle des permis émis au cours des trois années précédentes. Elle pourrait plafonner l'augmentation à 5% de cette moyenne, ce qui correspondrait à près de 3000 autorisations de moins sur 56 000. Mais seulement pour une année, car l'accord ne permet pas de prolonger la période de contingentement au-delà du printemps 2014.

Le jeu en vaut-il la chandelle? Les deux initiatives anti-immigration lancées par l'UDC et le



La Société suisse des entrepreneurs craint des problèmes dans le secteur du bâtiment si les initiatives anti-immigration étaient acceptées. KEYSTONE

mouvement Ecopop pèsent lourd dans le plateau de la balance. Ces textes auraient tous deux pour effet de contraindre la Suisse à dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes, qui est un des piliers de la bonne santé actuelle de l'économie suisse. La Société suisse des entrepreneurs craint des problèmes dans le secteur du bâtiment. Le per-

sonnel hospitalier pourrait aussi être touché.

Trois options

Selon un spécialiste du dossier au Département des affaires étrangères, le Conseil fédéral dispose de trois options. Premièrement, il peut renoncer à toute activation de la clause de sauvegarde. Deuxièmement, il peut reconduire la clause seulement

pour les pays de l'UE-8 et, éventuellement, l'étendre au permis L. Troisièmement, il peut activer la clause à la fois pour l'UE-8 et l'UE-17, ce qui présenterait l'avantage de supprimer le caractère discriminatoire d'une mesure jusqu'ici limitée aux pays balkaniques.

Cette formule pose néanmoins un problème de calendrier, car les données prises en compte

vont jusqu'à fin avril pour les uns et fin mai pour les autres. Le cas échéant, le Conseil fédéral pourrait prendre la décision de principe d'actionner la clause de sauvegarde, tout en attendant fin mai pour vérifier si les chiffres attestant d'une augmentation de plus de 10% sont confirmés.

Alors qu'elle est combattue par la gauche rose-verte, tous les

partis bourgeois se sont ralliés à la troisième option. Pour la rendre plus attrayante, le président du PDC, Christophe Darbellay, propose d'inscrire la clause de sauvegarde dans le droit permanent. Réponse du socialiste genevois Carlo Sommaruga: «L'UE ne va pas octroyer un traitement de faveur à la Suisse, qui se porte très bien par rapport au reste de l'Europe.»

POUR L'ACTIVATION

JEAN-FRANÇOIS RIME
(UDC, FR)

Faut-il appliquer la clause de sauvegarde?

Oui. Sachant que les conditions sont remplies, je ne vois aucune raison de reculer. A quoi bon négocier une clause de sauvegarde si on ne l'applique pas le moment venu? C'est une question de crédibilité. Le Conseil fédéral doit assumer ses responsabilités.

Les milieux économiques que vous représentez, en tant que président de l'Usam, y sont pourtant opposés...

Les fronts ne sont pas si clairs. A l'Usam, la prise de position a été adoptée par huit voix contre sept seulement. Je comprends que des chefs



Pour Jean-François Rime, le Conseil fédéral doit «prendre ses responsabilités». KEYSTONE

avec l'UE ne me paraît pas irréaliste. La Suisse pourrait ficeler un paquet avec des dossiers en suspens, comme la fiscalité de l'épargne. ○

d'entreprise souhaitent se faciliter la vie avec un marché du travail sans entraves, mais il faut voir au-delà. Je ne comprends pas par exemple qu'un canton comme Neuchâtel, qui a un fort taux de chômage, engage des frontaliers à tour de bras.

L'effet ne serait-il pas purement symbolique?

Il faudrait probablement renégocier d'autres éléments de la libre circulation des personnes pour obtenir un effet significatif. Il faut notamment limiter les risques d'abus dans le domaine des assurances sociales. Une nouvelle discussion

CONTRE L'ACTIVATION

CARLO SOMMARUGA
(PS, GE)

Faut-il appliquer la clause de sauvegarde?

Non. C'est de la poudre aux yeux. Non seulement cette mesure ne peut être prise que pour une année, mais l'économie ne va pas s'arrêter pour autant. Les entreprises continueront à recruter. Elles se rabattront soit sur d'autres permis de travail, soit sur des clandestins.

Le but du Conseil fédéral est de contrer les initiatives de l'UDC et d'Ecopop, qui veulent plafonner l'immigration. N'est-ce pas aussi le vôtre?

N'oublions pas que les Suisses ont déjà approuvé à trois reprises la libre circulation. Les contingents n'ont jamais résolu aucun problème. Par contre, il



Pour Carlo Sommaruga, les contingents n'ont jamais résolu de problème. KEYSTONE

entre les congés. A moyen terme, le Conseil fédéral doit soumettre des propositions pour soutenir les logements d'utilité publique. ○

faut réduire les éléments d'attractivité surfaits de la Suisse dans le domaine de la politique fiscale et mettre en œuvre les mesures d'accompagnement que nous venons de renforcer. Il faudrait aussi compléter ces mesures en intervenant dans le domaine du logement.

Comment?

A court terme, il faut imposer la formule officielle pour le loyer initial sur l'ensemble du territoire, rendre le contrôle des loyers initiaux plus performant et renforcer la protection contre les congés.

TRAIN ET BUS Heures creuses ou abonnement à -25% sont des pistes évoquées.

Les Verts réclament des tarifs de transports plus flexibles



Selon les Verts, un abonnement «quart de tarif» devrait permettre de gagner de nouveaux clients. KEYSTONE

Les transports publics devraient proposer des tarifs réduits aux heures creuses et dès le deuxième voyageur, ou un abonnement -25 pour cent. Les Verts ont réclamé, hier, une tarification flexible pour promouvoir l'usage du train et du bus face à la concurrence de la voiture.

Le recul du nombre de passagers enregistré en 2012 par les CFF constitue un «signal d'alarme», a affirmé le conseiller national Bastien Girod (Verts, ZH) devant la presse. Les augmentations de prix des dernières années ont laissé des traces: une hausse tarifaire de 10% entraîne un recul de 3 à 5% des usagers, selon lui.

Le parti veut favoriser le passage de l'automobile aux transports publics par une politique ciblée. Une fréquentation ac-

crue en dehors des heures de pointe et un accès facilité pour les personnes sans demi-tarif (soit la moitié de la population) amélioreraient la rentabilité.

En plus de l'introduction prévue d'une carte électronique pour remplacer les abonnements actuels, les Verts veulent une carte réduisant le prix des billets de 25%, selon le même principe que l'abonnement demi-tarif. Coûtant environ 50 francs, cet abonnement devrait permettre de gagner de nouveaux clients.

Billet de groupe

Autre idée pour attirer des nouveaux passagers, l'introduction d'un billet de groupe offrant des rabais dès l'achat d'un deuxième titre de transport. Il s'agit de concurrencer les prix

plus attractifs des trajets en voiture pour plusieurs personnes.

Les voyages aux heures creuses – entre 9h et 16h ou en soirée, par exemple – devraient coûter moins cher. Les compagnies d'aviation «low cost» appliquent ce principe depuis longtemps, a fait valoir le conseiller national genevois Antonio Hodgers.

Les Verts demandent encore une réforme de l'abonnement général. On pourrait envisager un abonnement régional avec, par exemple, un nombre fixe de trajets illimités, a précisé la Bernoise Aline Trede. En revanche, les voyageurs parcourant plus de 30 000 kilomètres par an pourraient voir leurs frais augmenter.

Corriger la loi

Les entreprises de transport nécessitent de nouvelles condi-

tions cadre pour pouvoir modifier les politiques tarifaires. La récente réforme des chemins de fer est passée à côté de ce débat, regrettent les écologistes.

Au moyen d'une initiative parlementaire, ils exigent une politique tarifaire ne visant pas exclusivement à «obtenir des recettes adéquates», mais aussi à concurrencer le transport individuel motorisé.

La flexibilité accrue des tarifs sera demandée par le biais d'une motion. Enfin, pour tester les nouvelles mesures, le parti propose de réaliser des projets pilotes dans certaines régions. La question de la tarification de la mobilité, ou «mobility pricing», sera débattue lors d'une assemblée des délégués en novembre, notamment en lien avec le financement de la route. **ATS**

SANTÉ

Alain Berset à Paris

La collaboration sanitaire entre la Suisse et la France sera discutée jusqu'à ce soir à Paris. Le conseiller fédéral Alain Berset y rencontre la ministre française des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine.

Les modalités d'un accord cadre entre la France et la Suisse dans le domaine de la santé sont au cœur des discussions entre les deux ministres, a souligné, hier, le Département fédéral de l'Intérieur (DFI).

Soins transfrontaliers

Le traité devrait préciser dans quels domaines – notamment les pandémies, la formation du personnel et les soins transfrontaliers – une collaboration étroite peut s'avérer intéres-

sante, et quelles procédures devront être suivies. Ces discussions interviennent alors que la Suisse a renforcé la collaboration avec ses voisins au vu des risques sanitaires dus à l'accroissement de la mobilité en Europe.

Leur rencontre permettra aussi aux deux ministres d'évoquer les enjeux communs à la Suisse et à la France en matière de santé publique, ainsi que les différentes formes de coopération multilatérale, en particulier dans le cadre de l'Organisation mondiale de la santé.

Alain Berset et Marisol Touraine parleront enfin des défis en matière de politique sociale, comme l'équilibre durable du système de retraite. **ATS**

AFFAIRE MÖRGELI

Procédure ouverte contre l'UDC

Christoph Mörgeli aurait violé le secret de fonction en rendant public des noms figurant dans un rapport d'experts confidentiel de l'Université de Zurich. Saisi par cette dernière, le ministère public zurichois a ouvert une procédure contre le conseiller national UDC. Christoph Mörgeli a rendu publics, lors d'une conférence de presse, le 11 avril, les noms des membres de la commission d'experts internationale chargée d'examiner le musée d'histoire de la médecine, qu'il dirigeait alors. **ATS**

LUGANO

La Lega gagne la mairie par forfait

Le maire sortant de Lugano, le libéral-radical Giorgio Giudici, renonce à se présenter pour un nouveau mandat après avoir été mis en ballottage au premier tour. Son rival de la Lega Marco Borradori, vainqueur du premier tour le 14 avril, décroche donc la mairie de la ville tessinoise. Pour se justifier, la section tessinoise du PLR a évoqué, hier, sa volonté d'éviter «des tensions et des conflits» qui auraient pu freiner le développement des grands projets planifiés dans la cité. Le parti espère pouvoir établir une entente constructive avec la Lega. **ATS**

BÂLE

Un passager stoppe un bus en perdition

Un passager est parvenu hier à Bâle à arrêter un bus des transports publics dont la conductrice a eu un problème de santé. Lors de cet incident, une femme s'est blessée en se cognant à la vitre d'une porte bloquée, tandis qu'un passager a subi un choc. La femme au volant, 54 ans, a perdu le contrôle de son bus, vraisemblablement à la suite d'un malaise, peu après 13h, près de l'hôpital universitaire, sur la Sankt-Johanns-Ring. Le véhicule s'est engagé à toute allure dans la rue de l'hôpital, où il a heurté une voiture sans blesser quiconque. Le bus a continué sa course folle jusqu'à ce qu'un passager réussisse à actionner le frein et à stopper le véhicule. Une patrouille de police est arrivée peu après et l'un des agents est parvenu à couper le moteur. Les secours de la ville ont conduit l'employée de la compagnie, la femme blessée et le passager choqué à l'hôpital. **ATS**

ALIMENTATION Des tests révèlent la présence de pesticides.

Légumes asiatiques chargés

Il faut se méfier des fruits et légumes exotiques en provenance d'Asie. Un tiers des échantillons examinés par l'Office argovien de la protection des consommateurs présentaient une concentration en pesticides supérieure aux valeurs autorisées.

Sur les 45 échantillons contrôlés, quinze présentaient des résidus de pesticides trop élevés, a indiqué l'office argovien dans son rapport 2012, publié hier. Dans un brocoli chinois en provenance de Malaisie, on a même trouvé seize pesticides différents. Avec de telles concentrations, un risque pour la santé n'est pas à exclure, selon l'Office pour la protection des consommateurs.

L'usage intensif de produits phytosanitaires n'est pas étonnant dans des régions tropicales,



Un échantillon de fruits ou légumes asiatiques sur trois prélevé contenait trop de pesticides. KEYSTONE

où le climat favorise la prolifération des insectes et autres nuisibles. Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant vis-à-vis des fruits et légumes importés de ces régions.

Bonne qualité en Suisse et en Europe

Outre de Malaisie, les produits en cause provenaient d'Inde, de Thaïlande et du Sri Lanka. Ils sont en général importés en Suisse directement dans les aéroports de Zurich et Genève, puis distribués auprès des détaillants (les petites épiceries asiatiques par exemple) ou des restaurants via un réseau aux nombreuses ramifications. Dans le rapport des autorités argoviennes, la qualité des fruits et légumes suisses et européens est jugée bonne. **ATS**

EN IMAGE



KEYSTONE

INTEMPÉRIES

Soutien militaire au canton des Grisons. L'armée a été mobilisée, hier, pour aider les autorités grisonnes à combattre le danger de coulées de boue. Un détachement de la formation d'intervention en cas de catastrophe s'est déployé à Domat-Ems avec des machines lourdes. Près de 100 000 mètres cubes de bois et de matériaux charriés – l'équivalent de près de 40 piscines olympiques – se sont accumulés dans le Val Parghera Tobel. Une partie a commencé à se déverser durant le week-end, à la suite des fortes précipitations, dont des chutes de neige. La zone industrielle de Paleu Sura était particulièrement menacée. **ATS**

BRUXELLES La Commission européenne a recommandé, hier, aux Vingt-sept d'ouvrir des négociations d'adhésion à l'Union avec Belgrade. A Pristina, on parle de «stabilisation».

Serbie et Kosovo marquent des points

BRUXELLES
TANGUY VERHOESEL

La Commission européenne a pressé, hier, les Vingt-Sept de donner leur feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne (UE), après que Belgrade et le Kosovo se sont entendus sur une normalisation progressive de leurs relations.

Vendredi, la Serbie et son ancienne province, qui a proclamé unilatéralement son indépendance en 2008, ont conclu un accord en 15 points, qui vise à accorder une autonomie limitée aux près de 40 000 Serbes qui vivent encore au Kosovo dans les domaines du développement économique, de l'éducation, de la santé ou encore de la police et de la justice.

«La Serbie et le Kosovo ont ainsi prouvé qu'ils sont tous les deux capables de se concentrer sur l'avenir, plutôt que de demeurer empêtrés dans leur passé (réf: ils ont été en guerre, jusqu'à 1999)», a déclaré, hier, la cheffe de la diplomatie de l'Union, Catherine Ashton, qui a joué un rôle majeur dans la réconciliation entre les deux frères ennemis des Balkans occidentaux.

Plus d'un an d'attente

Dans ce contexte, la Commission européenne, dont Catherine Ashton est une vice-présidente, a recommandé, hier, aux ministres des Affaires étrangères des Vingt-sept de donner leur feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union – Belgrade attendait ce geste depuis mars 2012, quand elle a obtenu le statut de «candidat à l'adhésion» à l'UE.



Bruxelles a recommandé l'ouverture de négociations d'adhésion avec la Serbie. Cela a provoqué des manifestations de Serbes mécontents, hier, au Kosovo. KEYSTONE

Parallèlement, l'exécutif communautaire a prôné l'ouverture de pourparlers sur la conclusion d'un accord européen «de stabilisation et d'association» avec le Kosovo, dont cinq Etats membres de l'UE (dont l'Espagne, confrontée à une recrudescence des mouvements indépendantistes sur son propre territoire) n'ont pas encore reconnu l'indépendance.

Saluant «un moment historique pour la Serbie, le Kosovo et l'Eu-

rope dans son ensemble», le ministre irlandais des Affaires étrangères, dont le pays préside actuellement l'Union, a confirmé hier que les Vingt-sept prendront une décision en juin sur l'ouverture de ces négociations, qui prendront du temps: personne n'imagine que la Serbie puisse adhérer à l'UE avant 2020.

«Il serait assez incompréhensible que les pays de l'UE ne fixent pas de dates à ce moment-là», a

commenté le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders, en louant les «risques» que la Serbie et le Kosovo ont pris en vue de se rapprocher de l'Union. Ils ont provoqué des manifestations de Serbes insatisfaits, hier, au Kosovo.

Selon le Belge, «il existe une volonté, même dans les pays les plus critiques» vis-à-vis d'un nouvel élargissement de l'UE, de donner des gages de bonne volonté à Belgrade et Pristina.

Jusqu'à présent, seul un pays de l'ex-Yougoslavie a adhéré au club communautaire: la Slovénie, en 2004. La Croatie suivra le 1er juillet 2013. Le Monténégro, de son côté, a entamé de difficiles pourparlers avec l'UE en juin 2012, tandis que l'ancienne république yougoslave de Macédoine n'a jusqu'à présent obtenu que le statut de «pays candidat» à une entrée dans l'UE. La Bosnie-Herzégovine, enfin, est à la traîne. ●

VATICAN

Le pape François à l'autre bout du fil



Un pape «normal». KEYSTONE

«Ici le pape François»: un prêtre argentin installé dans la région de Rome a eu la surprise de recevoir un appel du nouveau pontife, a rapporté, hier, Radio Vatican. Il le remerciait d'un livre dont il est l'auteur.

Don Cesar Alejandro Pulchinnotta, curé à Montorio Romano, dans le Latium, est encore sous le choc: «L'autre jour, le téléphone a sonné: j'ai vu s'inscrire sur display 'numéro privé' et j'ai demandé 'pronto, chi è?'. Je me suis alors entendu dire: «ici le pape François.» ● ATS-AFP

PAYS-BAS

Menace de fusillade

Une menace de fusillade sur internet a mené hier à la fermeture d'une vingtaine d'écoles de Leiden, aux Pays-Bas. Un ancien élève de l'école secondaire britannique de Voorschoten, petite ville entre La Haye et Leiden, a ensuite été interpellé, a annoncé son établissement. ● ATS-AFP

ITALIE

Un président en colère

Le président italien Giorgio Napolitano a menacé hier de démissionner au cas où la classe politique ne mettrait pas en œuvre des réformes vitales. Il l'a tancée pour ses nombreux échecs et son irresponsabilité.

● ATS-RTF

ALLEMAGNE

Google mis à l'amende

L'autorité de protection des données de Hambourg a infligé une amende de 145 000 euros (176 000 francs) à Google. Le géant américain de l'internet est accusé d'avoir enregistré illégalement des données personnelles via son service de cartographie Street View.

«Entre 2008 et 2010, Google n'a pas seulement photographié les rues et les maisons pour son service Google Street View mais a aussi eu accès à des réseaux wifi à la portée des voitures utilisées» par ce service, a indiqué hier l'autorité dans un communiqué.

Ce faisant, Google a enregistré par négligence les contenus de connexions sans fil non protégées, tels que des courriers électroniques, des mots de passe, des photos et des messages instantanés, explique l'autorité.

En plus de l'amende, elle demande à Google de supprimer ces données collectées sans le consentement de leurs propriétaires.

«Google s'est montré coopératif au cours des investigations et a publiquement admis son erreur», a souligné dans le communiqué Johannes Caspar, responsable de



Google Street View a aussi suscité des débats en Suisse. KEYSTONE

l'autorité de protection des données de la ville-Etat de Hambourg.

En Suisse, Google Street View a suscité dès ses débuts une intervention du Préposé fédéral, qui a émis des recommandations. Avant d'être désavoué sur ce point en juin dernier par le Tribunal fédéral, le Tribunal administratif fédéral avait imposé en avril 2011 une anonymisation sans exception des visages et des plaques de voitures. ● ATS-AFP

ATTENTAT DE BOSTON

Il avait récemment séjourné dans le Caucase. Le FBI explore le passé trouble de l'aîné

Le bourdonnement de la cité s'est arrêté, l'espace d'un instant. À 14h50 locales, Boston l'industrielle a interrompu sa course folle pour honorer les victimes de l'attentat survenu une semaine auparavant, à l'arrivée du marathon (3 morts, 183 blessés). Les passants ont fermé les yeux, tandis que les bus bardés de signaux lumineux «Boston Strong» (Boston est costaud) patientaient avant de redémarrer.

Placé en soins intensifs, intubé et menotté à son lit d'hôpital, le terroriste survivant, Djokhar Tsarnaïev, 19 ans, capturé vendredi soir après une haletante course-poursuite longue de vingt-sept heures et la mort de son frère aîné Tamerlan, n'en a rien su. Bien que son pronostic vital soit toujours engagé, à cause d'une vilaine blessure par balle au cou, il aurait commencé d'être interrogé par les enquêteurs du FBI, répondant par écrit aux questions qui lui étaient soumises.

A mesure que les enquêteurs fouillent dans le passé des frères Tsarnaïev, l'image de l'aîné Ta-

merlan, violent et radicalisé, continue de se brouiller, tandis que celle du cadet, Djokhar, apparaît sous un jour plus favorable, étayé par les nombreux témoignages incroyables décrivant un homme sociable et prometteur. Ces professions de foi ne devraient cependant être d'aucun secours pour le suspect, sur le point de se voir signifier les charges retenues contre lui.

Accablé par les bandes de vidéosurveillance du jour de l'attentat, il ne peut espérer aucune clémence, tandis que des élus républicains exigent qu'il soit traité en tant que «combattant ennemi» et non simple criminel. Bien que le Massachusetts ait aboli la peine de mort, cette sentence pourrait fort bien s'appliquer à Tsarnaïev en cas de procès par des instances fédérales, compétentes pour juger des faits de terrorisme. Dimanche, le gouverneur du Massachusetts Deval Patrick confiait avoir vu des images «qui font froid dans le dos»: celles de Djokhar Tsarnaïev déposant le sac à dos contenant la deuxième bombe et n'affectant pas la moindre émo-



Tamerlan Tsarnaïev. KEYSTONE

tion lorsque la détonation retentit dans son dos. Depuis le dénouement de la traque, l'enquête s'intéresse au parcours du frère aîné, Tamerlan, tué vendredi matin après une fusillade avec la police et renversé par son cadet qui tentait de s'enfuir à bord d'un véhicule volé.

Apprenti terroriste

La femme de Tamerlan, Katherine Russell, réfugiée chez ses parents dans l'Etat de Rhode Island (Est), a refusé de répon-

dre aux policiers qui se sont rendus chez elle dimanche. Son avocat s'est borné à affirmer qu'elle «ignorait tout» des agissements de son mari, qui la battait après l'avoir épousée et forcée à se convertir à un islam rigoriste. Pour le FBI, la jeune femme voilée et traumatisée pourrait détenir la clé de la transformation de son époux.

Connaît-elle les raisons de son séjour de sept mois en 2012 au Daguestan? Y a-t-il fréquenté une mosquée radicale et le chef du mouvement rebelle Imarat Kavkaz, Abou Doujana, alias Gadzhimourad Dolgato, tué en décembre dernier lors d'un affrontement avec les forces de sécurité russes? Le retour de Tamerlan aux États-Unis, en août 2012, coïncide avec l'apparition de vidéos dédiées au djihad sur son compte YouTube.

Le FBI voit monter les critiques à son encontre pour avoir «jeté l'éponge» un peu vite, après un interrogatoire bâclé de Tamerlan en 2011, et laissé un apprenti terroriste mettre ses desseins à exécution. ● MAURIN PICARD-Le Figaro

LA QUESTION DU JOUR

Vous sentez-vous agressé par la pollution sonore?

Votez par SMS en envoyant DUO AGRE OUI ou DUO AGRE NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

NUISANCE La pollution sonore est un sous-produit de la mobilité accrue et du développement. Il serait temps de reconnaître la valeur de la paix et du silence, estime un responsable fédéral.

La bataille contre le bruit a commencé

CLARE O'DEA, SWISSINFO.CH

Environ 1,3 million des 8 millions d'habitants de Suisse sont exposés à de trop fortes intensités sonores. Ce qui fait une personne sur six, un taux conforme à la moyenne européenne. Urs Walker, chef de la division de lutte contre le bruit à l'Office fédéral de l'environnement, explique que les plus gros problèmes posés par l'industrie sont réglés depuis que des normes limites ont été fixées en 2002. Reste à faire de même pour le bruit de la route, du rail et des avions. Pour lui, il est temps de reconnaître la valeur de la paix et du silence.

Comme nous ne pouvons pas inverser le cours des choses en matière de mobilité, devons-nous accepter le fait que le bruit est le prix du progrès?

Le bruit est souvent perçu comme un sous-produit de la civilisation qui doit être supporté comme n'importe quel déchet. Mais nous pouvons être atteints dans notre santé quand son intensité est trop forte pendant trop longtemps. Ce n'est pas quelque chose à quoi on peut s'adapter. On peut penser qu'on s'y fait mais le corps, lui, ne s'y habituera pas. L'organisme réagira à cette nuisance et je pense donc qu'il est faux de l'accepter comme un mal nécessaire. Il faut faire quelque chose.

Est-il toujours possible de trouver la paix et le calme dans la vie quotidienne?

Je pense qu'il existe toujours des havres de paix dans ce pays, particulièrement en forêt et en montagne, mais de moins en moins. Cela signifie qu'il y a toujours davantage de bruit, jusque dans les vallées alpines.

Le calme est une valeur invisible, mais nous ne pourrions pas exister sans lui. Je ne parle pas du calme mortel dans le désert, mais d'un niveau naturel de bruit dans notre environnement qui est important pour notre bien-être. Nous n'en avons pas seulement besoin dans les pâturages alpins, mais aussi là où nous vivons et travaillons.

Le bruit est devenu un problème sociétal, qui provoque



Le bruit provoque du stress. Il met l'organisme en état d'alerte, l'amenant à produire des hormones de stress. ARCHIVES DAVID MARCHON

des conflits et des procès. Comment faut-il s'y prendre?

C'est un de nos principaux défis, particulièrement pour l'avenir. Prenez l'exemple des villes où des gens vont s'amuser en boîte de nuit les soirs de week-end alors qu'il y a des habitants qui veulent dormir. Il est difficile de concilier ces besoins différents mais nous devons trouver des solutions.

Un autre problème provient du fait que les notions traditionnelles de quand il faudrait être silencieux ou non ne sont plus universelles. Les plus âgés et les plus jeunes sont de plus en plus divisés sur cette question.

Qu'est-ce qui a été réalisé ces dernières années dans le domaine de la protection contre le bruit?

Deux ou trois choses. Cela fait bien depuis le milieu des années 1980 qu'on a commencé à tenir compte automatiquement des nuisances sonores dans chaque projet routier ou ferroviaire. Cela signifie qu'on tient compte de la protection antibruit dans l'analyse de chaque permis de construire. Le programme na-

tional de protection antibruit pour les chemins de fer était doté de 1,3 milliard de francs. Il nous a permis d'améliorer tous les wagons, en les équipant de systèmes de freinage plus silencieux. Sur la route, beaucoup a été fait ces dernières années, surtout avec l'installation de panneaux de protection antibruit, mais aussi avec le revêtement et la réduction de la vitesse.

Où peut-on améliorer les choses à l'avenir?

On peut faire beaucoup de choses. Sur le plan technique, il faut commencer par les principales sources de nuisances sonores: les véhicules, les routes et les chemins de fer. Les voitures peuvent être rendues plus silencieuses, comme les pneus. Nous avons mené une campagne d'information à ce sujet. Le consommateur peut aussi choisir un moteur électrique plutôt qu'à essence. Et nous allons offrir des incitations financières pour pousser les producteurs à offrir des produits moins

broyants et les consommateurs à les choisir.

Ou quand il s'agit de planifier la construction d'un grand ensemble, l'orientation des bâtiments, la disposition des pièces ainsi que le choix des matériaux jouent un rôle important dans la propagation des ondes sonores. On peut aussi prévoir des routes d'accès et des sens uniques. Il y a là beaucoup de possibilités pour diminuer les conflits.

Adaptation de l'anglais pour swissinfo.ch par Isabelle Eichenberger.

Des conséquences multiples

Quelles sont les conséquences du bruit pour la santé?

Il existe des études scientifiques et les principales conséquences sont des problèmes d'hypertension, qui peuvent provoquer des crises cardiaques. Ou des troubles du sommeil. Une recherche récente a constaté que des enfants vivant dans des zones bruyantes présentent un retard du développement cognitif. Nous avons aussi utilisé les méthodes de l'Organisation mondiale de la santé pour calculer le nombre d'années d'invalidité et nous avons constaté que l'exposition au bruit coûte la vie à 47 000

personnes par année, soit autant que les victimes des particules fines dans l'atmosphère.

Les nuisances sonores sont-elles le principal problème environnemental en Suisse?

Le bruit est un problème très répandu et nous estimons qu'environ 1,3 million de personnes sont exposées à une trop forte intensité sonore. Mais il est difficile de dire que c'est le principal problème en matière d'environnement. Il se pose particulièrement dans les agglomérations mais, là non plus, il n'est pas comparable aux autres risques et problèmes d'environnement.

RUSSIE La morphine se vend au kiosque

Les autorités russes ont démantelé un réseau de trafiquants soupçonnés d'avoir vendu en quatre mois douze tonnes de stupéfiants contenant de la morphine dans un kiosque à légumes en Sibérie orientale. Trois cents kilos de mélange de stupéfiant ont été saisis lors des perquisitions.

Le trafic de cette drogue, qui provenait du Kazakhstan, était organisé par des habitants de la région de l'Altaï, frontalière de cette ex-république soviétique d'Asie centrale. **ATS**

SAUVETAGE Dans le sud-ouest de la Chine, les répliques compliquent la mission.

Les secours s'activent après le séisme

Les opérations de secours dans la région du sud-ouest de la Chine frappée samedi par un séisme meurtrier s'intensifiaient hier. Mais les répliques sismiques et la difficulté d'accès aux zones sinistrées compliquent la mission des secouristes.

Le dernier bilan officiel des victimes s'établissait lundi à 188 morts, 25 disparus et près de 11 500 blessés. Plus de 48 heures après la secousse de magnitude 6,6 qui a ébranlé la province du Sichuan, l'une des plus peuplées de Chine, certains sites n'étaient



Le séisme qui a frappé le sud-ouest de la Chine samedi a fait près de 200 morts et plus de 11 000 blessés. KEYSTONE

encore accessibles qu'à pied. Un groupe de 198 secouristes dépêchés par la Russie était attendu à l'aéroport de Chengdu, a annoncé l'agence de sismologie provinciale, citée par l'agence de presse Chine nouvelle. De la capitale du Sichuan, ils devaient se rendre immédiatement dans la zone touchée de la ville de Ya'an.

Ils rejoindront les milliers de militaires, pompiers, policiers, déjà à pied d'œuvre. Des volontaires et bénévoles, non mandatés par les autorités, ont également afflué de tout le pays,

ajoutant à la congestion sur les routes.

Plus de 2000 répliques sismiques, la plus violente atteignant 5,4 de magnitude, se sont succédé depuis samedi matin. Ces répliques ont augmenté la psychose des rescapés, aussi inquiets par la pluie attendue dans la région et qui pourrait aggraver les conditions.

Environ 17 000 familles ont perdu leur domicile dans la catastrophe, selon le bureau des affaires civiles du Sichuan. **ATS-AFP**

ÉTATS-UNIS Reese Witherspoon insulte la police

L'actrice américaine Reese Witherspoon a été arrêtée vendredi pour trouble à l'ordre public dans l'Etat de Géorgie, au sud des Etats-Unis, lors du contrôle de son mari pour conduite en état d'ivresse.

Les policiers étaient en train d'interroger son époux Jim Toth après avoir constaté une embarquée de la voiture du couple, quand l'actrice a injurié les représentants des forces de l'ordre. Selon le site TMZ.com, l'actrice a entamé l'échange en demandant aux policiers: «Vous savez comment je m'appelle?»

Un agent a alors répondu: «Non, je n'ai pas besoin de savoir votre nom.» Ce à quoi l'actrice de 37 ans a répliqué: «Vous êtes sur le point d'apprendre qui je suis. Vous serez dans la presse nationale.» Reese Witherspoon, une des stars les mieux payées d'Hollywood, qui a la réputation d'être franche et directe, a été «irritée» par le temps pris par la police pour questionner son mari, selon TMZ.com. L'actrice, connue pour son rôle dans le film «La revanche d'une blonde», et son époux ont ensuite été placés en détention puis libérés. **ATS-AFP**



Reese Witherspoon a remporté l'Oscar de la meilleure actrice en 2005. KEYSTONE

POLICE Gendarme genevois condamné pour faux

Un gendarme genevois a été condamné à 60 heures de travail d'intérêt général avec sursis et à une amende de 500 francs pour avoir falsifié des rapports. Des accusations plus graves portées à son encontre ont été classées. Il avait été soupçonné, en 2007, d'avoir volé des téléphones portables, de l'argent et de la drogue lors de descentes de police dans un foyer de requérants d'asile. **ATS**

MÉTÉO La neige stoppe deux cambrioleurs à Zurich

Le retour inhabituel de l'hiver a assisté samedi la police municipale zurichoise dans l'arrestation de deux cambrioleurs. Les deux hommes ont glissé dans la neige en pleine fuite. Le premier s'est cassé la jambe, le second la clavicule. Les malfaiteurs «n'ont, comme on peut s'en douter, pas opposé une grosse résistance à leur arrestation», a indiqué hier la police municipale zurichoise. Une habitante du quartier avait signalé des bruits suspects provenant d'une propriété du Kreis 10. **ATS**



FOOTBALL

L'arbitrage en question

Une table ronde organisée pour les 100 ans du FC Pesieux-Comète a réuni une poignée d'experts pour évoquer le rôle indispensable mais difficile de directeur de jeu. **PAGE 23**

DAVID MARCHON

SPORTS

CYCLISME L'équipe suisse entend encore faire parler d'elle lors du Tour de Romandie.

Le team IAM brûle les étapes

MARTIGNY
JULIAN CERVIÑO

«Nous n'avons encore rien gagné.» Prudent, Michel Thétaz, patron de IAM Cycling, la nouvelle équipe cycliste suisse professionnelle, tente de calmer l'euphorie ambiante. Mais son sourire trahit sa satisfaction, ce Valaisan établi à Genève, passionné de cyclisme, avoue que le début de saison de son team «dépassé toutes mes attentes». Et cette formation n'a peut-être pas fini de brûler les étapes. On l'attend au tournant lors du 67e Tour de Romandie dès aujourd'hui en Valais.

Sagement lancée en deuxième division avec un budget tout de même relevé (8 millions de francs), cette équipe basée à Nyon voulait d'abord se stabiliser dans le peloton. Mais IAM fait beaucoup mieux. Ses dirigeants ont obtenu onze invitations dans les épreuves World Tour avec des participations aux plus prestigieuses courses du calendrier en ce début de saison. Seul le Giro lui a échappé et il n'est pas interdit de penser que le Tour de France va ouvrir ses portes à cette équipe (encadré). Surtout parce que ses coureurs ont su justifier leur présence.

«Notre état d'esprit fait la différence», estime Michel Thétaz, fièrement assis au fond du bus de son team. «Notre attitude a fait grimper notre notoriété au-delà de nos espérances. Peu de nouvelles équipes ont réussi à marquer aussi bien leur terrain lors de leur première saison.» Sans rien remporter, mais en se montrant et en obtenant de jolis accessits. A l'instar du maillot de grimpeur décroché par le Valaisan Johann Tschopp à Paris-Nice.

Comme lors de Liège-Bastogne-Liège, les coureurs de cette formation suisse se sont toujours montrés. Dimanche, Pir-

min Lang et Jonathan Fumeaux ont été échappés toute la journée. Michel Thétaz, présent dans la voiture de son directeur sportif, a apprécié le spectacle. «C'est formidable de voir ça, dommage que Marcel Wyss ait crevé à 25 km de l'arrivée, il avait un bon coup à jouer», commente-t-il. «Les coureurs prennent leurs responsabilités et c'est bien. Nous leur demandons de forcer le destin, d'agir comme des entrepreneurs. Mais il ne s'agit de pas de gagner à tout prix.»

Sponsor à responsabiliser

Ce patron de la société d'investissement IAM veut que ses coureurs appliquent la même philosophie que lui. L'homme aime rouler à contre-courant. «Quand une valeur est basse, c'est à ce moment-là qu'il faut investir dessus», illustre-t-il. C'est certainement pour ça qu'il a misé sur le cyclisme. Avec une éthique et une philosophie différentes.

Cette équipe a mis en place un programme de contrôles médicaux internes en collaboration avec les HUG (Hôpitaux universitaires de Genève). «Si un malheur survient (réd: un contrôle antidopage positif, donc), je veux être le premier informé», lance-t-il. «Le sponsor de l'équipe doit en être responsable.»

Cette façon de fonctionner, l'entrepreneur valaisan souhaite la voir s'instaurer au sein de toutes les formations cyclistes. «Nous en parlons dans le MPCC (Mouvement pour un cyclisme propre) et l'idée fait son chemin. Des choses sont en train de changer», assure-t-il. Ce vent nouveau, la formation helvétique commence à le faire souffler sur le peloton. De quoi rafraîchir un peu et moderniser des mœurs souvent désuètes.

Plus qu'une victoire

Michel Thétaz n'entend toutefois pas aller plus vite que la mu-



Johann Tschopp (à gauche) et ses coéquipiers se sont mis en évidence sur chaque course cette saison, ici au Tour d'Oman. KEYSTONE

sique. Il ne s'emballa pas quand on lui parle du Tour de France ou du World Tour. «Notre projet est bâti sur trois ans et nous voulons évoluer structurellement sur cette période», tempère-t-il. «Pour passer dans le World Tour, il faudrait doubler notre budget et ce n'est envisageable que si un co-sponsor se joint à nous. Je ne vais pas aller le chercher pour l'instant, mais s'il se présente et que son projet correspond à notre philosophie, nous pourrions envisager la chose. Mais, pour entrer dans ce circuit en 2014, cela devrait se préparer maintenant. Cela nous permettrait de ne pas nous battre pour obtenir chaque invitation. Nous aurions peut-être moins de pression.»

Pour l'instant, les responsables de IAM se sont bien débrouillés. On parle même de

l'éventuel engagement d'un grand champion, tel que Fabian Cancellara. «Nous avons conservé de bons contacts avec lui», glisse Michel Thétaz, qui avait approché le Bernois l'année passée. «L'accueillir serait un sacré challenge pour nous. Cela ne s'avérerait pas simple d'intégrer un si grand coureur dans une si petite équipe. On ne peut pas bicoler avec un coureur comme ça. Mais ce serait intéressant pour nous dans le marché suisse.»

Même si son team a déjà vendu plus de 500 maillots, Michel Thétaz espère encore augmenter la notoriété de son équipe lors de ce Tour de Romandie et lors du prochain Tour de Suisse. «Il nous manque une victoire et j'espère qu'elle tombera sur nos terres», lance-t-il. ◉

«DES STRUCTURES EXTRAORDINAIRES»

Philippe Chevallier, directeur sportif et technique de l'UCI, apprécie l'arrivée de la nouvelle équipe IAM. «Elle possède des structures extraordinaires pour un nouveau team», estime-t-il. «Sa stratégie et sa philosophie sont excellentes, je ne suis pas étonné de sa réussite. Elle est présente et elle se montre sur chaque course où elle est engagée. C'est certainement le meilleur team de deuxième division.» Evidemment, le dirigeant d'Aigle ne veut pas se prononcer sur une éventuelle présence de IAM au Tour de France. «Ce serait une belle récompense, mais cela ne dépend pas de nous. A terme, je pense que ce team a le potentiel pour intégrer le World Tour», termine-t-il.

La décision des organisateurs du Tour de France tarde à tomber et ce n'est pas pour rien. Suite à la réintégration de Katusha dans le World Tour, trois places restent à disposition pour quatre candidats. Cofidis, Europcar et Sojasun (des formations françaises) sont en concurrence avec IAM. Les deux premières formations citées semblent incontournables, moins la troisième. «Notre équipe remplit les critères sportifs et éthiques demandés par ASO (réd: société organisatrice du Tour de France) et si nous ne devons pas être sélectionnés, ce serait pour une autre raison (réd: politique)», indique Michel Thétaz. «Si nous ne devons pas participer cette année, ce sera à nous de faire en sorte d'être incontournables en 2014.» C'est presque déjà le cas... ◉

Onze Suisses face à une grosse concurrence

Les organisateurs du Tour de Romandie sont aux anges. Depuis longtemps, ils n'avaient pas vu autant de Suisses au départ de leur épreuve. En tout, ils sont onze: Johann Tschopp, Jonathan Fumeaux, Marcel Wyss, Reto Hollenstein, Sébastien Reichenbach (IAM), Mathias Frank, Steve Morabito, Danilo Wyss (BMC), Michael Albasini (Orica), Grégory Rast (Radioshack) et Oliver Zaugg (Saxo) devront toutefois faire face à une grosse concurrence sur cette 67e édition. Les deux leaders de Sky, Christopher Froome et Richie Porte, se posent comme les hommes à battre. Il sera difficile de les empêcher de succéder à leur leader Bradley Wiggin.

Ryder Hesjedal (Canada) et Andrew Talansky (Etats-Unis), de Garmin, seront deux des principaux rivaux des ténors du team anglais. Deuxième l'an dernier, le jeune Américain est plus qu'un outsider sur un parcours taillé pour lui avec une grosse étape de montagne (samedi), un

chrono pour homme fort (dimanche) et un prologue en côte (aujourd'hui).

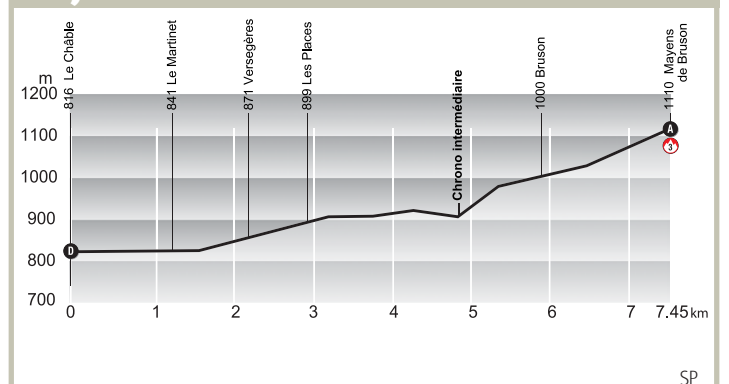
Avec Roman Kreuziger (vainqueur en 2009), Alejandro Valverde (vainqueur déclassé en 2010), Simon Spilak (vainqueur en 2010), Thibaut Pinot et Pierre Rolland, la liste des outsiders est dense. Le dernier arrivé, Damiano Cunego, l'enrichit encore. Mark Cavendish assurera le spectacle lors des sprints. Quelle place pour les Suisses, donc, et en particulier les Romands? «Nous tenterons de saisir nos opportunités», lâche le Vaudois Danilo Wyss.

Placé pour la première fois en leader dans «sa» course, Steve Morabito a effectué une préparation spécifique en altitude. «Je n'ai jamais été aussi bien préparé», assure le Valaisan, qui espère éviter les problèmes d'allergie rencontrés en 2010. «Je vais viser une place dans les dix premiers au général. Ce ne sera pas facile vu la concurrence, mais j'ai terminé douzième du Tour de Catalogne et il y avait aussi du beau monde.»

Son copain Johann Tschopp aura aussi la responsabilité d'emmener le team IAM. «Je suis plutôt un coureur protégé que le leader unique», nuance-t-il. «Je me suis préparé le mieux possible malgré une grippe intestinale qui m'a handicapé après mes dernières courses en Bretagne voici dix jours. J'ai reconnu l'étape de montagne du Tour de Romandie la semaine passée et elle devrait bien me convenir. Mon but est d'arriver dans la meilleure position possible samedi et de limiter les écarts dans les chronos. J'espère pouvoir me glisser dans le top-10 de ce TdR.»

En tous les cas, le Valaisan se sent bien dans sa nouvelle équipe. «Tout fonctionne super bien, pour moi c'est un grand changement», indique l'ex-coureur de BMC. «Tout le monde tire à la même corde. L'équipe est bien homogène, nous sommes ouverts à toutes les possibilités.» Il faudra sûrement savoir s'adapter sur cette Boucle romande qui s'annonce superbe et animée. Surtout, ensoleillée. ◉

AUJOUR'HUI



PROLOGUE

Le Châble - Bruson Ce parcours propose une configuration particulière avec la montée sur Bruson (745 km, + 310 m).

La suite Première étape, mercredi 24 avril, Saint-Maurice - Renens (176,4 km, +2054 m).

Deuxième étape, jeudi 25 avril, Prilly - Granges (190,3 km, +2004 m).

Troisième étape, vendredi 26 avril, Payerne - Payerne (181 km, +1981 m).

Quatrième étape, samedi 27 avril, Marly - Les Diablerets (188,5 km, +3981 m).

Cinquième étape, dimanche 28 avril, contre-la-montre à Genève (18,7 km, + 23 m) ◉ JCE

FOOTBALL Six personnalités ont débattu du rôle délicat et toujours sujet à discussion, de l'homme au sifflet.

«L'arbitre doit être complice du jeu»

EMILE PERRIN

Pour célébrer dignement son 100e anniversaire, le FC Peseux-Comète a réuni un plateau de choix jeudi dernier pour débattre de l'éternel sujet de l'arbitrage. Autour du journaliste Renaud Tschoumy, Christian Constantin, Bernard Challandes, Raphaël Nuzzolo, Michel Vautrot, Georges Sandoz et Martial Eymann ont disserté avec passion sur le rôle toujours central du directeur de jeu. «*Une erreur est toujours une erreur de trop. Mais l'arbitre, s'il est souvent vu comme un empêcheur de jouer en rond, doit être complice du jeu. C'est mon rêve*», a lancé, en préambule, Michel Vautrot, ancien arbitre international.

Le passage au professionnalisme divise

«*Le jeu va bien plus vite aujourd'hui. Dès lors, les arbitres doivent avoir les moyens pour être prêts*», plaide Christian Constantin, plutôt favorable à la professionnalisation de la fonction. «*L'arbitre sera-t-il meilleur s'il est professionnel?*», se demandait quant à lui Bernard Challandes, avant de citer l'exemple allemand comme piste de solution. «*En Bundesliga, les arbitres ne sont pas professionnels. Mais avec une rémunération de 3800 euros (environ 4600 francs) par match, ils peuvent décider de le devenir. En Suisse, avec 1500 francs, ce n'est pas le cas.*»

A l'inverse, les anciens arbitres internationaux Georges Sandoz et Michel Vautrot ne voient pas la professionnalisation d'un très bon œil. «*Contrairement aux joueurs, qui peuvent devenir entraîneur ou dirigeant, le «recyclage» est bien plus compliqué pour l'arbitre*», relevait le Français. «*Par ailleurs, respirer et parler arbitrage 24 heures sur 24, c'est l'assurance de finir à l'asile psychiatrique.*»

Souvent virulent envers les directeurs de jeu, Martial Eymann reconnaissait une certaine «*méconnaissance des règles de la part des entraîneurs et des joueurs dans le football amateur. Une remise en question ne serait pas in-*



Martial Eymann, Christian Constantin, Georges Sandoz, Michel Vautrot, Bernard Challandes et Raphaël Nuzzolo (de gauche à droite) ont refait le monde de l'arbitrage dans le cadre des festivités du 100e anniversaire du FC Peseux-Comète. DAVID MARCHON

utile», glissait le coach d'Haute-rive, rejoint par Michel Vautrot. «*Quand j'arbitrais, je demandais souvent aux joueurs combien de boulots permettaient de gagner autant d'argent sans en connaître les règles.*»

A la question de Christian Constantin de savoir s'il ne fallait pas puiser chez les joueurs pour trouver des arbitres, Raphaël Nuzzolo a calmé le président séduisant. «*C'est un métier difficile à apprendre. Je vois mal un de mes coéquipiers me dire qu'il veut se lancer dans l'arbitrage. Je peux vous assurer que ce ne sera pas mon cas.*»

Moins d'arbitres et plus de vidéo

De manière générale, les intervenants se montraient par ailleurs favorables au recours à la vidéo, mais uniquement pour déterminer si un ballon est entré ou non dans le but. «*Il faut accepter les erreurs. Les supprimer asep-*

tiserait le jeu», plaide Bernard Challandes. «*Le football est un sport de duels. Malgré les images, on hésite encore souvent pour déterminer s'il y a faute ou non*», appuyait Raphaël Nuzzolo.

Pour tenter de résoudre ce problème, l'UEFA a introduit des quatrième et cinquième arbitres sur les lignes de but. Une manœuvre qui, doux euphémisme, ne convainc pas. «*L'idée de base de Michel Platini et Pierluigi Collina visait à assimiler ces arbitres à des flics au bord de la route. Pour limiter aussi les simulations, pour que les joueurs se disent: «attention, il y a un arbitre, il faut que je me tienne à carreau», expliquait Michel Vautrot. Raphaël Nuzzolo, qui a disputé l'Europa League avec cinq arbitres cette saison, a très vite doué les espoirs du Tricolore. «Ils n'interviennent jamais. Au début, je n'avais même pas remarqué qu'ils étaient là», avouait l'ancien Xamaxien.*

Plus véhément encore, Martial Eymann ne goûte pas à l'expérience, même si la deuxième ligue n'est pas touchée. «*On ne cesse de rajouter des arbitres. Il y en aura bientôt un tous les cinq mètres. A part prendre froid, je ne vois pas à quoi ils servent*», tranchait l'entraîneur altarprien.

Sans surprise donc, l'arbitre suscite toujours le débat, même s'ils le refusent parfois. «*Ils deviennent de plus en plus difficiles d'accès. On ne peut plus leur parler. Cela a tendance à énerver les joueurs et l'arbitre aura, du coup, un match plus difficile à diriger*», constatait Raphaël Nuzzolo. «*Ils sont jugés et inspectés à tout va. Cela les rend nerveux. Il est plus facile pour eux de ne pas parler*», confirmait Bernard Challandes. «*Mais l'arbitre n'est pas Dieu. Et je ne suis pas sûr que Dieu arriverait à siffler un match sans commettre d'erreur*», a rétorqué, en guise de conclusion, Michel Vautrot. ○

LES PHRASES

PING-PONG Les échanges entre Bernard Challandes et Christian Constantin ont parfois été taquins. «*Une erreur d'arbitrage peut coûter un but. Cela peut occasionner la défaite de trop pour un entraîneur, qui se fait limoger par un président qui regarde le toto-mat*», a lancé Bernard Challandes. «*Tu perds un match, tu es viré, mais tu es payé quand même. Moi, quand je perds, je perds de l'argent*», lui a rétorqué Christian Constantin.

UNIQUE Si le rôle de l'arbitre est considéré comme ingrat, celui d'assistant ne l'est pas moins. Michel Vautrot y est allé de sa métaphore pour défendre les hommes au drapeau. «*Aucun animal dans la nature ne se déplace comme un arbitre-assistant*», a lancé l'ancien arbitre. Imparable. ○

LIGUE DES CHAMPIONS La première demi-finale oppose deux formations offensives, qui survolent leur championnat.

Bayern - Barça, deux clubs aux trajectoires similaires

Pep Guardiola, futur et ancien entraîneur des deux clubs, n'est pas l'unique point commun entre le Bayern Munich et Barcelone. Les deux adversaires de la première demi-finale de la Ligue des champions, ce soir en Allemagne, épousent des trajectoires relativement similaires.

Ces formations écrasent leur championnat, elles ont remporté la plus prestigieuse des compétitions européennes quatre fois chacune, elles détestent le Real Madrid et toutes deux doivent une partie de leur succès à Louis Van Gaal.

Barcelone pourrait toutefois être considéré comme l'outsider. Les Bavarois, même avec leurs meilleurs joueurs au repos, ont gagné leurs deux derniers

matches 6-1. «*Les joueurs prennent du plaisir et leur comportement est superbe*», résume l'entraîneur Jupp Heynckes. «*Chaque joueur est motivé, le jeu est fluide, on est discipliné et on marque des buts magnifiques. Les joueurs ont montré lors de la victoire 6-1 samedi contre Hanovre qu'on n'avait pas d'équipe B, juste une équipe première.*»

Le Bayern veut croire que son style de jeu et sa politique de formation en font un équivalent du Barça et que c'est pour cette raison que Guardiola entrainera le club l'année prochaine. Hoeness a révélé que le Bayern avait entamé les discussions avec l'Espagnol bien avant qu'il ne donne son accord en janvier. «*J'avais l'impression depuis le début que le*



Franck Ribéry et le Bayern Munich comptent bien bousculer Barcelone. KEYSTONE

Bayern était un club similaire au Barça donc ce n'était pas difficile de le convaincre», a-t-il expliqué.

Entre les deux clubs, il existe aussi une «*Van Gaal connection*». Le Néerlandais a été limogé du Bayern il y a deux ans mais il reste l'architecte de l'actuel fond de jeu des Bavarois, en tous cas celui qui en a établi les fondations. C'est sous ses ordres que le Bayern s'est mis à presser haut, à attaquer quasi en permanence et à faire de la possession de balle une obsession.

En 2000, Van Gaal avait quitté le Barça dans des circonstances un peu similaires et il avait lui aussi réconcilié le club avec son palmarès alors que celui-ci était privé de titre depuis quatre ans. Il avait également pris une déci-

sion forte, confier le brassard de capitaine à Pep Guardiola.

Dans l'histoire de la Cl, les confrontations entre le Bayern et le Barça sont rares. La dernière en date, un quart de finale en 2009, s'était soldée par un 4-0 en faveur des Catalans puis par un match nul en Bavière (1-1). «*Je me souviens très bien de ce match et je n'ai pas trop envie d'y penser car c'était vraiment pénible*», raconte le dirigeant du Bayern Karl-Heinz Rummenigge. «*Mais il s'agit d'une formidable opportunité de montrer que depuis, nous avons considérablement progressé.*»

Pour ce choc, le Bayern sera privé de Mandzukic, suspendu, et de Kroos, blessé. De son côté, le Barça évoluera sans Puyol et Mascherano, blessés. ○ SI-REUTERS

EN VRAC

FOOTBALL

ANGLETERRE

Manchester United - Aston Villa 3-0
Classement: 1. Manchester United* 34/84 (78-35). 2. Manchester City 33/68 (59-30). 3. Arsenal 34/63 (65-35). Puis: 17. Aston Villa 34/34 (36-63). * = Manchester décroche son 20e titre.

LIGUE DES CHAMPIONS

Demi-finales, matches aller

Ce soir
20h45 Bayern Munich - Barcelone
Demain
20h45 Borussia Dortmund - Real Madrid

CHALLENGE LEAGUE

Aarau - Lugano 3-2
Wil - Bellinzzone 2-3
1. Aarau 28 19 4 5 57-33 61
2. Bellinzzone (-1) 28 18 5 5 44-23 58
3. Winterthour 28 14 4 10 47-36 46
4. Wil 28 13 4 11 49-52 43
5. Chiasso 28 10 6 12 29-36 36
6. Lugano 28 8 9 11 40-38 33
7. Vaduz 28 9 6 13 36-38 33
8. Bienne 28 8 7 13 38-47 31
9. Wohlen 27 7 8 12 26-36 29
10. Locarno 27 3 7 17 20-47 16

AARAU - LUGANO 3-2 (1-1)

Brügglifeld: 3200 spectateurs.

Arbitre: Jancevski.

Buts: 26e Sadiku (penalty) 0-1. 33e Senger 1-1. 56e Schultz 2-1. 59e Sadiku (penalty) 2-2. 74e Ionita 3-2.

Notes: 93e Russo détourne un penalty de Schultz.

WIL - BELLINZONE 2-3 (0-1)

AFG-Arena, Saint-Gall: 850 spectateurs.

Arbitre: Huwiler.

Buts: 9e Rodriguez 0-1. 56e Hostenstein 1-1. 68e Yakin 1-2. 73e Pak 1-3. 80e Muslin 2-3.

Notes: 63e tir sur le poteau de Hostenstein.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE M18

Sotchi (Rus). Groupe B: Canada - Suisse 10-1 (2-0 6-1 2-0).

Classement: 1. Suède 3-9 (20-3). 2. Canada 3-9 (17-3). 3. Allemagne 3-8 (18-15). 4. Suisse 3-3 (5-17). 5. Slovaquie 4-0 (7-3).

Dernière journée (aujourd'hui): Allemagne - Suisse.

CANADA - SUISSE 10-1 (2-0 6-1 2-0)

Maly Ice Palace, Sotchi (Rus): 225 spectateurs.

Arbitres: Grumsen/Hradil (Dan/Tch), Kalyada/Nieminen (Bié/Fin).

But pour la Suisse: 29e Malgin (Högger, Müller) 4-1.

Pénalités: 4 x 2' contre le Canada, 5 x 2' contre la Suisse.

CYCLISME

TOUR DE TURQUIE

2e étape, Alanya - Antalya (153 km): 1. Aidis Kruopis (Lit/Orica-GreenEDGE) 3h23'54. 2. Marco Cledan (It). 3. André Greipel (All), tous m.t.
Général: 1. Greipel (Lotto-Belisol) 6h32'21. 2. Marcel Kittel (All). 3. Kruopis, tous m.t.

TENNIS

FED CUP

Groupe mondial. Demi-finales. A Palerme (terre battue): Italie - République tchèque 3-1. Roberta Vinci bat Lucie Safarova 6-3 6-7 (2-7) 6-3. L'Italie en finale contre la Russie les 2-3 novembre.

Chiasso. Barrage pour l'ascension dans le groupe mondial I: Suisse - Australie 1-3.

Romina Oprandi bat Jarmila Gajdosova 6-2 6-3. Stefanie Vogele perd contre Samantha Stosur 0-6 4-6. Oprandi perd contre Stosur 5-7 3-6. Vogele perd contre Ashleigh Barty 3-6 4-6. La Suisse reste dans le groupe mondial II, l'Australie dans le groupe mondial I.

FOOTBALL

Manchester United champion d'Angleterre

Evanoui le douloureux souvenir du 13 mai 2012 quand il avait été coiffé au poteau par son rival City. Manchester United a conquis hier son 20e titre de champion d'Angleterre grâce à sa victoire 3-0 sur Aston Villa en clôture de la 34e journée, grâce à un triplé de Robin van Persie. Ryan Giggs (40 ans en novembre) fête son... 13e titre de champion, soit autant que son charismatique coach Sir Alex Ferguson (38e trophée à la barre de ManU depuis... 1986). ○ SI

VOLLEYBALL Mandy Wigger s'engage à Neuchâtel par souci de reconversion

«J'ai d'abord pensé mettre un terme à ma carrière»

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT KLEISL

Mandy Wigger s'est engagée pour une saison avec le NUC. Formée à VFM, la volleyeuse de Reconvilier, capitaine de l'équipe de Suisse, opère ce choix afin de mieux préparer sa reconversion.

Mandy Wigger, pourquoi quitter Köniz, l'un des clubs historiques de LNA?

Disons que je suis un peu déçue de ce que j'y ai trouvé. Je pensais que le club était beaucoup plus professionnel, que c'était la meilleure organisation en LNA après Volero Zurich. Et j'aurai bientôt 26 ans, je dois également penser à l'avenir.

C'est-à-dire?

Depuis l'âge de 19 ans et mon retour en Suisse après une saison au Brésil, j'ai toujours eu le statut de joueuse professionnelle, je n'ai jamais travaillé à côté du volleyball. Aujourd'hui, je dois commencer à préparer la suite. Dans un premier temps, j'ai d'abord pensé mettre un terme à ma carrière pour entreprendre un apprentissage d'assistante vétérinaire.

Raccrocher, déjà?

Cela m'a traversé l'esprit. Mais à 26 ans, avec un salaire d'apprentie, on ne va pas très loin... En plus, en septembre, je participerai aux championnats d'Europe à Zurich avec l'équipe de Suisse. Normalement, après le tournoi, je devrais être au sommet de ma forme. Ça serait bête de raccrocher à ce moment-là. Je me suis alors dit qu'il était préférable que je continue à jouer tout en travaillant à côté, comme le font presque toutes les volleyeuses suisses.

Et pourquoi avoir choisi le NUC?

En raison de l'Euro, je ne peux de toute façon pas commencer un apprentissage au mois d'août. Le NUC s'est engagé à me trouver un boulot à 50%. Cette année de transition me permettra de me remettre un peu dans le bain avec un rythme de semi-pro.

Le NUC est également le club le plus po-



Après VFM, Schaffhouse, Volero Zurich et Köniz, Mandy Wigger poursuit son tour de Suisse des grands clubs de LNA. KEYSTONE

pulaire de LNA. Est-ce que cela a pesé dans votre décision?

Jouer devant 1000 spectateurs, ça me changera des 50 personnes qui venaient nous voir quand j'évoluais à Volero! En Suisse, le NUC, c'est exceptionnel, un truc de fou, j'ai hâte de vivre ça! Ces dernières années, Neuchâtel est toujours dans le haut de LNA. Le club jouera la Challenge Cup. Ce n'est peut-être pas la Ligue des champions, mais celle reste une Coupe d'Europe.

On vous sent particulièrement motivée à l'évocation du NUC...

Après avoir joué avec Schaffhouse, Voléro et Köniz, certaines personnes m'ont dit que j'avais choisi Neuchâtel parce que je n'étais plus motivée. C'est complètement faux, je dirais même que c'est l'inverse! Beaucoup de copines jouent au NUC, et elles ne m'ont

dit que du bien du club. Elles s'entraînent tous les jours, parfois à deux reprises. A Neuchâtel, tout est très pro. Même si les filles travaillent à côté du volley, la préparation est poussée. Ma décision d'aller au NUC s'est presque prise naturellement.

Avant de rejoindre la Riveraine, le gros morceau sera évidemment la préparation pour l'Euro...

Avec l'équipe de Suisse, on se retrouve le 1er mai. Et après, c'est parti! Nous aurons d'abord un camp d'entraînement à Zurich avec l'équipe nationale de République dominicaine, avant de participer, fin mai en Belgique, au tournoi qualificatif pour les championnats du monde. On enchaînera ensuite avec le Volley Masters de Montreux. Jusqu'aux championnats d'Europe début septembre, ça s'annonce très intense! ○

TENNIS

Battue par l'Australie, la Suisse n'est pas promue

L'équipe de Suisse de Fed Cup a manqué la promotion dans le groupe mondial I. La sélection de Heinz Günthardt s'est inclinée 1-3 face à l'Australie en barrage hier à Chiasso.

La décision est tombée lors des simples no 3 et 4 qui se disputaient simultanément sur les courts en terre battue du club tessinois. Dans le duel des deux no 1, la Suisseuse Romina Oprandi (WTA 52) s'est inclinée 5-7 3-6 contre Samantha Stosur (ATP 9). Mais la plus grande surprise est venue de la défaite de Stefanie Vögele (WTA 56) 3-6 4-6 contre Asleigh Barty (WTA 185), seulement âgée de 16 ans.

Oprandi, qui n'avait connu aucun problème face à Jarmila Gajdosova (WTA 197) le matin pour s'imposer 6-2 6-3, a bien tenu face à Stosur. Dans la deuxième manche, elle a même débuté avec un break que Stosur a tout de suite effacé. Avec trois jeux à la suite de 3-3 à 6-3, l'ancienne lauréate de l'US Open

s'est imposée sans coup férir devant une centaine de spectateurs.

A quelques mètres de là, sur un autre terrain annexe – le court principal était injouable en raison des fortes pluies du week-end... – Vögele a vécu une défaite consternante face à Barty. Cette jeune joueuse qui fêtera ses 17 ans demain a livré un très bon match pour son premier simple en Fed Cup. Elle a donné le ton tout au long de la partie. Vögele, qui était légèrement touchée, n'a pas mal joué, mais elle n'a pas trouvé un jeu efficace. L'Argovienne n'a ainsi pu gagner qu'une seule des dix balles de break en sa faveur. Le matin, elle n'avait pas eu voix au chapitre face à Stosur (0-6 3-6).

Ainsi, la Suisse jouera encore dans le groupe mondial II la saison prochaine. Le tirage au sort du 1er tour aura lieu le 10 juillet. La Suisse devrait être classée tête de série et affronter un adversaire parmi la Pologne, la France, l'Argentine ou le Canada. ○ SI

COURSE À PIED

Magnifique performance de Julia Fatton

Julia Fatton a pris la quatrième place en 15h40' de l'ultra trail de Majorque, disputé sur 107 km pour 4500 m de dénivellation. L'athlète de Noiraigue se classe première chez les dames de plus de 40 ans et 36e toutes catégories (650 partants). Christian Fatton, lui, a terminé 206e du général (8e de sa catégorie) en 19h36'. Le Neuchâtelois n'avait pas encore récupéré après le Tour de Taiwan (1100 km parcourus en 14 jours du 30 mars au 12 avril). ○ RÉD

FOOTBALL

Amende et menace de suspension pour Suarez

L'attaquant de Liverpool Luis Suarez a été sanctionné d'une amende par son club pour avoir mordu le défenseur de Chelsea Branislav Ivanovic dimanche lors d'un match de championnat d'Angleterre. Par ailleurs, le directeur général des «Reds» Ian Ayre a écarté toute idée de vendre Suarez à l'intersaison. «Il a signé un nouveau contrat de quatre ans l'été dernier et nous voulons qu'il l'honore jusqu'au bout. C'est un joueur fantastique et un grand buteur. Il possède tout ce que nous souhaitons chez un attaquant. Rien n'a changé de ce point de vue-là.» La Fédération anglaise (FA) a ouvert une procédure disciplinaire pour comportement violent. Suarez risque une longue suspension. ○ SI

PUBLICITÉ

À VENDRE

A VENDRE A 20 MINUTES DE LAUSANNE:
YVERDON: EMBLEMMENT UNIQUE AU CENTRE-VILLE



25 appartements vendus!

60 appartements,
au sein d'un magnifique parc.

- Appartements de 3,5 à 5,5 pièces, de 91 à 186m²
- Balcons de 17 à 43m² et terrasses de 30 à 85m²
- Triple vitrage – Plafond 2,60m – Grandes baies vitrées
- Colonne lave-linge et sèche-linge incluse
- Façade en pierre naturelle
- Grandes caves / caves à vin climatisées.
- Parking souterrain sécurisé, box simple ou double

PORTES OUVERTES SUR RENDEZ-VOUS
LE 27 AVRIL DE 10H À 15H
À partir de CHF 667'000.-

INFOS : T. +41 22 366 70 32 – T. +41 79 855 23 11 – p.tormier@atelier94.ch – info@rpy.ch – www.rpy.ch

DIVERS

ACHAT DE MONTRES ANCIENNES OU MODERNES

même défectueuses au meilleur prix.
Expertise gratuite
Paiement cash
Déplacement gratuit à domicile ou sur rendez-vous.

Gérard Gerzner
Mobile 079 659 97 92

VACANCES

HÔTEL VILLA SELVA Lugano

A dix min à pied du centre, dans une cadre typiquement tessinois, petit hôtel de charme à conduction familiale. Excellent cuisine régionale. Régime sur demande. Grand parking. Piscine.

Fam. Foletti, Via Tesserete 36
Tel. 091 923 60 17
Fax. 091 923 60 09
e-mail: villaselva@bluwin.ch
www.villaselva.ch

MANIFESTATIONS

CONFERENCE PUBLIQUE

LE CANCER DU POUMON

ORGANISATION
Ligue jurassienne contre le cancer

Par le
Dr. Andreas Hauser
Médecin-chef du service de radiologie de l'Hôpital du Jura

Judi 25 avril 2013
20H00

SALLE DES FETES
ALLE

ENTREE LIBRE - COLLECTE A LA SORTIE

Avec le soutien de

Fondation O2, Promotion de la Santé / Prévention / Développement durable
Imprimerie Le Franc-Montagnard SA, Saignelégier

Le Cercle de l'Union **Le Locle** Rue M.-A. Calame 16

T'es du haut, t'es du bas...
t'as des hauts, t'as des bas!

One man chauve de Fabrice Botteron. 1h3/4 de rigolades

Vendredi 26 avril 20h15 et dimanche 28 avril 14h30
Enfants: gratuit Etudiants/AVS/AI:10.- Adultes: 15.-

La saison 2 des histoires du *pauvre p'tit gars* Réservation possible sur pauvrepetitgars@gmail.com

Ou 032 9141391 de 17h à 20h00
Ouverture des portes 45 min avant

NE MÉLANGEZ JAMAIS ALCOOL ET MÉDICAMENTS

UN CONSEIL DE ADDICTION | SUISSE

AVIS MORTUAIRES



Une maman est une longue histoire d'amour,
des souvenirs que l'on raconte encore
longtemps et toujours

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Floriane ACKERMANN

née Champion

notre très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, filleule, cousine, parente et amie qui a été enlevée à notre tendre affection au terme d'une brève maladie endurée avec souffrance, à l'âge de 37 ans.

Son époux et ses filles: Raphaël Ackermann, Méline et Joana, à Bevaix

Ses parents: Norbert et Raymonde Champion-Ory, à Develier

Son frère et sa sœur:

Pascal et Corinne Champion-Miserez, leurs enfants Robin et Léo, à Delémont

Sylvie et Jude Schindelholz-Champion, leurs enfants Colin et Basile, à Delémont

Ses beaux-parents: Hubert et Suzanne Ackermann-Schaffner, à Pleigne

Ses beaux-frères et belles-sœurs:

Romuald et Lisa Ackermann-Collarin, leurs enfants Elina, Samuel et Olivia, à Yverdon

Régis et Isaline Ackermann-Chaignat, leurs enfants Louise et Jules, à Cossonay

Renaud et Jana Ackermann-Neuberger, à Cressier

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en l'église de Develier, le mercredi 24 avril à 14 heures, suivis de la crémation.

Floriane repose au funérarium de Delémont.

Un merci particulier est adressé au Service de Chirurgie et de Médecine de l'Hôpital Pourtalès, ainsi qu'au personnel de La Chrysalide, pour leur gentillesse et leurs bons soins.

Adresse de la famille: Raphaël Ackermann, rue du Château 9, 2022 Bevaix Bevaix et Develier, le 22 avril 2013.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

HAUTERIVE

*L'Eternel est mon berger,
je n'aurai pas de disette.*

Ses fils et belle-fille: Daniel,
Yves et Nicole,
Alain,
Dominique,

Ses petits-enfants: Sarah,
Julien,
Florian,
Damien,
Line,
Kim,

ont la tristesse de faire part du décès, dans sa 89e année,
des suites de maladie de

Monsieur Claude DUCOMMUN

2068 Hauterive, le 18 avril 2013.

18a, route des Longschamps

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille,
suivie de l'incinération.

Merci au personnel d'Hôpital Neuchâtelois pour les soins et le dévouement
qui lui ont été prodigués.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

En mémoire de

Bruno SCARABELLO

5 ans déjà que tu es parti, tu es toujours dans nos cœurs.

Ta famille
028-727071



Les Autorités de la Commune d'Hauterive
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Roger MAUERHOFER

ancien Conseiller communal

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

028-727269

AVIS MORTUAIRES

MONTALCHEZ

*Vous avez la vie éternelle
vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.
1 Jean 5.13*

Colette Burgat-Mussotte à Montalchez
Nathalie et David Lovia-Burgat et leur fils Noah à Montalchez
Pierre-Alain et Christine Burgat à Montalchez et leurs enfants
Loïc et Marie
Josette Guinchard-Burgat à Lausanne, ses enfants et petits-enfants
Anne-Lise et Daniel Steiner-Burgat à Peseux, leurs enfants et petits-enfants
Elfi Burgat à St-Aubin, ses enfants et petits-enfants
Les descendants de feu Gérard et Lucette Mussotte en France
Odile Mussotte, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants en France
René et Aline Mussotte, leurs enfants et petits-enfants en France
Albert et Lucette Mussotte, leurs enfants et petits-enfants en France
Les familles Lambert, Maccabez, Bolle, Mussotte
Les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Francis BURGAT

dit Lobet

leur cher époux, papa, papy, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami
survenu le 21 avril dans sa 70e année des suites d'un cancer.

*Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués
et chargés et je vous donnerai du repos
Matthieu 11.28*

2027 Montalchez, le 21 avril 2013.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 25 avril à 14 heures au temple
de St-Aubin suivie de l'incinération sans suite.

Francis repose au pavillon de l'Hôpital de la Béroche

Adresse de la famille: Colette Burgat
Impasse de la Fontaine 4
2027 Montalchez

Un merci particulier au Docteur Jacques Epinay et à Lalie
pour leur compétence, disponibilité et gentillesse,
ainsi qu'à Philippe et Véréne Foschini pour leur soutien spirituel.

Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don au Home de la Fontanette
à St-Aubin, CCP 20-5503-03, mention décès Francis Burgat.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les autorités communales de Montalchez

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Francis BURGAT

ancien président du Conseil général, ancien Conseiller communal, ancien
commandant des sapeurs-pompiers, mari de Colette Burgat, ancienne
Conseillère communale, père de Pierre-Alain Burgat, Conseiller général,
beau-père de Christine Burgat, administratrice communale

Elles présentent à sa famille et à ses proches leurs sentiments
de profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Société Philanthropique Suisse
UNION, cercle de la Béroche

a le regret de faire part du décès de son Ami

Francis BURGAT

membre actif de la société et papa de Pierre-Alain, président du Cercle

Nous présentons à Colette et à toute sa famille,
nos plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, veuillez vous référer au faire-part de la famille.

028-727348



*La vie est un mystère dont la mort est la clef.
Tu resteras toujours dans nos cœurs.*

Ses filles: India et Savannah Musumeci et leur papa Massimo
Son papa: René Charrière et son épouse Rosemay
Son frère: Hervé Charrière et son amie Joëlle
Son oncle: Pascal Magnien

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part
du décès de

Sonja MUSUMECI-CHARRIÈRE

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 39 ans.

Les Ponts-de-Martel, le 21 avril 2013.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 24 avril à 14 heures
au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds où repose notre maman.

Domicile de la famille: India Musumeci
Rue du Locle 10, 2300 La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. – 05.04. Wicht, Zhao, fille de Wicht, Jean-Luc et de Wicht, Nadine Anne. Gerber, Nolan, fils de Gerber, Joël Raymond et de Gerber, Elodie. Moldovan, Lucas David, fils de Moldovan, Alin Vasile et de Moldovan, Angela. Talbi, Badis, fils de Talbi, Moez et de Talbi, Janice Celeste. Touati, Giulia Emna, fille de Touati, Mohamed Raouf et de Touati, Caroline Marianne. 06. Özdemir, Sara, fille de Özdemir, Ermin et de Özdemir Özlem. 08. Ramos Pinto, Gabriel, fils de Ferreira Pinto, Augusto Eduardo et de Ramos Ribeiro, Raquel. 09. Vogel, Giulia, fille de Vogel, Sébastien Pascal et de Vogel, Sarah. 10. Amodio, Kiara, fille de Amodio, Gian Marco et de Amodio, Cristina Maria. Gebrezghi, Alian, fille de Gebrezghi, Miney. 12. Pellaton, Tom, fils de Pellaton, Damien et de Pellaton, Nicole. Vaucher, Maël, fils de Vaucher, Loïc et de Vaucher, Catia. Faliti, Leyla, fille de Faliti, Carlo Paulo et de Faliti, Anna-Maria. Claude, Maylis, fille de Claude, Cédric et de Claude, Rajae. 14. Marclay, Elouan Noa, fils de Rollier, Patrick et de Marclay, Céline. 15. Bellini, Timeo, fils de Bellini, Cédric et de Bellini, Camille Géraldine. Peeters, Alyssa, fille de Peeters, Nicolas et de Hermès Peeters, Céline Virginie. Gentet, Didier, fils de Gentet, Antoine et de Gentet, Aline. 16. Lauenstein, Matti, fils de Lauenstein, Marc et de Lauenstein, Sandra. 17. Burmiku, Liam, fils de Burmiku, Nehat et de Burmiku, Bukurije. 18. Grand-Guillaume-Perrenoud, Jared Ross, fils de Grand-Guillaume-Perrenoud, Julius et de Grand-Guillaume-Perrenoud, Sarah Kay. Humbert-Droz, Norah Ayleen, fille de Humbert-Droz, Alain et de Gallina Humbert-Droz, Sandra. Claude, Maïssa, fille de Claude, Christian et de Claude, Samira. Osei-Bonsu, Laylen Boakyewaa, fille de Osei-Bonsu, Ntodi Kwaku et de Osei-Bonsu, Afia Twenebowah.

NEUCHÂTEL

Feu dans une cuisine: locataire transportée à l'hôpital

Hier vers 19h, intervention des pompiers du SIS Neuchâtel pour un dégagement de fumée au faubourg de l'Hôpital 54 à Neuchâtel. Le feu s'est déclaré dans la cuisine d'un appartement de l'immeuble. Une casserole laissée sans surveillance sur une plaque de cuisson est à l'origine de l'incendie. Les pompiers ont rapidement maîtrisé ce début de sinistre. Incommodée par la fumée, la locataire a été transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès. **COMM**

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne
et degrés-jours)

Semaine du 15 au 21 avril

| Région climatique | Tm | Dj |
|--------------------|------|------|
| Neuchâtel | 12.4 | 38.7 |
| Littoral Est | 12.0 | 38.0 |
| Littoral Ouest | 11.4 | 38.0 |
| Val-de-Ruz | 10.3 | 44.3 |
| Val-de-Travers | 9.4 | 52.3 |
| La Chaux-de-Fonds | 8.8 | 56.9 |
| Le Locle | 8.7 | 48.3 |
| La Brévine | 7.4 | 88.3 |
| Vallée de La Sagne | 7.7 | 86.1 |

La bonne idée

Un mètre de conduite non isolée dans un local non chauffé, c'est 10 fr. perdus chaque année, alors isolez!

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique climat - consommation ou Service de l'énergie et de l'environnement (tél. 032 889 67 20). **COMM**



AIR DU TEMPS
JUANCARLOS DUQUE

Tremblement de cœur

En Colombie, mon pays natal, l'été passé. Le prétexte: fêter les 80 ans de ma maman. Nous convergeons, les douze enfants encore vivants avec notre progéniture. Une soixantaine de personnes unies autour de celle qui, depuis le berceau, nous a appris à conjuguer le verbe aimer. Beaucoup de bruit, de couleurs, d'enthousiasme et de sens.

Je ne ferai pas peser sur les épaules de ma mère le poids des éloges convenus. Non, je ne vanterai ni son esprit d'abnégation, ni l'ampleur de sa curiosité. Quoique... En revanche, je saluerai avec émotion sa capacité à nous mener là où nous ne songions nullement aller. Enfants naturels (drôle d'expression), célibataires, vieilles filles, «tantes»

et autres «ratés» forment ce qu'on appelle ma famille, mais le mot tribu serait plus adéquat pour désigner cette réalité multi-forme. La joie de les côtoyer a fait que l'horizon s'élargit à chaque pas et que l'aventure de la vie est plus douce.

Quelle grammaire utiliser pour nos sentiments? Je me réfugie dans les dictionnaires, tout en sachant que cela ne m'aidera pas à trouver les mots pour dire les tremblements qui convoquent toute vraie rencontre. La tentative du destin d'éparpiller la tribu aux quatre coins du monde pour affaiblir ses liens, n'a pas été atteinte. Cette rencontre en témoinne et on espère qu'il ne s'agisse pas là d'une ultime récapitulation, ni de la fin d'un voyage. ●

LA PHOTO DU JOUR

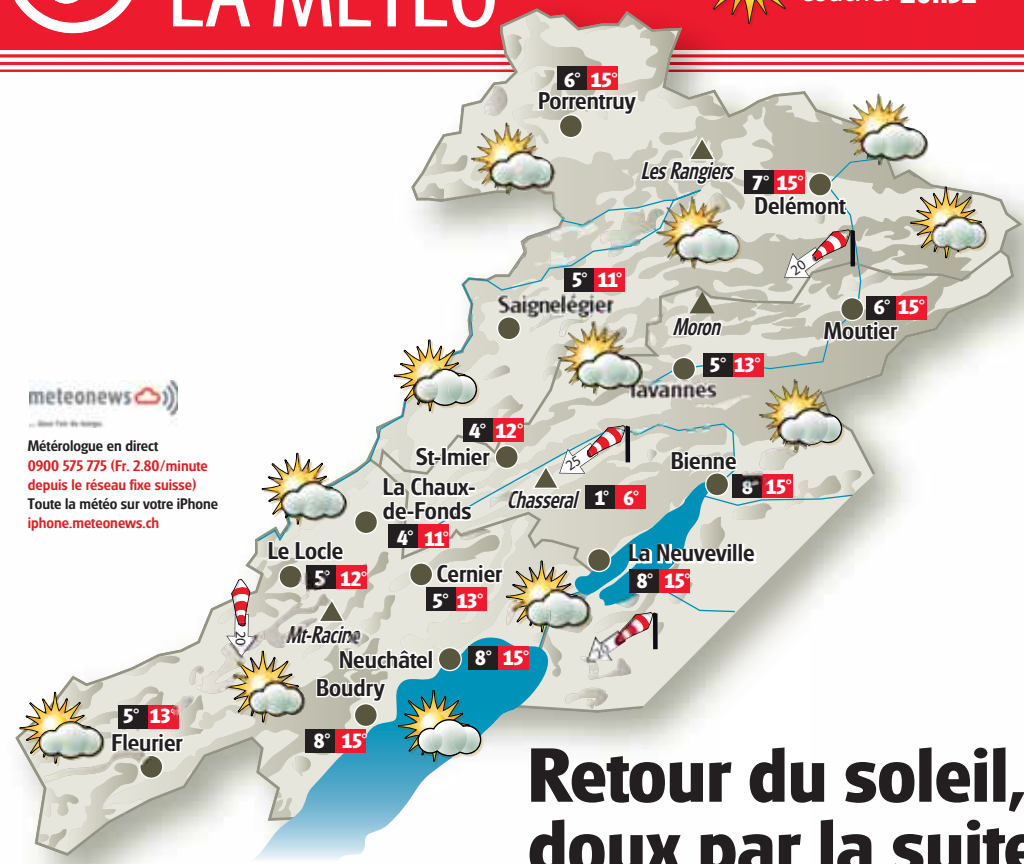
Les champs de Voorhout, près de La Haye aux Pays-Bas, en mettent plein la vue. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever 06h31
Coucher 20h31

Lever 18h01
Coucher 05h00



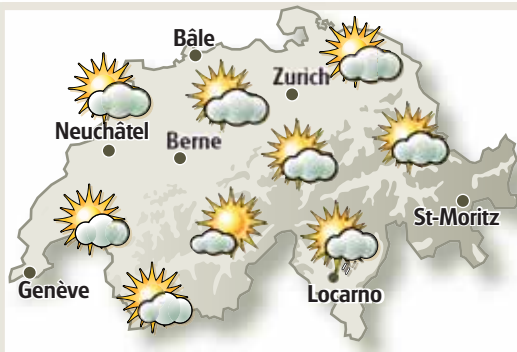
Retour du soleil, doux par la suite

Le soleil devra encore faire avec des nuages bas en début de journée. Mais cette fois, le couvercle se disloquera et cet après-midi s'annonce globalement assez ensoleillé. Il fera doux, voire lourd, puis mercredi et jeudi, on parlera d'une agréable chaleur printanière. Il faudra bien profiter de cette belle météo. Des vagues nuageuses, humides, orageuses remonteront du sud-ouest dès vendredi.

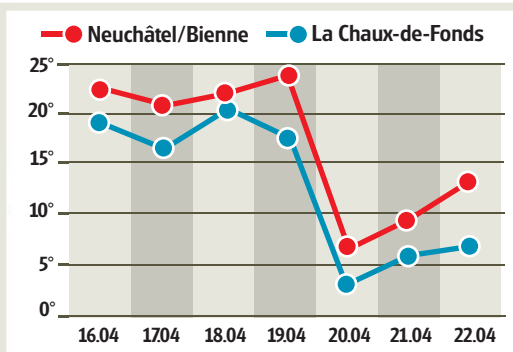
SUR NOS LACS

| Lac | Température de l'eau | Direction et vitesse du vent | Niveaux des lacs |
|----------------------------|----------------------|------------------------------|------------------|
| Neuchâtel | 10° | Bise 1 à 2 Bf | 429.59 m |
| Bienne | 9° | Bise 1 à 2 Bf | 429.45 m |
| Niveau du lac des Brenets: | | | 751.03 m |

EN SUISSE AUJOURD'HUI



ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES SUR 7 JOURS



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

| Jour | Temps | Températures | Fiabilité |
|----------|---------|--------------|-----------|
| MERCREDI | soleil | 7° / 21° | 9/10 |
| JEUDI | nuageux | 9° / 23° | 9/10 |
| VENDREDI | nuageux | 14° / 21° | 8/10 |
| SAMEDI | nuageux | 15° / 17° | 7/10 |

SUDOKU

N° 623

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente

n° 622

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 8 | 2 | 5 | 6 | 4 | 9 | 1 |
| 5 | 2 | 9 | 1 | 7 | 4 | 3 | 8 | 6 |
| 1 | 6 | 4 | 8 | 9 | 3 | 5 | 7 | 2 |
| 2 | 5 | 7 | 6 | 4 | 9 | 1 | 3 | 8 |
| 4 | 1 | 6 | 3 | 8 | 7 | 9 | 2 | 5 |
| 8 | 9 | 3 | 5 | 2 | 1 | 6 | 4 | 7 |
| 6 | 8 | 2 | 9 | 3 | 5 | 7 | 1 | 4 |
| 9 | 4 | 5 | 7 | 1 | 8 | 2 | 6 | 3 |
| 3 | 7 | 1 | 4 | 6 | 2 | 8 | 5 | 9 |

Difficulté 3/4

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | | | 6 | | | | |
| 6 | 3 | 2 | | | | | | |
| | | | | 5 | 8 | | | |
| 4 | | | 6 | | | | | 1 |
| | 1 | 3 | 8 | | 4 | 7 | 5 | |
| 8 | | | | | 3 | | | 4 |
| | | | | 6 | 7 | | | |
| | | | | | | | 9 | 6 |
| | | | | | | | 8 | 5 |
| | | | 1 | | | | | 8 |

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

